



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

CENTRE REGIONAL D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

RENFORCER LES CAPACITES MACROECONOMIQUES ET FINANCIERES EN AFRIQUE
DE L'OUEST

RAPPORT ANNUEL DE L'ANNEE FISCALE 2023

JUILLET 2023



MEMBRES

Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo

PARTENAIRES

Union Européenne, Luxembourg, Allemagne, France, Chine, Norvège, Pays-Bas, Suisse, Belgique, Banque Européenne d'Investissement

MEMBRES



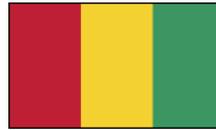
Bénin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Guinée



Guinée-Bissau



Mali



Mauritanie



Niger



Sénégal

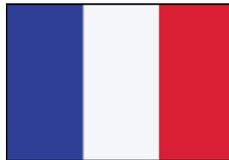


Togo

PARTENAIRES



EUROPEAN UNION



SOMMAIRE

MOT DE M. ILIDIO VIEIRA TE PRESIDENT DU COMITE D'ORIENTATION DE L'AFRITAC DE L'OUEST	5
MOT DU DIRECTEUR	6
ABREVIATIONS ET ACRONYMES	7
LES PRINCIPALES DECISIONS DE LA 33E REUNION DU COMITE D'ORIENTATION (CO)	10
RESUME DES ACTIVITES DE L'AF 2023 ET QUELQUES RESULTATS	11
VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'AF 2024	12
I. RESULTATS DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DES CAPACITÉS	16
A. BENIN	17
B. BURKINA FASO	20
C. COTE D'IVOIRE	22
D. GUINEE	26
E. GUINEE-BISSAU	31
F. MALI	34
G. MAURITANIE	37
H. NIGER	41
I. SENEGAL	43
J. TOGO	44
K. COMMISSION DE L'UEMOA	48
L. SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA	48
II. SEMINAIRES ET ACTIONS DE FORMATION	49
III. PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'AF 2024 -ACTIVITES PREVUES PAR DOMAINE	57
IV. EXECUTION DU BUDGET 2022-23 (EN DOLLARS ÉTATS-UNIS AU 30 AVRIL 2023)	89
V. ETAT DES CONTRIBUTIONS FINANCIERES POUR LE CYCLE IV AU 30 AVRIL 2023	90
GRAPHIQUES	
Graphique 1. Exécution du programme de travail de l'AF 2023 (Situation au 30 avril 2023)	11
Graphique 2. Répartition des missions d'AT de l'AF 2024 par domaines	14
Graphique 3. Répartition des missions d'AT de l'AF 2024 par bénéficiaires	14
TABLEAUX	
Tableau 1. Séminaires/Webinaires organisés au cours de l'AF 2023 (Situation au 30 avril 2023)	49
Tableau 2. Missions prévues par pays en Administration douanière	58
Tableau 3. Missions prévues par pays en administration fiscale	61

Tableau 4. Missions prévues en Gestion des dépenses publiques (Budget) _____	64
Tableau 5. Missions prévues par pays en Gestion des dépenses publiques- Comptabilité et Trésor _____	66
Tableau 6. Missions prévues par pays en Statistiques de finances publiques _____	70
Tableau 7. Missions prévues par pays et institution en Statistiques du secteur réel _____	74
Tableau 8. Missions prévues par pays et institution en Gestion de la dette _____	77
Tableau 9. Missions prévues par pays en Supervision et réglementation financières _____	82
Tableau 10. Missions prévues par pays en Analyse macroéconomique et budgétaire _____	84
Tableau 11. Séminaires/webinaires régionaux prévus pour l'année fiscale 2024 _____	86
Tableau 12. Programme d'apprentissage par les pairs – Voyages d'études prévus _____	88

MOT DE M. ILIDIO VIEIRA TE PRESIDENT DU COMITE D'ORIENTATION DE L'AFRITAC DE L'OUEST

Tout au long de ces vingt années d'existence, en s'inscrivant dans une ligne de conduite constante, à savoir, intervenir dans les domaines de compétence du Fonds monétaire international à la demande des pays membres, en complément aux missions des départements d'assistance technique du FMI et de celles des autres partenaires techniques et financiers, l'AFRITAC de l'Ouest, ouvert à Bamako au Mali en 2003 et transféré à Abidjan en Côte d'Ivoire en 2012 a toujours fourni un renforcement de capacité de qualité. Que ce soit au travers des missions d'assistance technique, des ateliers et séminaires de formation, ou des stages d'immersion que les administrations apprécient particulièrement, les résultats des activités du Centre sont probants.

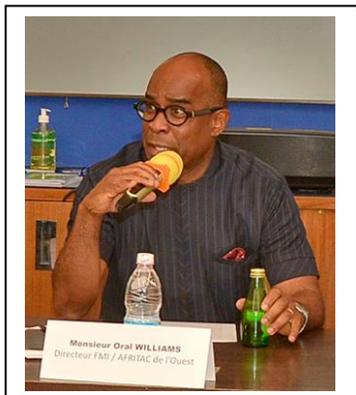


Les priorités et les axes stratégiques de l'assistance technique de l'AFRITAC de l'Ouest prévus pour le nouveau Cycle de cinq ans sont ambitieux à juste titre. Ils contribueront, sans aucun doute, aux efforts que nos États déploient pour avancer résolument vers la réalisation des Objectifs du Développement Durable, dans une situation économique régionale actuelle marquée par une pénurie de financement qui s'explique par la persistance de l'inflation mondiale et le resserrement des politiques monétaires qui ont entraîné une hausse des coûts d'emprunt pour les pays d'Afrique subsaharienne et exercé une pression accrue sur les taux de change. Pour rééquilibrer les comptes publics et renforcer la gestion des finances publiques dans ce contexte de durcissement des conditions financières, nos pays devront poursuivre l'augmentation des recettes publiques, améliorer la gestion des risques budgétaires et faire preuve de plus de volontarisme dans la gestion de l'endettement.

Je profite de cette circonstance pour adresser mes salutations à tous nos partenaires techniques et financiers à savoir l'Union Européenne, la France, le Luxembourg, l'Allemagne, la Norvège, la Chine, la Hollande, la Suisse, la Banque Européenne d'Investissement et la Belgique.

Au nom de la République de Guinée-Bissau qui a assuré la présidence du Comité durant deux ans et au nom de tous les bénéficiaires de l'assistance technique de l'AFRITAC de l'Ouest, j'exprime le souhait que votre soutien financier soit pérennisé. Nous, les États membres ferons de notre mieux pour assurer notre part dans le financement du Centre, pour montrer notre attachement au Centre et ne pas mettre en péril la mise en œuvre des interventions dans nos pays membres.

MOT DU DIRECTEUR



Ce rapport présente une synthèse de l'exécution du programme de travail de l'année fiscale (AF) 2023, et les orientations du programme de travail de l'AF 2024 de l'AFRITAC de l'Ouest (AFW).

L'année fiscale 2023 a été marquée au niveau des pays, entre autres facteurs par la persistance de l'inflation mondiale, le resserrement des politiques monétaires, l'augmentation de la charge des intérêts de la dette publique et la baisse des budgets d'aide au développement.

Le manque de financement auquel font face nos Etats affecte une région déjà aux prises avec de profonds déséquilibres macroéconomiques. La dette publique et l'inflation sont à des niveaux plus atteints depuis des décennies ; la moitié des pays de la région subsaharienne sont en proie à une inflation supérieure à 10 %, qui réduit le pouvoir d'achat des ménages, frappe de plein fouet les couches de la population les plus fragiles et attise les tensions sociales.

La pénurie de financement entraînera également des conséquences pour les perspectives régionales à plus long terme. Elle risque de contraindre les autorités à consacrer moins de moyens à des domaines essentiels pour le développement comme la santé, l'éducation et les infrastructures, au détriment du potentiel de croissance de la région.

Les perspectives à court terme sont extrêmement incertaines, car elles sont liées à l'évolution de l'économie mondiale et des pays sont confrontés à des situations sociopolitiques et sécuritaires difficiles sur leur territoire (au nombre de ces pays figure la moitié des pays couverts par le centre).

Pour accompagner ses pays membres face à ces défis, le programme de travail de l'AF 2024 (mai 2023-avril 2024) se résume en 173 missions d'assistance technique, 18 séminaires/webinaires dont 8 pourraient être organisés en présentiel sur financement AFW, 3 en ligne, 7 en présentiel sur financement extérieur et 10 stages d'immersion. Des ateliers nationaux sont également prévus pour disséminer à un nombre plus large de cadres les formations dispensées durant les séminaires ou couvrir dans certains pays des thèmes spécifiques.

Le Centre a continué à renforcer sa collaboration avec les autres institutions. AFW a renforcé ses liens avec les autres partenaires techniques et financiers en organisant plusieurs rencontres, tant dans ses locaux à Abidjan que sur place dans les pays, avec les Délégations de l'Union européenne (DUE) de la sous-région, l'Office of Technical Assistance (OTA) de l'US Department of the Treasury et les coordonnateurs des projets FORCE, PARFID et DATFID que conduit Expertise France (EF) en Afrique de l'Ouest pour le compte de l'Agence française de développement (AFD). Le centre a également reçu la coopération belge au développement, Expertise France et l'AFD.

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AE	Autorisations d'engagement
AF	Année fiscale
AFRITAC	Centre régional d'assistance technique du FMI pour l'Afrique
AFW	AFRITAC de l'Ouest
AUT	Agence UMOA-titres
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BCRG	Banque centrale de République de Guinée
BO	Bilan d'ouverture
CAD	Contrôle après dédouanement
CBMT/CDMT	Cadre budgétaire à moyen terme / Cadre de dépense à moyen terme
CDA	Commissionnaires en douane agréés
CDCP	Comptabilité en droit constaté et patrimoniale
CD-PORT	Capacity Development-Projects, Outputs, and Results Tracking
CE	Crédits d'engagement
CIAT	Inter-American Center of Tax Administrations
CNT	Comptes nationaux trimestriels
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
CP	Crédits de paiement
CREPMF	Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers
CUT	Compte unique du Trésor
DGB	Direction générale du Budget
DGBF	Direction générale du Budget et des Finances
DGCI	Direction générale des Contributions et des Impôts
DGD	Direction générale des Douanes
DGDP	Direction générale de la Dette publique
DGI	Direction générale des Impôts
DGID	Direction générale des Impôts et des Domaines
DGPEE	Direction générale des Prévisions et des Études économiques
DGT/DGTCP	Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique
DIS	Direction de l'Informatique et de la Statistique
DLR	Direction de la Législation et de la Règlementation
DNB	Direction nationale du Budget
DNEEP	Direction nationale des Etudes économiques et Prévisions
DNP-APD	Direction nationale de la dette et de l'aide publique au développement
DNTCP	Direction nationale du Trésor et de la comptabilité publique
DPAE	Direction de la Prévision et de l'Analyse économiques
DPEE	Direction de la Prévision et des Etudes économiques
DPB	Direction de la Programmation budgétaire
DPBEP	Direction de Programmation budgétaire et économique pluriannuelle
DPIB	Direction de la Programmation des investissements publics
DPMC	Direction de la politique monétaire et du crédit
DPPD	Documents de programmation pluriannuelle des dépenses
DPPSE	Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques économiques
DRAR	Direction chargée du Renseignement et de l'Analyse de risque

DRED	Direction du renseignement et des enquêtes douanières
FAD	Département des Finances publiques du FMI
FMI	Fonds monétaire international
FRAT	Outil d'évaluation des risques budgétaires
GAR	Gestion axée sur les résultats
GIZ	Coopération technique allemande
ICAAP	Internal Capital Adequacy Assessment Process (processus interne d'évaluation des besoins en fonds propres)
ICD	Institut pour le développement des capacités du FMI
IFRS	International Financial Reporting Standards (normes internationales d'information financière)
INS/ INSTAT	Institut national de la statistique
IOTA	Intra-European Organisation of Tax Administrations
IPC	Indice des prix à la consommation
IPCE	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques
IPI	Indice de production industrielle
IPPI	Indice des prix des produits industriels
ISORA	International Survey on Revenue Administration (Enquête internationale sur l'administration des revenus)
MCM	Département des capitaux et des marchés monétaires du FMI
MQC	Modèles quasi-comptables
MSFP	Manuel de statistiques de finances publiques
MTRS	Stratégie de mobilisations des recettes à moyen terme
MTDS/SDMT	Stratégie de la dette à moyen terme
NIF	Numéro d'identification fiscale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OMC	Organisation mondiale du Commerce
OMD	Organisation mondiale des Douanes
ONS	Office national de la Statistique
OTR	Office togolais des recettes
PAP	Projets annuels de performance
PCE	Plan comptable de l'État
PED	Plans d'engagement des dépenses de l'Etat
PIB	Produit intérieur brut
PIMA	Évaluation de la gestion de l'investissement public
PPAT	Projet pluriannuel d'assistance technique
PPP	Partenariat public privé
PTE	Plans de trésorerie de l'Etat
RC	Renforcement de capacité
RBM	Results Based Management (Gestion axée sur les résultats)
RWA	Actifs à risques pondérés
SCN	Système de Comptabilité nationale
SDMT	Stratégie de la Dette à moyen Terme
SFP	Statistiques des Finances publiques
SGCBU	Secrétariat général de la Commission bancaire de l'UMOA
SYSGEX	Système de gestion des exonérations

SYDONIA	Système douanier automatisé
TADAT	Tax Administration Diagnostic Assessment Tool (Outil d'évaluation des administrations fiscales)
TOFE	Tableau des opérations financières de l'Etat
TRE	Tableau des emplois ressources
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UMOA	Union monétaire ouest-africaine

LES PRINCIPALES DECISIONS DE LA 33E REUNION DU COMITE D'ORIENTATION (CO)

Le président du CO de l'AFRITAC de l'Ouest, a soumis aux membres du CO les décisions suivantes qui ont été approuvées par ses membres. Le CO a :

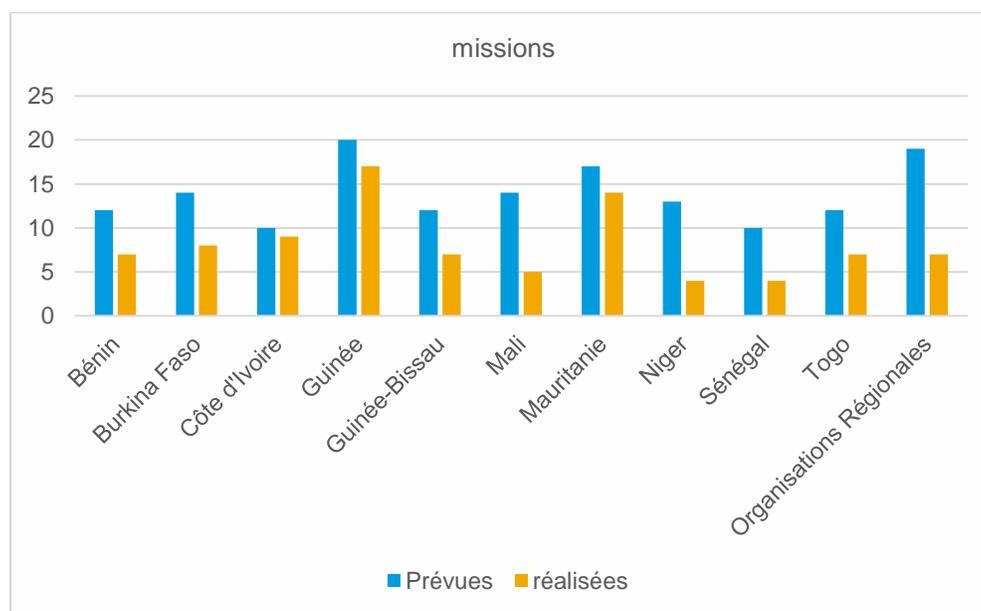
1. Entériné les rapports sur l'exécution du programme de travail et du budget de l'année fiscale 2023 au 30 avril 2023, ainsi que le budget et le programme de travail de l'année fiscale 2024 ;
2. Encouragé les états membres de contribuer malgré leur situation financière difficile au financement des activités du Centre en reconduisant leur contribution de la phase IV qui s'additionnera à celle de la phase V ;
3. Encouragé les différents bailleurs et inciter les observateurs de l'AFRITAC de l'Ouest à poursuivre leur accompagnement et à s'engager pour le nouveau cycle de financement (Phase V), afin de permettre au Centre de toujours assurer le renforcement de capacités dans la sous-région ;
4. Décidé que la prochaine réunion se tienne à Nouakchott ou à Abidjan en juin 2024 sous la Présidence de la Mauritanie.



RESUME DES ACTIVITES DE L'AF 2023 ET QUELQUES RESULTATS

- 1. Le Centre a conduit 89 missions, 9 webinaires/séminaires et 5 stages d'immersion de mai 2022 à avril 2023.** Ce taux s'explique par l'instabilité politique dans deux pays, le défi sécuritaire au Sahel et les vacances de poste dans certains domaines.
- 2. La Guinée, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso font partie des bénéficiaires ayant reçu plus de renforcement de capacité (RC) en termes de nombre de missions réalisées (Graphique 1).**
- 3. S'agissant de sa politique de communication, AFRITAC de l'Ouest poursuit l'animation à travers plusieurs volets.** Cela comprend la mise à jour de son site internet, de sa page Facebook en annonçant les activités à venir, en partageant la lettre d'information trimestrielle ainsi que plusieurs activités du FMI. Le Centre met également en ligne, à la disposition des membres de son comité d'orientation, des comptes rendus de mission dont plusieurs ont été mis en ligne au cours de l'AF 2023 sur la plateforme Partner Connect du FMI.

Graphique 1. Exécution du programme de travail de l'AF 2023 (Situation au 30 avril 2023)



- 4. Parmi les résultats de l'assistance technique de l'année fiscale 2023 figurent :**
 - L'élaboration d'un plan d'actions pour le développement du marché intérieur des valeurs du Trésor en Guinée.

- L'amélioration des procédures de suivi des décaissements sur prêts extérieurs au Togo et de reporting de la dette et au Mali et en Guinée-Bissau.
- L'amélioration de la capacité des autorités à gérer le processus d'une émission obligataire internationale et d'accroître la sensibilisation interne à la complexité dudit processus au Bénin.
- La finalisation et la publication, en République de Guinée, des instructions redéfinissant les règles applicables aux banques en matière de fonds propres et de solvabilité pour une mise en conformité avec les standards les plus récents du Comité de Bâle.
- L'identification des avancées et des marges de progrès du régime d'administration fiscale de la Guinée à travers l'outil diagnostic TADAT.
- La réalisation de plusieurs jalons du projet d'automatisation de la gestion du répertoire des contribuables au Niger.
- La production d'une déclaration des risques budgétaires, annexée au projet de loi de finances 2023 au Burkina Faso.

VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'AF 2024

5. **Le programme de développement des capacités (DC) pour l'AF24 est entièrement intégré aux activités de surveillance et aux programmes économiques soutenus par le FMI.**

La stratégie de DC du département Afrique du FMI à moyen terme répond aux défis macroéconomiques découlant d'une reprise tendue due à diverses causes dont les tensions inflationnistes, la hausse du niveau d'endettement des pays, les tensions géopolitiques et aux marges limitées de la politique économique auxquelles font face les Etats. Le DC demeure essentiel pour soutenir des politiques qui élargissent la marge de manœuvre budgétaire des pays.

6. **La stratégie de DC du département Afrique du FMI vise à relever les défis liés à l'élargissement de l'espace budgétaire** pour soutenir la reprise tout en renforçant les fondements institutionnels de la transformation structurelle. Alors que la demande dans les principaux domaines de DC continuera au cours des exercices à venir, il y a également une augmentation de la demande dans les domaines tels que la numérisation, le changement climatique et le genre.

7. **L'AFRITAC de l'Ouest (AFW) continue à apporter des solutions pratiques aux défis macroéconomiques de la région à travers ses outils de renforcement des capacités**, tels que les séminaires/webinaires régionaux ou interrégionaux en collaboration avec les autres AFRITAC, les stages d'études, les missions d'assistance technique et les ateliers de formation. Le programme d'activités de l'AF 2024 s'inscrit dans le cadre de la poursuite des objectifs stratégiques du Centre pour le Cycle IV de son financement tout en accordant une attention particulière aux sujets émergents et aux pays fragiles touchés par des conflits.

8. **AFW adapte les modalités pratiques de ses interventions pour prendre en compte les spécificités de chaque pays membres.** Les 4 pays fragiles et touchés par des conflits d'AFW

seront bénéficiaires de 33 % des missions d'assistance technique (AT). Dans le domaine de la mobilisation des recettes intérieures, certains pays tels que le Burkina Faso, le Mali, la Guinée, le Niger et le Togo bénéficieront de plus de missions, de plus longues durées. Les organisations régionales bénéficieront de 12% des missions d'AT. La quasi-totalité des missions en supervision bancaire sera consacrée aux banques centrales, à savoir la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque centrale de la république de Guinée (BCRG) et la Banque centrale de Mauritanie (BCM).

9. Le programme du Centre qui reste aligné sur les intérêts stratégiques des membres de l'AFRITAC de l'Ouest a été établi en collaboration avec les administrations, les équipes pays du FMI, et les partenaires de l'AFRITAC de l'Ouest. Le Centre participera à des activités organisées par l'Union européenne, l'Allemagne, AFRISTAT, la Commission de l'UEMOA, et la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique. AFRITAC de l'Ouest prendra part également aux réunions de l'observatoire des finances publiques et du réseau de praticiens de l'UEMOA, participera aux appuis que le Département des Finances Publiques (FAD) du FMI délivrera pour la mise en place des règles budgétaires dans l'espace UEMOA et continuera à assurer la collaboration avec les experts long terme des partenaires techniques présents dans les différents pays.

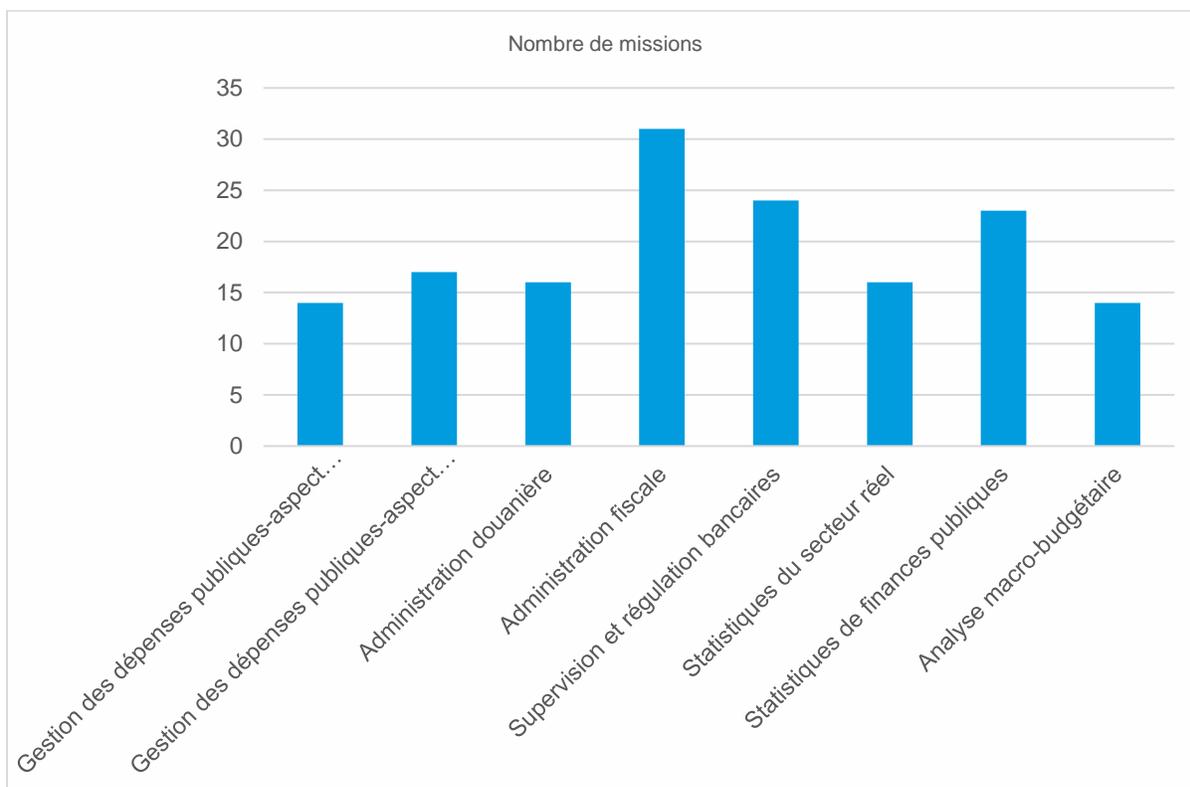
10. Le programme se caractérise par les éléments suivants :

- Il tient compte des progrès réalisés par les administrations bénéficiaires, des résultats atteints, et des demandes nouvelles de DC exprimées par les pays membres. Il s'inspire également du Cadre Logique Stratégique 2017-2024 du quatrième cycle de financement de l'AFRITAC de l'Ouest (Phase IV) couvrant la période de mai 2017 à avril 2024 et des orientations relatives aux différents programmes soutenus par le FMI.
- Le programme de travail de l'AF 2024 se résume en 173 missions d'assistance technique, 18 séminaires/webinaires dont 8 pourraient être organisés en présentiel sur financement AFW, 3 en ligne, 7 en présentiel sur financement extérieur et 10 stages d'immersion. Des ateliers nationaux sont également prévus pour disséminer à un nombre plus large de cadres les formations dispensées durant les séminaires ou couvrir dans certains pays des thèmes spécifiques.
- En termes de répartition des activités par domaine d'intervention, l'administration des revenus demeure le secteur ayant le plus grand nombre de missions (47), suivi par la gestion des dépenses publiques (45) et la supervision bancaire (24) (Graphique 1). Au niveau des bénéficiaires, le programme prévoit au moins 12 missions d'AT pour chaque pays membres (Graphique 2).
- Concernant la coopération avec d'autres institutions régionales et partenaires, le Centre participera à des activités organisées par l'Union européenne, la coopération allemande, l'AFRISTAT, la Commission de l'UEMOA et la Commission Économique pour l'Afrique. Celles-ci couvriront des séminaires régionaux et internationaux sur les bonnes pratiques en matière de gestion des finances publiques, la mise en œuvre des Directives de l'UEMOA, la conjoncture et les prévisions macroéconomiques dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et des ateliers sur les meilleures pratiques de cadrage.
- De même, le Centre explorera les possibilités de synergie pour réaliser des formations avec l'Institut de formation du FMI pour l'Afrique (ATI), et l'Institut de renforcement des capacités du FMI (ICD) dans les domaines macroéconomiques et budgétaires généraux qui pourraient être utiles aux

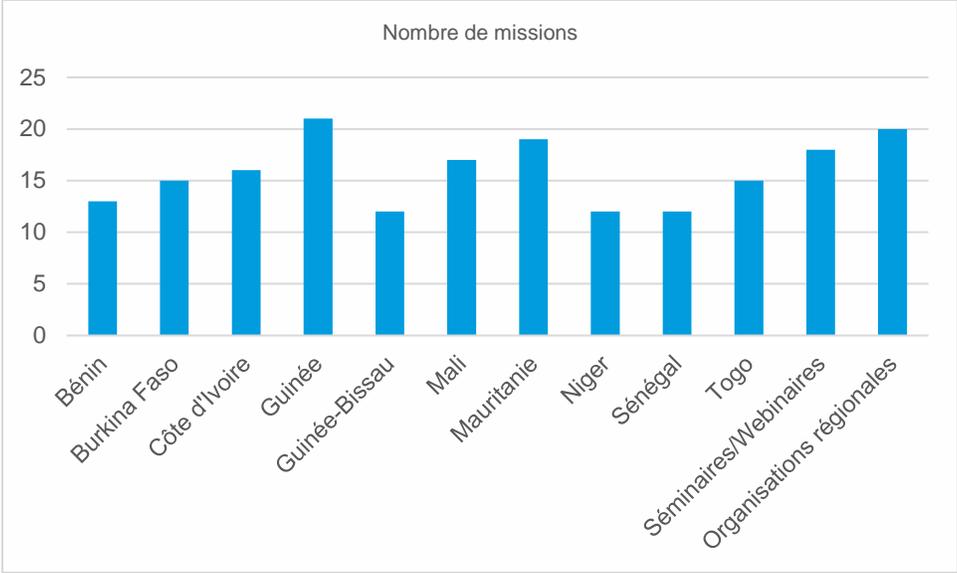
pays membres de l'AFRITAC de l'Ouest, ainsi que la possibilité d'organiser des webinaires sur des sujets allant de la dynamique de la dette aux prévisions immédiates.

- Les détails du programme d'activités, notamment les objectifs poursuivis, les résultats attendus, les indicateurs de résultats, les jalons ou étapes remarquables et les ressources affectées aux activités sont disponibles sur le portail informatique du FMI (CDMAP).

Graphique 2. Répartition des missions d'AT de l'AF 2024 par domaines



Graphique 3. Répartition des missions d'AT de l'AF 2024 par bénéficiaires



A. Bénin

Administration fiscale

12. Suivi des réformes et mesures de soutien à la mobilisation des recettes (Cotonou, du 17 au 28 avril 2023). Objectifs : (1) évaluer les performances et la capacité de mobilisation de recettes de l'administration fiscale ; (2) consolider le cadre de suivi des réformes ; et (3) renforcer les résultats du contrôle fiscal.

13. Principaux résultats dégagés : la mission a : (1) proposé un ensemble de 10 indicateurs clés de suivi de la performance, articulés autour des principaux repères d'activité de l'administration fiscale, pour étayer et rendre pérenne le dispositif de gestion axée sur les résultats en place ; (2) élaboré un projet de cadre de suivi des réformes rénové pour prendre en compte tous les aspects du sujet (cadre de gouvernance, ressources et profils à mobiliser, priorisation et séquençage des réformes, amélioration des outils de suivi, mise en place d'indicateurs de réalisation et/ou d'impact, et accompagnement du changement) et ; (3) s'est attachée à renforcer la stratégie de contrôle fiscal en rendant plus opérationnelle la note d'orientation prise chaque année, en sécurisant et en élargissant la chaîne du contrôle fiscal à l'ensemble des acteurs et en proposant une méthodologie d'identification de critères de sélection majeurs. Un plan de renforcement du contrôle fiscal, un modèle de note d'orientation stratégique et plusieurs listes de dossiers potentiellement non conformes ont été établies, pour illustrer de manière très pratique et concrète la méthodologie de sélection des dossiers proposée, en attendant le déploiement d'un système d'analyse de risque à grande échelle et entièrement automatisé.

Gestion des dépenses publiques-Budget

14. Renforcement de la gestion de la masse salariale. Du 1^{er} au 14 décembre 2022, AFRITAC de l'Ouest a participé à la mission de FAD sur l'appui aux autorités pour renforcer leur maîtrise des dépenses de rémunération ainsi qu'à la budgétisation et la gestion prévisionnelle de la masse salariale. La mission a fait les recommandations principales, à savoir de renforcer les effectifs dans les secteurs prioritaires; simplifier l'éventail de primes et indemnités, régulariser les employés dans les avancements de carrière, intégrer la valorisation des avantages en nature dans la masse salariale, continuer d'améliorer le respect de la norme de l'UEMOA, homogénéiser l'architecture des programmes, intégrer le paiement des rappels dans les mesures budgétaires et définir un plan d'apurement, et développer les compétences d'analyse des données.

15. Mise à jour de l'évaluation PIMA et réalisation de l'évaluation C-PIMA. Du 1 au 15 mars 2023, AFRITAC de l'Ouest a participé à la mission de FAD sur la mise à jour de l'évaluation PIMA et l'évaluation de la prise en compte des changements climatiques dans la gestion des investissements publics. La mission a fait les recommandations en matière de gestion des investissements publics afin d'améliorer encore l'efficacité des investissements et veiller à ce que les éléments liés au climat soient correctement pris en compte dans le cycle d'investissement public.

Gestion des dépenses publiques-Trésor

16. Appui à la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés et patrimoniale par le contrôle interne comptable (Cotonou, du 17 au 28 avril 2023). La mission a appuyé la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés et patrimoniale (CDCP), à travers la mise en place du contrôle interne comptable (CIC). A cette fin, la mission a animé un atelier sur le CIC à l'attention

d'une quarantaine de cadres du ministère de l'Économie et des Finances et élaboré un projet de plan d'action pour la mise en place du CIC

17. La mission a discuté les voies et moyens pour mettre en œuvre le dispositif spécifique au contrôle interne comptable en capitalisant et en complétant le cadre existant du dispositif d'audit et de contrôle internes en général, déjà mis en place par les autorités (cf. décret 2018-396 du 29 août 2018 portant réorganisation des organes de contrôle de l'ordre administratif). Il s'agit notamment, sur la base des propositions de la mission, d'aménager un portage stratégique interministériel du dispositif spécifique de contrôle interne comptable par le ministre de l'Économie et des Finances ou à défaut et sous sa responsabilité, par le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique. Au sein de chaque ministère sectoriel, la mise en place du CIC pourrait ainsi utilement s'appuyer sur le comité ministériel de maîtrise des risques mis en place par le décret précité.

Statistiques du secteur réel

18. Les comptes nationaux du 3 au 14 octobre 2022. Objectif : appuyer l'Institut national de la statistique et de la démographie (INStAD) dans le développement des comptes nationaux annuels (CNA), en particulier l'élaboration des CNA de l'année 2018 avec un accent particulier sur le DC et la formation des cadres de l'INStAD.

19. Constats et résultats : Les derniers équilibres ressources emplois (ERE) ont été complétés au début de la mission suivis par les travaux d'équilibrage de la fiscalité sur les produits (taxes sur la valeur ajoutée, taxes sur les importations, etc.). L'équilibrage de ces opérations a consisté pour chacune d'entre elles à ajuster le total mis dans les ERE en ressources au montant perçu par les administrations publiques. Les autres travaux ont concerné les comptes de branche qui ont été complétés pour les différents modes de production. Une formation sur la projection des consommations intermédiaires a été dispensée. L'équilibrage du tableau des entrées intermédiaires a été exposé.

20. Les travaux de la mission du 13 au 17 février 2023 ont relevé les retards accumulés avec la production des comptes nationaux annuels (CNA) et les implications pour le calcul des CNT. Les derniers CNA définitifs publiés sont ceux des années 2015 (année de base) et 2016. Pour ne pas arrêter les publications annuelles, l'INStAD a publié des estimations provisoires annuelles reposant sur les CNT. Or, il est nécessaire de calculer régulièrement les CNA à partir des sources exhaustives annuelles telles que les déclarations statistiques et fiscales (DSF) et les statistiques de finances publiques. Aussi, la mission a-t-elle insisté sur le rattrapage du retard des CNA définitifs 2017 – 2021, suivi de la ré-estimation des CNT avec les CNA définitifs et la communication sur les révisions des CNT.

Gestion de la dette publique

21. Formation sur le recours aux marchés financiers internationaux : Cas des Eurobonds du 24 au 28 octobre 2022. **Objectifs :** Délivrer une assistance technique/formation sur les aspects juridiques et financiers des émissions obligataires internationales (Eurobonds), en fournissant des conseils techniques sur les différentes étapes du processus d'émission et de pricing, ainsi que les rôles et responsabilités des différentes parties impliquées dans ces émissions.

22. Constats et résultats : L'atelier a abordé le processus d'émission en six étapes pratiques, en tenant compte de la stratégie globale de gestion de la dette. Les étapes consistaient en la phase de préparation interne ; la sélection des lead-managers et des conseillers ; la documentation ; les relations avec les investisseurs et le marché ; l'exécution et la tarification, et ; la clôture et le règlement de l'émission.

23. Le séminaire a été très apprécié par les participants. Ils ont montré une bonne compréhension des bases de l'émission obligataire internationale et ont reconnu les avantages de jouer un rôle dans le processus d'émission d'obligations internationales.

24. Cette formation a permis d'améliorer la capacité des autorités à gérer le processus d'une émission obligataire internationale et d'accroître la sensibilisation interne à la complexité dudit processus.

Statistiques de finances publiques

25. Poursuite des travaux de migration aux normes et principes du MSFP 2014. Objectif : finaliser le processus de transposition des statistiques de finances publiques de la base MSFP 1986 à celle de 2014.

26. Constats et résultats : La forte implication des autorités a permis d'impulser le processus de migration des statistiques de finances publiques, notamment celles de l'administration centrale budgétaire. A cet effet, les travaux se sont focalisés sur l'examen des sources de données ainsi que sur leur qualité dans un premier temps, avant de se porter sur l'affinement de la table de passage et l'élaboration sur une base expérimentale du TOFE base MSFP 2014. Toutefois, un besoin additionnel d'information est nécessaire pour l'affinement des opérations du TOFE et le basculement au budget programme, ne permet pas de disposer de toutes les informations relatives aux dépenses par nature économique.

Analyses macroéconomique et budgétaire

27. Renforcement de l'analyse des risques budgétaire. Objectif : approfondir l'analyse et la gestion des risques budgétaires au Bénin, en particulier au travers (i) du renforcement de l'analyse et de la quantification de risques budgétaires ainsi que de leur présentation dans la déclaration sur les risques budgétaires (DRB), (ii) de la recherche de propositions pour améliorer les processus clés de la gestion des risques et (iii) de l'élaboration sur cette base d'un plan d'action pour la gestion des risques budgétaires.

28. Constats et résultats : la mission a animé un atelier d'évaluation du document d'analyse des risques budgétaires (DARB) annexé au projet de loi de finances 2023. Elle a conduit des discussions bilatérales visant à approfondir les pistes d'amélioration de la quantification des risques. La mission a fait le constat que la qualité du DARB souffre d'un cadre encore incomplet d'identification et d'analyse des risques budgétaires. En outre, les processus actuels relatifs aux risques budgétaires ont essentiellement pour objet l'élaboration du DARB et ne sont pas intégrés au cycle budgétaire. Les progrès passent par une amélioration du contenu du DARB du PLF 2024 et la documentation des risques dans un registre des risques budgétaires (RRB). La mission a proposé un cadre d'analyse des risques budgétaires, des pistes pour renforcer l'intégration de la gestion des risques budgétaires dans le cycle budgétaire et formulé des pistes d'amélioration du contenu du DARB du PLF 2024.

B. Burkina Faso

Administration douanière

29. Renforcement de la fonction d'évaluation en douane du 19 au 30 septembre 2022.

Objectifs : (1) évaluer la mise en œuvre des mesures préconisées par la mission d'avril 2021 et (2) actualiser le plan d'actions de mise en place des procédures conformes aux standards internationaux.

30. Constats et résultats : Le bilan de la mise en œuvre des mesures préconisées lors de la mission d'avril 2021 est positif. 10 recommandations sur 16 sont réalisées ou en cours de réalisation. La Direction de la valeur, de l'analyse du risque et du renseignement a été renforcée pour mieux accompagner la stratégie de réappropriation de la fonction d'évaluation.

31. Un nouveau modèle de certificat de visite est en cours d'élaboration. Les plateformes SYDONIA World et SYVLIE sont interconnectées depuis octobre 2021. Afin d'accompagner efficacement les mesures préconisées, un plan d'actions spécifiques à mettre en œuvre a été élaboré en tenant compte des mesures non réalisées.

Administration fiscale

32. Nouvelles modalités d'accompagnement et renforcement des capacités d'analyse risque en matière de programmation des contrôles fiscaux (Ouagadougou, du 16 mai au 3 juin 2022). Principaux constats. Après une période d'interruption des missions à la demande des autorités, les visites sur place ont pu reprendre. Durant trois semaines, le conseiller a pu : (1) discuter avec les autorités des nouvelles modalités d'accompagnement de la Direction générale des impôts (DGI) dans le cadre du projet financé par le fonds Covid-19 Crisis Capacity Development Initiative (CCCDI) ; et (2) aider l'administration fiscale à renforcer sa capacité d'analyse risque dans la programmation des contrôles fiscaux. A cette occasion, il a pu échanger avec la Direction générale des douanes (DGD), le Directeur des finances publiques et de la fiscalité intérieure de l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et la Délégation de l'Union Européenne à Ouagadougou (DUE).

33. Principaux résultats dégagés : sur la base de l'existant – notamment une première expérience menée par la DGI en 2021 sur les professions libérales –, les objectifs et les modalités pratiques de mise en œuvre d'une analyse de risque adaptée aux données disponibles et au contexte local, ont été rappelées et des propositions concrètes, faciles à mettre en œuvre à très court terme, ont été faites pour redynamiser l'organisation et la gestion actuelle du projet d'intelligence économique (INFOCENTRE), opérationnel à la DGI depuis février 2021, notamment s'agissant du suivi des protocoles d'échange de données avec les autres administrations publiques (DGD et DNTCP, principalement) et tiers partenaires (notamment, CNSS, SONABEL, ONEA et établissements bancaires).

34. Accompagnement du projet de développement d'une informatique décisionnelle à la DGI (Ouagadougou, du 15 août au 2 septembre 2022). Principaux constats. Inscrit au Schéma directeur informatique de la DGI, le projet INFOCENTRE s'est structuré et s'est enrichi de nouvelles sources de données depuis la mission de mai-juin dernier. Si ces avancées sont très positives et doivent être saluées, il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à un véritable outil d'analyse risque de type datamining. Des financements sont recherchés auprès des partenaires techniques et

financiers. Le conseiller a rencontré la Délégation de l'Union européenne (DUE) et le Service économique (SE) de l'Ambassade de France. Principaux résultats dégagés : (1) une matrice pour définir une stratégie du renseignement fiscal – orientée vers la donnée et articulée autour du projet INFOCENTRE –, a été produite ; (2) un plan d'actions pour renforcer la fiabilité des données utilisées a été proposé ; et (3) une première esquisse de cahier des charges a été rédigé avec les équipes métiers pour spécifier les besoins fonctionnels d'une programmation des contrôles fiscaux basée sur l'analyse risque afin de lutter plus efficacement contre la fraude fiscale et dégager des recettes supplémentaires.

35. Poursuite des travaux menés en matière d'analyse risque (Ouagadougou, du 16 au 27 janvier 2023). Objectifs : (1) poursuivre les travaux menés en matière d'analyse risque dans la programmation du contrôle fiscal ; et (2) aider à la définition d'un programme de contrôle fiscal au titre de l'exercice fiscal 2023 basé sur les principaux risques.

36. Principaux résultats dégagés : les travaux de la mission ont permis de : (1) renforcer le pilotage du système d'information décisionnelle (SID) ; (2) améliorer la coordination de la chaîne du contrôle fiscal ; et (3) proposer un programme de contrôle fiscal basé sur les risques majeurs identifiés dans la gestion des répertoires et des déclarations fiscales.

Gestion des dépenses publiques-Budget

37. Appui à la mise en place d'une déclaration sur les risques budgétaires du 11 au 22 juillet 2022. La mission, réalisée conjointement avec le conseiller résident en analyse macroéconomique, visait à accompagner la mise en place d'une déclaration sur les risques budgétaires au Burkina Faso. (Voir en dessous)

Analyses macroéconomique et budgétaire

38. Appui à la mise en place d'une déclaration sur les risques budgétaires (DRB) – du 11 au 22 juillet 2022. Objectif : La mission, réalisée conjointement avec la conseillère résidente en gestion des dépenses publiques– volet budget, visait à accompagner la mise en place d'une déclaration sur les risques budgétaires au Burkina Faso.

39. Constats et résultats : Au cours de la mission, une revue de la qualité de la déclaration sur les risques budgétaires publiée en avril 2022 a été effectuée ainsi que son processus de mise en place. La mission a ensuite évalué les analyses sur les trois risques étudiés lors de la précédente mission (risques macroéconomiques, risques climatiques et risques sur les Partenariats publics privés). Elle a formé trois autres groupes (collectivités territoriales décentralisées, entreprises publiques, secteur financier), à l'utilisation de l'outil d'évaluation des risques budgétaires (FRAT) et appuyé la structuration des analyses sur ces trois risques dans la DRB. A la suite de ces appuis le Burkina a produit une DRB qu'il a annexé au projet de loi de finances 2023.

Statistiques du secteur réel

40. Les comptes nationaux trimestriels (CNT) du 18 au 29 juillet 2022. Objectif : appuyer l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) dans le développement des CNT, en particulier la mise en place d'un tableau des ressources et emplois (TRE) trimestriel.

41. Constats et résultats : La première étape a consisté à préparer des estimations trimestrielles pour toutes les séries individuelles contenues dans les TRE au besoin en utilisant des hypothèses de travail. Ces estimations doivent être améliorées en levant progressivement certaines des hypothèses de travail et en incorporant plus de données sources. La prochaine étape consistera à équilibrer les TRE aux prix courants et en volumes chaînés. Des recommandations ont été faites pour améliorer les estimations trimestrielles et compiler les TRE. Il s'agit notamment des indicateurs de haute fréquence (IHF) et certaines hypothèses pour l'estimation des dépenses de consommation finale et de la formation brute de capital. Des données mensuelles détaillées sur les importations et les exportations ont été utilisées pour étalonner les séries de comptes nationaux des importations et des exportations par produit en attendant la série de la balance des paiements trimestrielle. La mission a partagé un outil de réconciliation qui sera utilisé pour estimer une première version du TRE trimestriel aux prix courants et en volumes chaînés.

42. En plus des questions de financement à résoudre notamment pour la saisie des états financiers dans le cadre des comptes nationaux annuels provisoires 2021 et définitifs 2020, les comptes nationaux sont confrontés à plusieurs priorités concurrentes, notamment le rebasage et la réalisation d'enquêtes sur les conditions de vie des ménages, l'emploi et le secteur informel.

43. Les sources statistiques pour la compilation des comptes financiers 2019 ont été collectées et traitées au cours de la mission du 13 au 24 février 2023. En particulier, avec la nouvelle présentation des déclarations statistiques et fiscales (DSF) depuis l'exercice 2018, un nouveau traitement a été mis en place pour les DSF couvrant essentiellement les sociétés non financières (SNF) et les auxiliaires financiers.

Statistiques de finances publiques

44. Migration des statistiques aux normes et principes du MSFP 2014. Objectif : Elargissement du champ de couverture des statistiques de finances publiques au secteur public selon le MSFP 2014.

45. Constats et résultats : L'assistance a permis de conforter les avancées du pays dans le processus de migration des statistiques de finances publiques aux normes et principes du MSFP 2014. Le Burkina Faso, via la Direction de suivi des opérations financières de l'état (DSOFE), produit régulièrement les TOFE des différents sous-secteurs de l'administration publique.

46. Au regard des progrès et des connaissances acquises du MSFP 2014, la mission souligne que le Burkina est à mesure de migrer au TOFE base MSFP 2014 et s'en servir pour le suivi du prochain programme économique et financier. En effet, la qualité du TOFE de l'administration centrale budgétaire, le degré de technicité des compileurs et l'implication croissante des autorités, sont des gages qui militent pour ce basculement.

47. Le Burkina Faso a franchi une étape supplémentaire dans le processus de migration des SFP aux normes du MSFP 2014 avec la production sur une base expérimentale, une situation consolidée des transactions de l'administration publique. En termes de perspective, il est envisagé à court terme, l'élaboration des statistiques du Burkina Faso selon le cadre analytique complet du MSFP 2014 avec l'intégration des opérations non monétaires.

C. Côte d'Ivoire

Administration douanière

48. Evolution des services de surveillance et degré d'opérationnalisation du renseignement douanier - du 26 septembre au 7 octobre 2022. Objectifs : apprécier (1) le niveau d'engagement de la Douane ivoirienne dans la maîtrise de son dispositif de surveillance en vue du développement de la lutte contre la fraude, et (2) et le degré d'opérationnalisation de la fonction de renseignement dans les services de la Douane Ivoirienne, dans la couverture des flux déclarés comme des flux frauduleux.

49. Constats et Résultats : Pour améliorer son efficacité en matière de lutte contre la fraude et les grands trafics, la Direction générale des douanes a continué à renforcer ses services de surveillance et à développer ses activités de renseignement. Afin d'accompagner les mesures préconisées en matière de renseignement, un plan d'actions a été proposé. Le niveau de mise en œuvre de ce plan d'actions pourra être évalué lors d'une prochaine mission à prévoir au programme d'activités de l'AFRITAC de l'Ouest. Par ailleurs, un appui technique pourrait être apporté dans l'intervalle à la Direction générale des douanes pour la rédaction d'une instruction-cadre sur la surveillance douanière.

Administration fiscale

50. Participation à la mission du Département des finances publiques (Abidjan, du 23 janvier au 3 février 2023). Objectifs : (1) faire le point sur la mise en œuvre du plan de réformes stratégiques de l'administration fiscale ; (2) évaluer les performances et le cadre de gouvernance de la Direction générale des impôts ; (3) mesurer l'efficacité de son plan d'amélioration de la conformité à la TVA ; (4) aider à concevoir une stratégie d'élargissement de l'assiette fiscale ; et (5) évaluer ses besoins de développement des capacités à moyen terme. Principaux résultats dégagés : la mission a recommandé : (1) d'identifier et d'imposer les entreprises moyennes de l'intérieur du pays ; (2) de renforcer le suivi des déclarations et des paiements de TVA ; (3) d'augmenter le nombre de contrôles fiscaux axés sur les déclarations de TVA nulles ou créditrices, qui représentent plus de la moitié des déclarations de TVA des entreprises grandes et moyennes ; (4) de concevoir une stratégie de recouvrement des arriérés d'impôts ; (5) d'appliquer les règles de segmentation des contribuables ; (6) de fidéliser les grandes entreprises et d'étendre les téléprocédures aux entreprises moyennes ; (7) d'adopter une stratégie de contrôle et de traitement des données ; et (8) de moderniser les services de renseignement.

Gestion des dépenses publiques-Budget

51. Mise en œuvre du contrôle interne budgétaire du 9 novembre au 2 décembre 2022. Objectifs : La mission a appuyé les autorités ivoiriennes dans la mise en place du contrôle interne budgétaire (CIB) dans les ministères en Côte d'Ivoire, en appliquant le guide régional de l'UEMOA sur le CIB. Cet appui constituera le premier cas d'application du CIB dans les pays de l'UEMOA. Les enseignements pourront donc servir d'inspiration pour l'appui à des réformes similaires dans les pays voisins et des autres pays d'Afrique francophone.

52. Constats et Résultats : Un certain nombre de points d'attention ont été relevés lors de la mission. Il convient tout d'abord de privilégier une approche pragmatique graduée de déclinaison du CIB. Un des facteurs clés du succès de la démarche repose sur la mise en place d'un pilotage coordonné de mise en œuvre du CIB. Un autre axe important s'agissant du déploiement du CIB est la nécessaire articulation et bonne coordination à rechercher avec la direction du contrôle financier.

53. La mission a élaboré avec les autorités les grandes lignes d'un plan d'action glissant sur 2022/2024, pour la mise en œuvre du déploiement du CIB. Une mission de suivi organisera un séminaire général tous ministères confondus, avec la présence de la Direction du contrôle financier (DCF) et de la Cour des comptes présentant la démarche générale et les principaux enjeux liés au CIB et expérimentera la démarche de CIB sur 4 ou 5 ministères pilotes.

Gestion des dépenses publiques-Trésor

54. Mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés - du 20 juin au 1er juillet 2022. La mission a noté peu d'avancement dans les travaux de réforme comptable depuis la précédente mission de janvier 2022 ; elle a fait sept recommandations prioritaires en insistant sur la nécessaire fixation d'un calendrier précis, qui était déjà au cœur des recommandations de la mission de janvier 2022, et qui apparaît indispensable pour mobiliser l'ensemble des acteurs. Au nombre de ces recommandations se trouvent :

- L'adoption du cadre réglementaire comptable de la CDCP et de la comptabilité des matières (CM), avant la fin de l'année 2022 ;
- La préparation du projet de loi fixant le délai de certification des comptes d'ici décembre 2022 : la mission propose de s'inspirer des pratiques du Maroc et du Sénégal qui prévoient, une période d'essai, avec la production d'un bilan d'ouverture (BO) « à blanc » par le MEF, et de certification des comptes « à blanc » par la Cour des comptes, sur une ou deux années, avant de basculer définitivement l'année suivante sur un BO en réel, avec certification des comptes par la Cour ;
- L'établissement du dialogue avec la Cour des comptes sur la stratégie de la réforme comptable et la préparation du premier BO – à partir de septembre 2022 ;
- La valorisation du patrimoine immobilier et routier en priorisant le patrimoine à fort enjeu financier - juin 2023 : AGEROUTE (valorisation du patrimoine routier contrôlé par l'État), SONAPIE (poursuite de la valorisation des immeubles à enjeux financiers), sous le pilotage de la DPE ;
- Le risque majeur concerne le calendrier de mise en œuvre de la réforme comptable, notamment la date de mise en place de la certification des comptes, qui nécessite l'adoption d'une loi, à partir de laquelle le séquençage des activités du premier BO pourra utilement être décidé.

Gestion de la dette publique

55. Formation sur l'Audit de la Dette - du 16 au 20 mai 2022. Objectifs : Cet atelier à distance s'inscrit dans le cadre du programme de renforcement des capacités analytiques des gestionnaires de la dette publique en Côte d'Ivoire. Il vise à renforcer le cadre institutionnel de gestion de la dette et en particulier la fonction d'audit de la dette au sein de la Direction de la dette publique et des dons (DDPD), principale structure de gestion de la dette publique de la Côte d'Ivoire.

56. Constats et Résultats : La DDPD dispose d'un service d'audit et contrôle interne qui nécessite de développer une vision claire sur l'audit interne de la dette à réaliser, les principales opérations à auditer et les procédures d'audit interne permettant d'améliorer la gestion de la dette au sein de la DDPD et se conformer aux procédures internes mises en place par les autorités.

57. Les participants à l'atelier de formation ont été au nombre de 19. Les profils représentés dans la population cible de l'atelier ont été variés puisqu'outre les auditeurs internes au sein de la DDPD, des représentants des structures de gestion de la dette ont pris part aux travaux de l'atelier. La diversité des profils des participants et l'association entre les structures de contrôle et celles de gestion de la dette ont permis d'apporter une dynamique de groupe favorisant un échange entre gestionnaires et auditeurs sur des questions importantes relatives à la gestion et l'audit des opérations de la dette.

Statistiques du secteur réel

58. Les comptes nationaux du 23 avril au 13 mai 2022. Objectif : Revoir les travaux d'alignement des comptes nationaux trimestriels (CNT) sur la nouvelle série des comptes nationaux conformes au Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008).

59. Constats et résultats : Les retards dans la compilation des comptes nationaux annuels (CNA) ont contribué au retard des CNT. En outre, les indicateurs de haute fréquence (IHF) disponibles ne reflètent pas encore les mouvements des CNA. Par exemple, l'indice harmonisé de la production industrielle (IHPI) rénové n'a pas apporté toutes les améliorations espérées pour l'étalonnage de la production des branches d'activités ou des produits. En plus de la couverture de l'échantillon d'entreprises de l'IHPI qui faiblit dans plusieurs sous-branches d'activités, des différences de classement des produits par rapport à la base des données financières des entreprises (BDF) pourraient aussi expliquer les évolutions divergentes des séries de taux de croissance de la production et de l'IHPI pour plusieurs branches d'activités. La mission recommande à l'INS d'organiser des travaux d'équipe pour revoir et au besoin harmoniser les classements des unités. S'agissant du retard des CNA : l'INS s'est engagé à mettre à disposition les CNA définitifs 2019 en octobre 2022 et des CNA 2020 en décembre 2022.

Statistiques de finances publiques

60. Migration des statistiques aux normes et principes du MSFP 2014. Objectif : Elargissement du champ de couverture des statistiques de finances publiques au secteur public selon le MSFP 2014.

61. Constats et résultats : Le processus de migration des statistiques de finances publiques en particulier les transactions de l'administration centrale dans sa phase technique, est un succès. En effet, le pays connaît des avancées considérables qui se traduisent par une production régulière des TOFE des différents sous-secteurs de l'administration publique, dont celui de l'administration centrale budgétaire qui est produit trimestriellement. De même, la situation consolidée des transactions du secteur de l'administration publique est annuellement produite depuis l'année fiscale 2020. Toutefois, le processus de migration des SFP, dans sa phase actuelle ne sera complet, qu'avec l'approbation des autorités. En effet, malgré les avancées techniques, le TOFE base MSFP 1986 hybride, est utilisé pour le suivi et l'analyse de la gestion financière des pouvoirs publics.

62. Par ailleurs, la migration des SFP aux normes du MSFP 2014, requiert un renforcement des capacités des autorités en charge de la conduite de la politique économique publique et du suivi des critères de performance des programmes économiques et financiers.

63. La mission conduite du 31 octobre au 11 novembre 2022 a poursuivi les travaux entamés lors de la mission précédente sur l'établissement des statistiques des entreprises

publiques (avril 2022) en élargissant la couverture des données à quatre entreprises d'État (à savoir : SIR, PETROCI, AIR COTE D'IVOIRE et CI-ENERGIES). La mission a présenté aux autorités une présentation sur la classification fonctionnelle des dépenses (CFAP) et les a encouragées à produire régulièrement les données de la CFAP. Elle a fait le point sur la mise en œuvre en cours de la Directive N° 10/2009/CM/UEMOA de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) de 2009 (Directive TOFE) et a aidé les autorités à améliorer la qualité et la couverture des données des SFP conformément au Manuel des statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014). La mission a également examiné et affiné les données TOFE des unités extrabudgétaires (UER) et les projets de données SFP des entreprises d'État pour l'exercice 2021.

Analyses macroéconomique et budgétaire

64. Renforcer l'analyse des risques d'endettement des entreprises publiques. Objectif : fournir, aux agents de la DGPE intervenant dans le processus de suivi de l'endettement des EP et des risques qui y sont liés, les outils et les connaissances nécessaires à l'amélioration du dispositif existant.

65. Constats et résultats : La mission conduite du 7 au 18 novembre 2022 a constaté de nombreuses avancées dans la gestion du portefeuille de l'Etat et dans le suivi des risques budgétaires, avec la mise en œuvre effective de 19 recommandations formulées par des missions précédentes du FMI et 8 autres recommandations en cours de finalisation, notamment sur l'appréhension des flux financiers entre les entreprises publiques et le budget, le suivi des engagements financiers et des passifs contingents, et l'amélioration de la coordination. Elle a animé un atelier de travail sur trois outils développés par FAD au profit d'une vingtaine de cadres du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat : outil de suivi de la santé financière des entreprises publiques, outil de stress-test des entreprises et outil d'analyse des garanties des entreprises publiques. Les travaux de la mission ont également porté sur le renforcement des capacités notamment en matière de statistiques de finances publiques. Il en est résulté une bonne appropriation de ces outils, en particulier l'outil de suivi de la santé financière des entreprises publiques qui a commencé à être utilisé.

D. Guinée

Administration douanière

66. Renforcement de la fonction d'évaluation en douane du 8 au 19 août 2022. Objectifs : (i) évaluer les progrès réalisés depuis la dernière mission et (ii) examiner les différentes alternatives technologiques qui pourraient appuyer qualitativement la procédure d'évaluation des marchandises.

67. Constats et résultats : La majorité des recommandations formulées n'a été que partiellement exécutée. La mission a noté également que les vérificateurs rencontrés démontrent de bonnes aptitudes dans l'application quotidienne de la valeur transactionnelle. 36 vérificateurs ont bénéficié d'une formation sur la valeur en douane, financée par l'Union européenne. Malgré les avancées signalées, la douane doit encore progresser dans certains domaines pour considérer que l'application de la valeur transactionnelle soit en conformité avec les bonnes pratiques internationales. Des mesures d'ajustement prioritaires ont été proposées. Elles sont nécessaires pour faire en sorte que (i) tous les acteurs concernés par la fonction d'évaluation en douane (services douaniers, partenaires de la chaîne logistique) s'approprient la stratégie entérinée pour

une parfaite maîtrise de ladite fonction, (ii) les recettes soient davantage mobilisées et sécurisées et (iii) le climat des affaires soit consolidé et attractif.

Administration fiscale

68. Première évaluation du régime d'administration fiscale à travers l'outil diagnostic TADAT 1 du 19 septembre au 03 octobre 2022. Objectifs : fournir des indications précises sur les points forts de l'administration fiscale et les marges de progrès qui restent à réaliser pour permettre aux autorités de concrétiser leur ambition de doubler à moyen terme le niveau de mobilisation des recettes pour le porter à 13,88% du PIB.

69. Constats et résultats : Des progrès encourageants ont été réalisés au cours de la période récente. Un nouveau numéro d'identification unique et centralisé a ainsi été mis en place. Un système informatique rénové a rendu la télédéclaration et le télépaiement effectifs pour les grandes et moyennes entreprises. Des méthodes de retenue à la source existent dans le nouveau code des impôts, ainsi que des régimes de paiement anticipé. L'administration fiscale informe de manière proactive les contribuables sur leurs obligations fiscales et le règlement des litiges fiscaux est organisé selon un processus conforme aux meilleures pratiques.

70. La mission conduite du 28 novembre au 9 décembre avait pour objectif de fournir aux autorités un plan opérationnel « post-TADAT » détaillant les actions concrètes à mettre en œuvre au regard des résultats de l'évaluation d'octobre 2022 notamment sur les fonctions de base de l'administration fiscale.

Supervision et restructuration bancaires

71. Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) – Réglementation et supervision bancaires- exigences en matière d'adéquation des fonds propres des banques, du 30 mai au 3 juin 2022. Objectif : assurer le suivi des travaux déjà entrepris pour la mise en œuvre du cadre de Bâle II/III dans le domaine de la solvabilité (définition des fonds propres et calcul des exigences). Les travaux associés à la mission ont compris la préparation et la réalisation de présentations aux banques commerciales locales sur les objectifs et les modalités de la réforme, la finalisation de l'étude d'impact de la réforme et les ultimes ajustements des projets d'instructions.

72. Constats et résultats : La communication au secteur bancaire s'est déroulée sous la forme d'un atelier de deux jours, réunissant des représentants de toutes les banques locales ainsi que la direction et le personnel de la Direction de la surveillance bancaire (DSB). Les présentations ont porté sur les objectifs de la réforme, la nouvelle définition des fonds propres, les conditions générales de calcul des exigences de fonds propres, puis des points spécifiques ont été faits sur les exigences relatives au risque de crédit, au risque opérationnel et au risque de marché. Enfin, une session pratique a été consacrée au modèle de reporting, afin d'attirer l'attention des banques sur les erreurs constatées lors de l'étude d'impact. L'atelier a été très animé et les remarques des banques ont conduit à la modification du projet d'instructions sur certains points.

¹ Tax administration diagnostic assessment tool

73. Les résultats de l'étude d'impact de la réforme ont également été examinés. La nouvelle définition des fonds propres n'a pas d'impact significatif, la quasi-totalité du capital des banques étant constituée d'actions ordinaires ou de bénéfices non distribués.

74. Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) – Tests de résistance, du 21 juillet au 16 décembre 2022. L'objectif de cette mission est d'apporter un appui à la BCRG pour le développement d'un outil permettant au superviseur de réaliser des tests de résistance ou des analyses de sensibilité portant sur des établissements de crédit individuels. Cette mission, dont la durée de réalisation s'étend sur deux semestres, a donné lieu au cours du premier semestre à la formation des équipes de la DSB et à la collecte des données nécessaires à la réalisation de ces tests et analyses. Il doit être souligné que la Direction de la Recherche de la BCRG a été associée à la démarche.

75. Banque centrale de la République de Guinée – Réglementation de la liquidité, du 23 au 27 janvier 2023. L'objectif de cette mission était d'assister la Direction de la Supervision Bancaire (DSB) de la BCRG, en charge de toutes les questions de réglementation et de supervision bancaire en Guinée, dans le développement d'exigences de liquidité conformes au cadre de Bâle III.

76. Elle a consisté en (i) une formation du personnel de la DSB aux définitions et modalités de calcul des deux ratios bâlois adressant les questions de liquidité (LCR -liquidity coverage ratio-) et de financement (NSFR -Net stable funding ratio-) ; (ii) une revue de la réglementation existante ; (iii) un atelier sur la transposition du ratio de liquidité court terme (LCR) dans le contexte guinéen, notamment en ce qui concerne certains concepts clés et la formalisation d'une feuille de route à déployer au cours des deux exercices à venir.

Statistiques du secteur réel

77. Les comptes nationaux du 1er mai au 10 juin 2022. Objectifs : contribuer à la préparation des données sources disponibles pour l'évaluation des comptes nationaux de la nouvelle année de base 2018 conformément au Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008). Cette mission s'est déroulée sous forme de réunions bihebdomadaires pour un suivi rapproché des travaux.

78. Constats et résultats : les travaux réalisés ont permis de transposer la moitié des sources disponibles dans un format utile à l'élaboration des comptes nationaux (passage de nomenclatures, estimations par opération et secteur, analyse des sources, etc.). Cette phase a couvert en priorité les données d'enquêtes de base disponibles ainsi que les enquêtes spécifiques réalisées pour les besoins de la comptabilité nationale. En particulier, les données relatives à l'enquête sur les institutions sans but lucratif au service des ménages de 2019, l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages de 2018/2019, ainsi que l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel en Guinée (ENESIG) de 2018, ont été examinées et traitées. Toutefois, l'INS devra procéder à des apurements complémentaires sur la partie secteur informel de la base de données de l'ENESIG. Plusieurs sources de données administratives ont aussi été exploitées. Il s'agit entre autres des états financiers de la Banque Centrale de la République de Guinée, de ceux des banques commerciales et des comptes de gestion des compagnies assurances. Les nouveaux traitements proposés dans les maquettes actualisées prennent également en compte les changements méthodologiques apportés par le SCN 2008. L'INS doit poursuivre les collectes et traitements de sources pour le rebasage, notamment les déclarations statistiques et fiscales des entreprises et les administrations publiques.

Statistiques de finances publiques

79. Finalisation du processus de migration du tableau des opérations financières (TOFE) de l'administration centrale budgétaire (ACB) conformément au cadre analytique du MSFP 2014.

Objectifs : Finalisation de la migration des statistiques de l'administration centrale budgétaire aux normes et principes du MSFP 2014.

80. Constats et résultats : L'assistance du centre répond, à une requête des autorités de la Guinée avec l'appui du département Afrique du FMI. En effet, les autorités au vu des réformes entrepris depuis quelques années, ont exprimé leur volonté de basculer au TOFE base MSFP 2014, pour le suivi et l'analyse des impacts des politiques économiques publiques. Aussi, le soutien du centre au cours de la mission a permis de mettre à la disposition des autorités et des compilateurs des SFP, d'un outil d'aide à l'élaboration du TOFE de l'administration centrale budgétaire. Toutefois, les autorités ont souhaité un accompagnement de l'AFW durant une phase d'appropriation.

81. La migration des statistiques de finances publiques aux normes du MSFP 2014, induit des changements aussi bien dans la production des statistiques et la détermination des agrégats et des soldes. A cet effet, la mission a organisé un atelier national, pour le renforcement des capacités des compilateurs et des autorités à l'effet de les aider à comprendre, utiliser et analyser le TOFE basé sur le MSFP 2014.

Gestion des dépenses publiques-Budget

82. Mise en œuvre des autorisations d'engagement et des crédits de paiement (AE-CP) du 20 juin au 1 juillet 2022. Cette mission a été axée sur l'insistance du renforcement de la coordination interministérielle, la sensibilisation des acteurs de haut niveau sur la problématique de la réforme budgétaire de la gestion des investissements publics en AE/CP, le renforcement des capacités des responsables budgétaires centraux et ministériels (cinq ministères ciblés), au cours d'un atelier technique et des séances d'élaboration de l'Annexe du PLF 2023 en AE/CP desdits ministères, basé sur le traitement d'au moins cinq (5) cas concrets de budgétisation d'investissements publics en AE/CP. Les cinq ministères sectoriels participant dans cet exercice sont le ministère de la Santé et de l'hygiène publique, le ministère des Infrastructures et des transports, le ministère de l'Agriculture et de l'élevage, le ministère de l'Énergie, des hydrocarbures et de l'hydraulique, le ministère de la Promotion féminine, de l'enfance et des personnes vulnérables. La mission a renouvelé son plaidoyer auprès des hautes autorités en faveur de la finalisation et de la mise œuvre du projet d'arrêté interministériel portant « Cadre Institutionnel de la Mise en Œuvre des AE/CP en Guinée », proposé par la précédente mission.

83. Suivi PIMA et évaluation C-PIMA. Du 30 janvier au 17 février 2023, AFRITAC de l'Ouest a participé à la mission de FAD sur le suivi de la mise en œuvre de l'évaluation du PIMA et l'évaluation de la prise en compte des changements climatiques dans la gestion des investissements publics. La mission a fait le point des progrès enregistrés en matière de gestion des investissements publics et apporté des améliorations dans le projet de textes sur la gestion des investissements publics. L'évaluation de la prise en compte des changements climatiques dans la gestion des investissements publics a permis de mettre en exergue les réformes à mettre en œuvre.

Gestion des dépenses publiques-Trésor

84. Participation d'AFW à la mission du siège sur l'évaluation finale du projet GFP de Guinée (Conakry du 1er au 9 décembre 2022). La contribution d'AFW à cette mission a contribué principalement à appuyer les efforts d'amélioration de la qualité des données comptable. A ce titre : il a été élaboré à l'attention des autorités, un modèle de fiche de reprise de solde de balance d'entrée (BE) 2023. Une liste de 10 comptes à enjeux significatifs a fait l'objet de fiches de reprise en BE rédigée en séance et par les équipes techniques. Cette contribution a permis de formuler des recommandations visant notamment à réunir les conditions de succès de la mise en exploitation du nouveau système d'information comptable pour compter de 2023.

Gestion de la dette publique

85. Développement du marché des titres publics- du 17 au 26 octobre 2022. Objectifs : la mission avait pour objectif d'appuyer les autorités dans le développement du marché domestique des titres publics et faire le suivi des recommandations des dernières missions sur le développement d'une stratégie d'émission de titres publics.

86. Constats et résultats : Le ministère des finances a réalisé avec succès ses toutes premières adjudications d'obligations du Trésor à 5 ans en avril 2022 et à 3 ans en août 2022. Les deux adjudications ont rencontré une réussite. La dernière a été légèrement meilleure à celle d'avril (meilleur rendement pour des échéances similaires, demande accrue, amélioration des taux de couverture et d'absorption).

87. Un plan d'actions a été préparé par la mission pour le développement du marché. Il est structuré en actions à court, moyen et long terme en ce qui concerne la stratégie d'émission, la communication au marché et la coordination entre les principales parties prenantes.

88. Elaboration et mise en œuvre du calendrier d'émission des titres publics- du 16 au 22 décembre 2022. Objectif : Cette mission à distance avait pour objectif d'appuyer les autorités dans l'élaboration, pour la première fois, d'un calendrier d'émission des bons du Trésor (BdT) et des obligations du Trésor (OdT) pour 2023.

89. Constats et résultats : Au terme de la mission, un calendrier d'émission annuel des BdT et des OdT pour 2023 et un calendrier d'émission trimestriel pour le premier trimestre 2023 ont été préparés. Ces deux calendriers ont été validés par les autorités, présentés aux banques et publiés en janvier 2023.

90. Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme- SDMT- du 26 avril au 05 mai 2023. Objectifs : (i) Appuyer les autorités dans le processus d'actualisation de la SDMT pour la période 2024-2027 et fournir des conseils et un appui pour la finalisation du rapport final qui serait annexé à la loi de finances 2024.

91. Constats et résultats : La SDMT examinée lors de l'atelier couvre la période 2024-2027 avec une projection du portefeuille de la dette à fin 2023 (année de référence). Elle a pris en compte notamment l'échéancier de remboursement, les projections de financement extérieur préparées sur la base des prêts disponibles ou à mobiliser ainsi que les projections de financement sur le marché domestique sous forme de Bons et obligations du Trésor.

92. Le document de la stratégie préparé sera discuté et finalisé par le Comité de la dette publique sur la base du dernier cadrage macro budgétaire avant d'être soumis aux autorités pour approbation et publication.

Statistiques du secteur réel

93. Avec l'INS, la mission du 23 janvier au 6 février 2023 a contribué à l'avancement des travaux de préparation de la nouvelle année de base 2018 des comptes nationaux sous le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008), notamment l'amélioration de la confrontation entre les données sources (pré-arbitrage) ainsi que l'élaboration des comptes des biens et services. En outre, un appui a été apporté à la formation des cadres et au démarrage des travaux d'élaboration des comptes nationaux définitifs 2020 et provisoires 2021 selon la base 2006 et le SCN 2008 en vue de leur publication prochaine fin mars 2023.

Analyses macroéconomique et budgétaire

94. Mettre en place les outils de prévision des recettes. Objectif : améliorer la pratique et les outils de prévision des recettes budgétaires et de simulation d'impact de mesures fiscales nouvelles.

95. Constats et résultats : La mission a fait le constat d'une faible mise en œuvre des recommandations de la mission de 2019. La mission s'est déroulée en 3 étapes : (i) atelier de formation sur la méthodologie de projection des recettes et les discussions sur les caractéristiques attendues des outils à développer, (ii) développement des outils et (iii) présentation des outils, test et formation des utilisateurs au cours d'un second atelier. Ces ateliers ont réuni les parties prenantes (Direction générale du budget, régies, Direction de la planification du développement, Direction nationale des études économiques et de la prévision, et la Cellule Technique du Suivi des Programmes (CTSP)).

96. Au total, la mission a atteint les résultats suivants (i) une maquette de prévision des recettes budgétaires (8 impôts couvrant 57% des recettes totales hors dons ont été traités) et son manuel de l'utilisateur ont été livrés, (ii) un outil de simulation d'impact des mesures nouvelles (6 impôts modélisés) et son manuel de l'utilisateur ont été également livrés et (iii) les capacités de prévision des recettes des principaux acteurs ont été renforcées.

97. Suivi PIMA et évaluation C-PIMA. Le conseiller résident en analyse macroéconomique et budgétaire a participé du 30 janvier au 17 février 2023 à la mission de FAD sur le suivi de la mise en œuvre de l'évaluation du PIMA et l'évaluation de la prise en compte des changements climatiques dans la gestion des investissements publics. La contribution du conseiller a porté sur l'analyse de la pratique de la programmation des investissements publics et les risques budgétaires relatifs aux investissements publics. Des outils pour une meilleure programmation des investissements publics ont été proposés.

E. Guinée-Bissau

Administration douanière

98. Classement tarifaire des marchandises du 4 au 15 juillet 2022. Cette mission s'est déroulée en deux phases. La première semaine a été consacrée à une formation de base intensive sur le classement tarifaire pour 30 douaniers, issus de différents services. La deuxième semaine a été consacrée à des réunions techniques avec les équipes des services centraux, portant sur des questions de classement tarifaire telles que : les procédures de dédouanement (en particulier l'importance d'une identification correcte des marchandises dans les déclarations d'importation) ; la gestion des risques et les procédures de contrôle après dédouanement liées aux marchandises les plus importantes importées par la Guinée-Bissau ; la mise à jour du tarif douanier national ; et la mise en œuvre des dispositions légales sur les décisions anticipées.

99. Les actions qui ont été identifiées comme critiques sont :

- La nécessité urgente de conclure la mise à jour du Tarif douanier national afin de le fournir dès que possible sous forme imprimée aux douaniers de terrain (car le manque d'équipement et de connexions Internet fiables ne recommande pas uniquement l'utilisation de documents numériques ou en ligne).
- Construire efficacement l'équipe responsable du Tarif des Douanes au sein de la Section des Règles d'Origine et de la Gestion Tarifaire, conformément au nouveau statut de la Direction générale, afin de maintenir le Tarif des Douanes continuellement mis à jour, de travailler sur les décisions anticipées et de fournir des conseils sur les questions de classification aux autres équipes de la Direction générale.
- Rendre obligatoire l'indication de la description des marchandises (champ 31 dans Sydonia++) dans les déclarations d'importation. Il s'agit d'une mesure réalisable et très simple à prendre afin d'obtenir une information de meilleure qualité sur les marchandises importées et, par conséquent, des marchandises mieux classées.

Analyses macroéconomique et budgétaire

100. Appuyer l'élaboration du Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle (DPBEP) 2023-2025, 24 octobre au 4 novembre 2022.

Objectif : appuyer la préparation d'un DPBEP 2023-2025 cohérent, de qualité et couvrant les entités publiques les plus importantes ainsi qu'une analyse des risques budgétaires.

101. Constats et résultats : le projet de DPBEP 2023-2025 a peu évolué depuis la dernière mission d'AFRITAC de l'Ouest effectuée en mai 2022. La mission a discuté des difficultés rencontrées avec les différentes équipes de travail, apporté des appuis techniques pour leur résorption, et formulé des recommandations pour la finalisation des différents chapitres du document. Les équipes ont été renforcées en techniques de projection de la masse salariale et en analyse des risques budgétaires. Au total, tous les chapitres du document ont été structurés et complétés avec les données disponibles, y compris avec les éléments d'informations sur les risques budgétaires pesant sur l'économie bissau-guinéenne. La prochaine étape de



l'assistance technique fin novembre/début décembre 2022 consistera en l'appui à la finalisation de la rédaction des chapitres du document et la recherche de cohérence entre eux.

102. Les travaux de la mission du 28 novembre au 9 décembre 2022 ont permis d'aboutir à un document, qui après une mise en forme et quelques compléments pourra constituer un « Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle 2023-2025 test ». Les réunions avec l'équipe technique mis en place ont porté sur les pistes d'amélioration à très court terme du document.

Gestion des dépenses publiques-Trésor

103. Suivi de la mise en œuvre du Compte Unique du Trésor (Bissau : 20 février au 4 mars 2023). La mission a accompagné la Guinée-Bissau dans le développement du Compte Unique du Trésor (CUT) et l'amélioration des processus de gestion de trésorerie. La mission a noté les efforts en cours pour la mise en œuvre des recommandations des missions précédente et formulé des recommandations portant notamment sur le renforcement du fonctionnement du Comité de mise en œuvre du CUT (CICUT) et la rationalisation des comptes bancaires publics.

Gestion de la dette publique

104. Formation sur la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme- SDMT- du 23 mai au 2 juin 2022. Objectifs : L'atelier avait pour objectifs de former les cadres, gestionnaires de la dette publique en Guinée-Bissau sur les différents indicateurs d'analyse du portefeuille de la dette couramment utilisés dans l'élaboration de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme et de permettre aux participants de s'approprier le processus et les différentes étapes d'élaboration de la SDMT ainsi qu'une formation pratique sur l'outil quantitatif SDMT.

105. Constats et Résultats : Les travaux de la mission se sont déroulés sous forme d'atelier de formation, d'échange et de discussion au ministère des finances avec la participation de 18 cadres de la Direction générale de la dette publique (DGDP). Deux représentants de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique (DGTCP) ont également participé aux travaux de l'atelier.

106. Au cours de l'atelier, l'accent a été mis sur le côté pratique (i) du processus et les différentes étapes d'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie de la dette ; (ii) le diagnostic et l'analyse d'un portefeuille de dette et les concepts utilisés en matière d'évaluation des coûts et risques liés aux instruments de financement ; et (iii) l'utilisation de l'outil d'analyse SDMT développé par le FMI et la BM.

107. La mission était également l'occasion de discuter avec les autorités et formuler des observations et suggestions d'ordre technique et institutionnel, nécessaires au bon développement et suivi de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme.

Statistiques de finances publiques

108. La mission conduite du 5 au 16 décembre 2023 avait pour but de poursuivre le processus de migration des statistiques conformément aux normes et principes du manuel de statistiques de finances publiques 2014. Les séances de formation ont permis de mettre à niveau les capacités techniques des différents acteurs et de rehausser l'implication des producteurs de données primaires dans le processus de compilation des statistiques de finances publiques et de

mettre en exergue les besoins des compilateurs pour une production de qualité des statistiques de finances publiques dont le TOFE. Les travaux ont permis d'examiner la table de passage et de produire le TOFE à fin décembre 2020 du sous-secteur de la sécurité sociale. Relativement au sous-secteur de l'administration centrale budgétaire qui comprend les ministères et institutions : Les travaux ont permis de passer en revue le TOFE actuel base MSFP 1986, d'examiner la table de passage et de produire le TOFE à fin décembre 2021 selon le MSFP 2014.

Statistiques du secteur réel

109. La mission du 6 au 17 février 2023 a accompagné l'équipe des comptables nationaux pour la finalisation de la série des CNA définitifs 2018 et provisoires 2019-2020 et la préparation des CNA provisoires 2021. Une mise à jour des données de la BDP dans l'outil d'élaboration des comptes provisoires a également été réalisée préalablement à la compilation des CNA provisoires des années 2019 et 2020. Le tableau des comptes économiques intégrés 2018 a aussi été élaboré pour satisfaire les besoins de la prévision en attendant la diffusion des CNA 2019 et 2020.

F. Mali

Gestion de la dette publique

- 110. Amélioration du système de gestion des données de la dette** – du 2 au 11 août 2022. **Objectifs** : L'assistance technique avait pour objectifs (1) d'examiner la mise en œuvre des améliorations et recommandations proposées lors des missions précédentes sur le système intégré de gestion de la dette (SIGED) développé en interne ; (2) d'évaluer de manière générale les performances du système et ; (3) d'aider les développeurs et les utilisateurs finaux du système à clarifier davantage plusieurs questions relatives aux spécifications fonctionnelles du système.
- 111. Constats et résultats** : La mission a constaté une nette évolution depuis 2019, actée essentiellement par le développement d'un module spécifique à l'enregistrement de la dette intérieure et de rapports et états de sortie pour les besoins statistiques et d'analyse du portefeuille de la dette.
- 112. Considérée comme étant globalement en adéquation avec l'architecture fonctionnelle d'une base de données de gestion de la dette**, l'enjeu principal sur lequel il y a lieu de s'intéresser est l'amélioration de la qualité, de la fiabilité et de l'intégrité des données. Cela peut être assuré par l'intégration de contrôles généraux d'entrée, de traitement et de sortie dans le système, et par l'élaboration de tableaux périodiques de vérification des données.
- 113. La mission a produit un outil de suivi de mise en œuvre des recommandations.** Il s'agit d'une maquette Excel comportant 4 feuilles relatives respectivement au suivi technique des actions, au suivi du plan d'actions, au suivi de la conformité aux exigences de la gouvernance des systèmes d'information et au suivi de la conformité des exigences de sécurité.

Administration fiscale

114. Renforcement des capacités d'analyse risque en matière de programmation des contrôles fiscaux (mission à distance, du 18 juillet au 5 août 2022). Principaux constats. Privilégiant une approche basée sur la mise en avant des expériences des pays de la sous-région,

une mission d'assistance technique a été organisée pour évaluer les outils d'analyse risque utilisés par l'administration fiscale malienne au regard de l'expérience burkinabè. Compte tenu du calendrier de la mission, les sujets d'actualité liés à la levée des sanctions de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont également été évoquées avec les autorités (notamment, la reprise de la possibilité de payer ses impôts par internet). Principaux résultats dégagés. Au-delà des propositions concrètes destinées à améliorer les fonctionnalités de requêtage actuelles du système d'information de la DGI (SIGTAS), des recommandations pratiques ont été faites pour redynamiser l'organisation et la gestion actuelle du projet d'intelligence économique, aujourd'hui encore trop axé sur le seul volet « technique » (maîtrise d'œuvre – MOE) au détriment du volet « métier » (maîtrise d'ouvrage – MOA), notamment s'agissant du suivi des protocoles d'échange de données avec les autres administrations publiques et tiers partenaires.

Analyses macroéconomique et budgétaire

115. Appuyer l'opérationnalisation du modèle MME_DNPD rénové. Objectif : Cette mission qui s'est déroulée en deux temps – à distance avec deux experts court terme (STX) en novembre 2022, puis sur place avec un LTX seulement en janvier / février 2023 vise l'actualisation du modèle macroéconomique développé (MME_DNPD).

116. Constats et résultats : Les travaux ont consisté en des séances de travail de calibrage, d'actualisation des données historiques et de test du modèle. Elles ont aussi assuré la formation des membres du Comité de prévision et de modélisation (CPM) sur les fondements méthodologiques du modèle, son utilisation ainsi que sur l'analyse de la qualité des projections. La formation et les exercices pratiques ont notamment couvert le calibrage du modèle, l'analyse de la qualité de la projection à travers une analyse du Tableau des Ressources et des Emplois (TRE), des tableaux de synthèse des résultats, des soldes caractéristiques du Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) et de la balance des paiements et l'analyse des indicateurs macroéconomiques.

117. Le modèle a été adopté par le CPM qui a décidé de l'utiliser pour effectuer le cadrage 2023 – 2026 en parallèle avec l'ancien modèle. La mise en place et le respect d'un calendrier de travail du CPM et l'élargissement du mandat de ses membres aux problématiques de gestion des risques budgétaires ont également été discutés.

Appui au processus de révision et modernisation du CGI et du LPF du Mali

À l'issue de l'évaluation TADAT conduite en 2019, les autorités maliennes, conscientes de la lourdeur et du coût des procédures fiscales, du déséquilibre entre les pouvoirs de l'administration et les droits des usagers, de la multiplicité et de la juxtaposition des textes et du manque de transparence et de l'instabilité de la législation, se sont engagées en 2020 dans un vaste processus de révision et modernisation de leur CGI et LPF. L'avis du FMI ayant été sollicitée par le Ministre de l'Economie et des Finances sur le premier projet de texte en ayant résulté, une mission a été conduite en juin 2021 afin d'identifier les procédures fiscales non alignées sur les meilleures pratiques et de proposer une structuration et un contenu modernes, conformes aux standards internationaux. Une expérience similaire est conduite depuis par l'AFRITAC du Centre au niveau des pays de la CEMAC.

En la forme, la structuration des LPF suivie dans les pays francophones restant encore très largement tourné vers les préoccupations de l'administration fiscale et ses missions régaliennes (asseoir, liquider, recouvrer et contrôler l'impôt), au détriment d'une vision « usager », plusieurs aménagements ont été proposés sur la base des modèles interaméricains et Est-Africains.

Au fond, les principales recommandations émises sont résumées ci-dessous :

- *Aligner le seuil d'assujettissement à la TVA sur le seuil de compétence des Centres des impôts des moyennes entreprises (CIMEs) ;*
- *Actualiser les dispositions relatives au remboursement des crédits de TVA ;*
- *Mettre à jour les dispositions relatives au paiement différé de la TVA afférente aux importations de biens ;*
- *Encadrer les échanges automatisés de données entre les administrations ;*
- *Encadrer l'envoi de sms et le paiement par téléphonie mobile ;*
- *Fusionner en un document unique la sommation et le commandement de payer ;*
- *Introduire en matière contentieuse le principe d'acceptation tacite en cas de non-réponse de l'administration dans le délai imparti ;*
- *Fusionner le contentieux de l'assiette et le contentieux du recouvrement ;*
- *Réduire les délais de réclamation et de traitement du contentieux ;*
- *Améliorer la lisibilité des seuils de compétence, tant en matière gracieuse que contentieuse et élargir la délégation de signature pour fluidifier et réduire les délais de traitement ;*
- *Supprimer les frais de poursuite, quitte à augmenter à due concurrence le taux des intérêts de retard appliqués qui est de 2% actuellement ;*
- *Compléter les dispositions relatives à la procédure d'admission en non-valeur.*

Ce processus de révision et de modernisation du CGI et du LPF, suspendu un temps compte tenu de la situation du pays, a pu reprendre et a conduit, après consultation des différents acteurs publics, des principales organisations professionnelles et prise en compte de certaines recommandations du FMI, à la rédaction d'un projet de texte amendé.

Statistiques du secteur réel

118. La réropolation des comptes nationaux du 14 au 25 novembre 2022. Objectifs : initier les travaux de réropolation des comptes nationaux annuels (CNA) de la nouvelle année de base 2015, conformes au Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008). Former les cadres de l'Institut national de la statistique (INSTAT) sur les techniques de réropolation.

119. Constats et résultats : la mise à disposition des séries longues des CNA est une étape importante des travaux de rebasage. Elle vise à fournir aux utilisateurs des séries longues homogènes après l'adoption de nouvelles sources de données, de nouveaux concepts et méthodes lors du rebasage. La mission a aidé l'INSTAT à compiler les premières estimations des CNA rétopolés sur la période 2004 à 2014 (année de base 2015), selon le SCN 2008. La mission a aidé à mettre en place les outils de rétopolation. Les résultats préliminaires portent sur les estimations du PIB optique de la production et de la dépense, aux prix courants et aux prix de l'année précédente. Des travaux de finalisation porteront sur l'examen approfondi de certaines hypothèses de travail ainsi que la collecte de données additionnelles. La mission a recommandé de finaliser les résultats des séries des CNA rétopolés et de préparer des notes explicatives sur les changements en vue de leur publication. La mission a également recommandé à l'INSTAT de rédiger et de publier le document de méthodologie de la rétopolation d'ici mars 2023.

G. Mauritanie

Administration fiscale

120. Participation à la mission du Département des finances publiques (Nouakchott, du 17 février au 3 mars 2023). Objectifs : identifier les raisons de la lenteur des progrès accomplis à ce jour dans la réalisation des objectifs du projet de développement des capacités.

121. Principaux résultats dégagés : la mission a développé un schéma directeur basé sur 10 principes clés : (1) un cadre juridique approprié ; (2) un cadre de gestion efficace en termes d'organisation et de personnel ; (3) un système déclaratif favorisant le respect volontaire ; (4) des procédures de paiement simplifiées ; (5) un fonctionnement qui privilégie le service au contribuable ; (6) un contrôle fiscal basé sur le risque ; (7) une utilisation intensive des technologies de l'information ; (8) des pratiques modernes de gestion des ressources humaines ; (9) des modèles efficaces de changement institutionnel ; et (10) un environnement d'intégrité et de bonne gouvernance. Ce cadre nécessitera une refonte complète des processus des fonctions essentielles, accompagnée par : (1) la mise en place d'un véritable processus de conduite de la réforme ; (2) un engagement fort des autorités ; (3) un cadre de gouvernance efficace ; (4) l'engagement des parties prenantes associé à une stratégie de gestion du changement ; (5) la mise en œuvre d'une politique de ressources humaines ; et (6) le renforcement des capacités en matière de technologies de l'information.

Administration douanière

122. Mise en place d'un système de gestion automatisée des risques. La mission qui s'est déroulée du 9 au 18 janvier 2023 avait pour objectifs d'analyser la sélectivité en cours et fournir les recommandations permettant d'achever les prérequis à la mise en place d'un système de gestion automatisée des risques. La définition de profils de risque a été proposée et validée pour initier une sélectivité basée sur le risque. La mission a fourni des recommandations par le biais d'ateliers et d'un plan d'actions afin de capitaliser sur les améliorations informatiques et l'adhésion opérationnelle pour définir des profils de risque en poursuivant les actions en cours du Comité technique et du Comité de sélectivité.

123. Suivi des engagements douaniers et traitement de la dette douanière. Cette mission du 6 au 17 février 2023 avait pour principaux objectifs de renforcer la stratégie, les procédures et les méthodes visant à limiter les abus et dysfonctionnements relevés en matière de respect, par les

opérateurs, des engagements souscrits en optimisant leur contrôle et leur suivi. La mission visait également à apporter un appui technique à la DGD dans la consolidation juridique, procédurale et méthodologique de ses processus de gestion et de recouvrement de la dette douanière. Les travaux ont permis de proposer un plan d'actions « exonérations et régimes suspensifs » qui peut être mis en œuvre sans tarder. De même, une documentation technique et réglementaire relative à la gestion, au paiement et au recouvrement de la dette douanière a été mise à disposition de la DGD.

Gestion des dépenses publiques-Budget

124. Elaboration du Document de programmation budgétaire à moyen terme du 4 au 15 juillet 2022. L'objectif principal de la mission était l'accompagnement des cadres de la Direction Générale du Budget pour l'élaboration des documents de la programmation budgétaire à moyen terme selon les standards internationaux et la réglementation en vigueur en tenant compte des spécificités nationales.

125. La mission a fait une revue de qualité sur le DPBMT et les deux cadres de dépenses à moyen terme ministériels (CDMT-m) présentés à la mission. Elle a constaté que ces documents n'ont pas été préparés ni dans un cadre interministériel collaboratif ni sur la base de certains documents essentiels d'options macroéconomiques et de stratégies gouvernementales mises à jour. La mission a formulé des recommandations pratiques pour renforcer cette coopération interministérielle ainsi que les orientations précises pour améliorer ces documents.

Gestion des dépenses publiques-Trésor

126. Les travaux menés du 14 au 25 novembre 2022 avaient pour buts d'actualiser la stratégie de préparation du bilan d'ouverture (BO) et de documenter les dossiers d'inventaire du BO pour quelques comptes sélectionnés, en accord avec la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique (DGTCP). La mission a fait l'état d'avancement des travaux, et élaboré conjointement avec l'équipe de la DGTCP des dossiers d'inventaire type, nécessaire à la fiabilisation du premier bilan d'ouverture (BO).

127. Elle a élaboré à l'attention des autorités, un modèle de fiche de reprise de solde de balance d'entrée 2023. Une liste de 10 comptes à enjeux significatifs a fait l'objet de fiches de reprise rédigée en séance et par les équipes techniques.

128. La mission a formulé des recommandations visant notamment à réunir les conditions de succès de la mise en exploitation du nouveau système d'information comptable pour 2023.

Statistiques du secteur réel

129. Les comptes nationaux trimestriels du 18 au 29 juillet 2022. Objectifs : revoir le dispositif statistique, développé par l'Agence nationale de la statistique et de l'analyse démographique et économique (ANSADE), pour l'élaboration des comptes nationaux trimestriels (CNT) selon l'optique de production.

130. Constats et résultats : La mission a revu les choix des indicateurs à haute fréquence (IHF), et introduit des améliorations des maquettes d'élaboration des CNT, ainsi que la désaisonnalisation des séries brutes. Elle a également aidé l'ANSADE à préparer des notes de publication et des notes

méthodologiques. L'ANSADE envisage de publier au grand public les résultats des CNT en mars 2023. Un groupe de travail spécialisé sur les CNT (GTS-CNT) a été créé par arrêté ministériel. Ce groupe rassemble les principaux partenaires statistiques de l'ANSADE. Le rôle du GTS-CNT est de faciliter l'accès de l'ANSADE aux IHF et de commenter les choix méthodologiques et les résultats lors de la phase expérimentale, qui s'étale jusqu'à fin 2022. Avec le soutien d'AFRITAC de l'Ouest, l'ANSADE a produit et présenté au GTS-CNT une première version des CNT en volumes et en valeurs. L'ANSADE prévoit de publier, au grand public, les séries trimestrielles du Produit Intérieur Brut (PIB) et sa répartition par branche d'activité couvrant la période 2014-2022.

Statistiques de finances publiques

131. Travaux d'élargissement du champ de couverture des Statistiques de finances publiques selon le MSFP 2014. Cette mission s'est inscrite dans la reprise des travaux de migration des statistiques aux normes internationales en vigueur dont celles du Manuel de statistiques de finances publiques (MSFP) 2014. En effet, ces dernières années le pays a accusé un retard dans l'élaboration des statistiques de finances publiques base MSFP 2014. Les réformes au sein de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique, ont réassigné la production du TOFE à une autre direction. A cet effet, la mission a été une occasion de formation et d'affinement des statistiques aussi bien sur la base du MSFP 1986 que sur la base 2014. Ainsi, les travaux ont permis d'affiner le traitement du TOFE actuel à travers un passage de toutes les rubriques de la Balance générale issue du Compte Général de l'Administration des Finances (CGAF).

132. De même, les travaux ont consisté en la production d'une table de passage pour la transposition des opérations comptables aux format du MSFP 2014.

133. Au terme des travaux, le centre a pu mettre à la disposition deux outils pour la production du TOFE de l'administration centrale budgétaire (ACB) aussi bien sur la base du MSFP 1986 que 2014. Il revient à la DCCGT de s'atteler à un processus de double commande dans un processus d'appropriation du nouveau format.

Supervision bancaire et restructuration bancaires

134. Après avoir assuré la mise en conformité de la réglementation mauritanienne avec les nouvelles règles bâloises en matière de solvabilité et de liquidité court terme, l'assistance technique vise désormais à améliorer les pratiques de supervision sur pièces et sur place, au travers de (i) la définition et la mise en place d'indicateurs d'alerte précoce, (ii) la révision du processus de notation des établissements de crédit et d'évaluation de leurs risques ainsi que (iii) par des actions de formation ciblées sur certaines problématiques. Les travaux de mise à jour de la réglementation se poursuivent en parallèle avec l'étude déjà entamée de la mise en place du ratio structurel de liquidité à long terme et la révision, également démarrée, des textes relatifs au contrôle interne et à la gestion des risques.

135. Banque centrale de Mauritanie (BCM) – Réglementation et supervision bancaires, du 20 juin au 1er juillet 2022. L'objectif de cette mission était de continuer à assister la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) dans la mise en place d'un cadre de supervision basée sur les risques complet et efficace, à travers la définition d'indicateurs d'alerte précoce au niveau individuel des banques et l'intégration de ces indicateurs dans un tableau de bord. La mission a permis (i) de finaliser un ensemble d'indicateurs d'alerte précoce, (ii) de tester leur mise en œuvre sur quatre banques locales (dont deux jugées systémiques), (iii) de les rendre cohérents avec le système

actuel de notation des banques et (iv) de déterminer des seuils d'alerte. Elle a également apporté son soutien à la BCM dans sa communication avec les banques pour la mise en œuvre du Net Stable Funding Ratio (NSFR) et a répondu à deux demandes du département de la supervision sur place (révision d'un projet de charte de conduite des missions de contrôle sur place et développement initial d'une méthodologie de supervision du risque de liquidité).

136. La liste des indicateurs d'alerte avancée retenus lors de la mission de mars 2022 a été revue : certains ont été supprimés pour éviter toute redondance ou en raison de difficultés de calcul ; deux autres ont été ajoutés. Les seuils d'alertes (orange et rouge) ont été déterminés.

137. En outre, tous les indicateurs utilisés pour la notation annuelle ont été examinés et mis en conformité avec ceux utilisés au titre de l'alerte. Néanmoins, il apparaît nécessaire, conformément à la feuille de route discutée en janvier 2022, d'aller plus loin et de refondre le système de notation afin de suivre davantage de risques, de mieux intégrer l'évaluation des cadres de gestion des risques ou de gouvernance et de permettre l'introduction de jugements d'experts. Ces éléments ont été traités au cours du second semestre.

138. Banque centrale de Mauritanie (BCM) – Réglementation et supervision bancaires, du 26 septembre au 8 octobre 2022. L'objectif principal de cette mission était d'identifier les besoins d'évolution du cadre réglementaire et de supervision applicable aux établissements financiers et évaluer l'avancée de la supervision basée sur les risques.

139. Cette mission a permis d'identifier les types d'établissements susceptibles de rentrer dans la définition des établissements financiers, en distinguant notamment les établissements de crédit-bail, d'affacturage ou de garantie et les institutions à statut légal spécial placées sous la supervision de la BCM. Une réflexion a également été engagée concernant les besoins d'évolution réglementaire et une feuille de route a été établie à cet effet. La mission a également permis de constater l'utilisation de certains des outils définis à l'occasion de missions précédentes (indicateurs d'alerte précoce) et a proposé des modifications à l'actuelle instruction sur le contrôle interne, datant de 2012. Enfin, du temps a été consacré à l'approfondissement des textes relatifs aux établissements de paiement et de monnaie électronique et à l'analyse de l'activité digitale des banques mauritaniennes.

Gestion de la dette publique

140. Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme- SDMT- du 12 au 16 septembre 2022. **Objectifs :** (i) examiner le projet de SDMT préparé par les autorités et évaluer si le processus de la SDMT a été correctement suivi. (ii) fournir des conseils et un appui pour la finalisation de la SDMT dont le rapport final pourrait être annexé à la loi de finances 2023.

141. Constats et résultats : La SDMT examinée lors de l'atelier couvre la période 2023-2025 avec une projection du portefeuille de la dette à fin 2022 (année de référence). Elle a pris en compte notamment l'échéancier de remboursement, les projections de financement extérieur préparées sur la base des prêts disponibles ou à mobiliser et les projections en termes de réserve de trésorerie existante à fin 2022.

142. Le document de la stratégie préparé sera discuté et finalisé par le Comité de la dette publique sur la base du dernier cadrage macro budgétaire avant d'être soumis aux autorités pour approbation et publication.

143. AT sur le développement du marché domestique des titres publics- du 13 au 23 novembre 2022. L'objectif principal de cette mission était de soutenir les autorités dans l'élaboration d'une feuille de route indiquant les actions à court, moyen et long terme nécessaires pour développer le marché domestique des titres publics.

144. Constats et résultats : La mission a pu discuter avec les différents acteurs du marché sur les mesures et actions susceptibles de permettre le développement de l'activité sur les marchés primaire et secondaire. Au terme de la mission, un plan d'actions pour le développement du marché a été recommandé. Ce plan est structuré autour d'actions à court, à moyen et à long termes. Les actions à court terme visent à améliorer la stratégie d'émission, la communication avec le marché et la coordination entre les principaux acteurs du marché.

145. AT sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un calendrier d'émission des titres publics pour 2023- du 15 au 20 janvier 2023. Objectif : La mission visait à appuyer les autorités dans l'élaboration d'un calendrier d'émission des titres publics pour 2023, en cohérence avec la stratégie d'endettement actuelle de la Mauritanie.

146. Constats et résultats : La mission a travaillé avec les autorités pour préparer un calendrier d'émission annuel pour 2023 et un calendrier d'émission trimestriel pour le premier trimestre 2023, sur la base des besoins de financement budgétaire de 2023, du plan annuel de Trésorerie de 2023 et des contraintes du marché domestique de la dette.

Analyses macroéconomique et budgétaire

147. Renforcer l'appropriation de l'outil de cadrage macroéconomique. Objectif : La mission s'est déroulée en trois phases. Pendant la première phase du 14 au 25 novembre 2022 sous la forme de visioconférence avec les parties prenantes.

148. Constats et résultat : a permis dans un premier temps de faire le constat de la non-utilisation de l'outil fourni lors des missions d'assistance technique de 2019 et 2020, d'identifier les défis de l'actualisation de l'outil et de mettre à jour le modèle avec les données récentes disponibles. La mission a consisté en des échanges en vue de parvenir à l'actualisation et la simplification du modèle macroéconomique. Durant la deuxième phase en présentiel, du 10 au 19 janvier 2023, les travaux de simplification et de prise en main du module se sont poursuivis. Au cours d'une réunion de travail, le modèle macroéconomique a été techniquement validé par les membres du Comité de cadrage macroéconomique. Durant la 3ème phase les travaux de formation à l'utilisation du modèle se sont poursuivis et une note de cadrage macroéconomique a été conçue et la rédaction de cette note de cadrage a démarré sur la base d'un cadrage macroéconomique test.

H. Niger

Administration douanière

149. Contrôle après dédouanement. L'appui fourni du 25 octobre au 5 novembre 2022 visait l'évaluation des actions de développement de la fonction de contrôle post-dédouanement et de renseignement. La mission a fait un examen du système de contrôle après dédouanement (CAD). Par la suite, la mission a procédé au renforcement des capacités des agents de la Direction des Enquêtes, du Renseignement, de l'Analyse du Risque et du Contentieux (DERA/C), notamment dans les travaux de préparation d'un plan de communication de la fonction CAD et a donné des

orientations à la Division des Enquêtes Douanière (DED) pour l'élaboration d'un plan de CAD, à partir de l'analyse de risque sur la base des données disponibles.

Administration fiscale

150. Appui à l'automatisation des procédures d'immatriculation fiscale et de gestion du répertoire des contribuables du 26 juillet au 5 août 2022. Cette mission visait trois objectifs, à savoir : (i) évaluer le schéma actuel d'immatriculation et de gestion du répertoire des contribuables, (ii) réaliser une réingénierie des procédures en capitalisant les opportunités offertes par la digitalisation, puis (iii) proposer un scénario des travaux informatiques à mener.

151. S'agissant des constats, la mission a noté que le périmètre de l'immatriculation fiscale s'est élargi, mais ne couvre pas le potentiel économique du pays. L'offre d'immatriculation fiscale, bien que fortement déconcentrée est encore insuffisante et le cadre de gestion du répertoire peut être optimisé.

152. Résultats. La mission a partagé les expériences législatives de quelques pays de la sous-région et un projet d'arrêté précisant les modalités de gestion du numéro d'identification fiscale a été esquissé. Ensuite, un projet de cahier des charges a été rédigé pour décrire les règles de gestion à automatiser. Des mesures visant à renforcer le projet de factures certifiées ont été identifiées et les scénarios de réalisation des travaux informatiques ont été discutés avec les parties prenantes. Un cadre de gouvernance du projet et son plan de travail ont été élaborés. Pour finir, les risques du projet ont été exposés aux autorités, ainsi que les offres d'assistance de l'AFRITAC de l'Ouest susceptibles de contribuer à leur mitigation.

153. L'appui fourni du 14 novembre au 2 décembre 2022, visait le renforcement de l'intégration des plateformes impôts et douanes. L'équipe a aidé la Direction des impôts et la Direction des douanes à améliorer la conduite de leur projet commun d'automatisation de la gestion du registre des contribuables, qui est partagé par les deux administrations. Un projet de texte clarifiant les responsabilités a été préparé. Une approche automatisée de contrôler des informations déclarées par les contribuables a été partagée avec les parties prenantes. Les spécifications visant à renforcer l'automatisation du registre des contribuables ont été conçues. Les fonctionnalités de SYDONIA à renforcer pour une gestion efficace du numéro d'identifiant fiscal (NIF) ont été recensées. Des solutions pour améliorer la gestion des marchandises importées en colis ont été identifiées. Les experts ont discuté avec les douanes et les impôts des actions à poursuivre après la mission pour atteindre tous les objectifs du projet, puis ont mis à jour le plan de travail.

Statistiques de finances publiques

154. La mission du 14 au 25 novembre 2022 visait l'élargissement du champ de couverture des statistiques de finances publiques aux sous-secteurs de l'administration publique. Les travaux ont permis de passer en revue la table de passage du TOFE base MSFP 2014 et d'identifier les sources de données supplémentaires pour la production du TOFE de l'Administration centrale budgétaire dans une perspective de migration des SFP. Des travaux ont également été entrepris pour la production du TOFE du sous-secteur des unités extrabudgétaires dans le courant de l'année 2023.

I. Sénégal

Administration douanière

155. Renforcement de la fonction d'évaluation et de contrôle de la valeur en douane à l'importation du 19 au 30 septembre 2022. Objectifs : (1) évaluer la mise en œuvre des recommandations de février 2022 et faire toute recommandation pratique supplémentaire nécessaire pour achever la réforme, et (2) évaluer les impacts des contrôles de la valeur transactionnelle sur les recettes ainsi que sur les contentieux recouverts.

156. Constats et résultats : l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la mission de février 2022, est mitigée. Toutefois, malgré ce léger stade d'avancement remarqué au niveau des mesures structurelles à mettre en place, c'est un bilan plutôt encourageant dans le contexte où (1) des contrôles sont en place et donnent des résultats, (2) le développement d'outils informatiques d'aide à la décision se poursuit, et (3) les mesures projetées pour le 4^e trimestre 2022 sont programmées ou en cours. Les résultats positifs croissants des contrôles issus des enquêtes douanières illustrent les efforts et la détermination de la Direction en matière de contrôle de la valeur en douane.

Statistiques du secteur réel

157. Les comptes nationaux du 12 au 30 septembre 2022. Objectifs : revoir les travaux méthodologiques réalisés par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) dans le cadre du rebasage.

158. Constats et résultats : Les travaux ont été freinés par la mobilité des cadres. L'ANSD prendra 2021 comme nouvelle année de référence au lieu de 2019 comme prévu précédemment. Une formation approfondie sur les techniques de rebasage a été dispensée par la mission au profit des nouveaux comptables nationaux. Concernant la feuille de route, l'ANSD prévoit de mobiliser des ressources budgétaires pour ce projet début 2023 et envisage de publier les résultats du rebasage au premier trimestre 2025. La mission a également noté que l'ANSD est en train de réaliser trois opérations statistiques importantes qui vont soutenir le rebasage. Il s'agit du recensement du cheptel dont les données seront disponibles à la fin de l'année 2023, du recensement de la population de 2023 et de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages qui couvre les années 2022 et 2023.

159. Les comptes nationaux du 24 au 28 octobre 2022. Objectif : contribuer à former les cadres de l'ANSD responsables de la production des statistiques conjoncturelles sur les techniques de désaisonnalisation.

160. Constats et résultats : Un premier ensemble de séries expérimentales de statistiques mensuelles à court terme désaisonnalisées (indice de la production industrielle, indice du chiffre d'affaires) à partir de 2015 a été compilé et est disponible pour évaluation. Un projet de processus de production a été proposé. Il comprend un ajustement direct et doit encore être amélioré et testé en temps réel. La mission a aidé l'ANSD à commencer l'identification de méthodes de désaisonnalisation adaptées aux statistiques mensuelles à court terme au Sénégal. L'examen préliminaire des données a mis en évidence que toutes les séries ne pouvaient être désaisonnalisées et présentaient des points de rupture. Des investigations supplémentaires sont nécessaires pour comprendre et documenter les comportements socio-économiques sous-jacents

ou les changements méthodologiques. La mission a aidé l'ANSD à définir un processus de production. Celui-ci vise à produire des séries mensuelles à court terme corrigées des variations saisonnières ainsi qu'un rapport de qualité automatisé.

Gestion des dépenses publiques-Budget

161. Mise à jour de l'évaluation PIMA et réalisation de l'évaluation C-PIMA. Du 1 au 15 février 2023, AFRITAC de l'Ouest a participé à la mission de FAD sur la mise à jour de l'évaluation PIMA et l'évaluation de la prise en compte des changements climatiques dans la gestion des investissements publics. La mission a fait les recommandations en matière de gestion des investissements publics afin d'améliorer encore l'efficacité des investissements et veiller à ce que les éléments liés au climat soient correctement pris en compte dans le cycle d'investissement public.

Gestion de la dette publique

162. Elaboration et mise en œuvre du plan annuel d'emprunt et du calendrier d'émission domestique - du 20 au 29 juillet 2022. Objectifs : La mission avait pour objectif de dispenser une formation approfondie aux cadres du Trésor sur l'utilisation de l'outil du plan annuel d'emprunt (Outil PAF) et du calendrier d'émission domestique développé récemment par le FMI et la BM.

163. Constats et Résultats : Elle a également accompagné les autorités dans l'élaboration d'un projet de calendrier d'émissions de titres pour le reste de l'année 2022 en utilisant cet outil PAF qui permettrait une meilleure intégration de la gestion de la dette et de la trésorerie en tenant compte des contraintes du marché et des bonnes pratiques en termes d'émission des titres publics (calibrage des montants à émettre en fonction des contraintes du marché régional de l'UEMOA, régularité des émissions, prévisibilité et bonne répartition des émissions sur l'année, optimisation des encours pour favoriser la liquidité des titres, etc.).

164. Le Trésor a été encouragé de continuer à allonger la maturité moyenne du portefeuille de la dette, notamment en continuant à émettre des titres à 10 ans et plus éventuellement en testant des maturités encore plus longues (12, 15 et 20 ans).

165. La mission a souligné la nécessité d'une bonne communication avec le marché en général et en particulier sur la nécessité de bien se coordonner avec l'Agence UMOA-Titres afin de finaliser et mettre en œuvre le calendrier d'émission annuel. Elle a également souligné la nécessité de disposer de prévisions de trésorerie fiables et de qualité pour établir le plan de trésorerie, car c'est sur la base de ce plan que le calendrier d'émission est élaboré.

J. Togo

Administration douanière

166. Le contrôle et le suivi des engagements douaniers des opérateurs relatifs aux régimes douaniers spéciaux du 24 octobre au 4 novembre 2022. Objectifs : (1) faire le point sur la mise en œuvre des propositions issues du séminaire de 2021 sur le contrôle et le suivi effectifs des engagements douaniers des opérateurs relatifs aux régimes douaniers spéciaux; (2) appuyer les agents des douanes dans la rédaction de l'instruction cadre relative au processus de gestion et de recouvrement de la dette douanière ; (3) fournir des orientations dans la mise en œuvre des actions

de recouvrement pour poursuivre le paiement de la dette douanière et ; (4) appuyer la réalisation des étapes du cadre logique du projet.

167. Constats et résultats : Des progrès, dus principalement à des procédures de plus en plus informatisées, mais aussi à une bonne sensibilisation du personnel, ont été constatés dans la gestion et le suivi des engagements Douaniers. La mission a proposé un plan d'actions détaillé pour améliorer la gestion et le suivi des exonérations et des régimes suspensifs à chaque niveau de contrôle douanier. Elle a notamment souligné la nécessité d'appliquer les dispositions réglementaires et les procédures présentées lors du séminaire pour apurer les engagements en souffrance des opérateurs.

168. L'appui mené du 13 au 20 avril 2023, visait à renforcer la fonction d'évaluation et de contrôle de la valeur en douane à l'importation. Il a permis de noter que : (i) le comité valeur a été créé en mars 2023 pour piloter et suivre la réforme, qui couvre également le dédouanement des véhicules ; (ii) la section valeur exerce désormais ses responsabilités ; (iii) les recettes générées pour les 20 produits auxquels un code de spécification tarifaire (CST) a été associé ont augmenté ; et (iv) la fonction d'évaluation des marchandises a été reprise par l'unité d'audit post-dédouanement (APD).

169. Toutefois, des améliorations sont encore possibles et des actions concrètes sont nécessaires pour faire un bond en avant dans la mise en œuvre de la valeur transactionnelle :

- Améliorer la qualité des audits pour optimiser le respect des valeurs déclarées.
- Améliorer les outils informatiques existants pour progresser davantage et étendre la réforme du CST à tous les bureaux d'importation.

Gestion des dépenses publiques-Trésor

170. Mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés - du 24 octobre au 4 novembre 2022. **Objectif :** Appuyer à la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés et patrimoniale (CDCP), dans son volet mise en place d'un dispositif de contrôle interne comptable (CIC).

171. Constats et résultats : La mission a élaboré à l'attention des autorités, un cadre de référence pour la mise en place du CIC ainsi qu'un plan d'actions.

172. Le cadre de référence est un document destiné à tous les acteurs de la réforme des finances publiques, pour s'approprier (i) le changement de dimension de la comptabilité générale de l'Etat, (ii) la mise en place du contrôle interne comptable pour atteindre la qualité des comptes et le respect des principes comptables édictés par le décret portant Plan Comptable de l'Etat, (iii) le contenu du contrôle interne comptable (CIC). Il permet, par sa structuration, de bien comprendre le lien et les enjeux entre les préceptes édictés par les nouvelles normes comptables et les implications en termes de mise en place des dispositifs de maîtrise des risques.

173. La feuille de route prévoit une approche graduelle pour le déploiement du CIC avec une cible de 3 ministères à couvrir en 2023, 50% des ministères à couvrir en 2024 et 100% des ministères à couvrir 2025. Elle est organisée autour de 5 axes :

- La mise en place du pilotage stratégique et opérationnelle ;

- La documentation ;
- Les actions de formation et de renforcement des capacités ;
- La mise en œuvre opérationnelle du nouveau dispositif ;
- L'évaluation du CIC ;
- La mission a animé un atelier de renforcement des capacités sur le CIC à l'attention d'une cinquantaine de participants.

Statistiques de finances publiques

174. Travaux d'élargissement du champ de couverture des statistiques de finances publiques au secteur de l'administration publique et de la dette du secteur publique selon le MSFP 2014. Objectifs : Elargissement du champ de couverture des statistiques de finances publiques conformément au MSFP 2014 et affinement des statistiques de la dette publiques selon les directives du Guide- Statistiques de la dette du secteur public (SDSP) de 2011. En lien avec les objectifs de la mission qui consistent a (i) examiner le TOFE base MSFP1986 et MSFP 2014 relativement à la perspective de migration (ii) produire le TOFE de l'administration centrale budgétaire (ACB) à fin juin 2022 et pour les exercices 2020 et 2021 selon le MSFP 2014 et celui des collectivités locales (CL) pour les exercices 2020 et 2021, (iii) commencer l'extension de la couverture des SFP aux unités extrabudgétaires (UEBs) et aux caisses de sécurité sociale dans la perspective de produire des TOFE pour ces deux sous-secteurs, (iv) produire les autres tableaux du cadre d'analyse minimum de la directive TOFE, (v) évaluer la disponibilité des données sources pour élargir la compilation des SDSP à l'administration publique, (vi) examiner les données trimestrielles des SDSP pour démarrer le processus de diffusion et (vii) mettre à jour la matrice d'actions dans une perspective de migration des SFP au MSFP 2001/2014 et des SDSP au Guide des Statistiques de la Dette du Secteur Public (GSDSP), le Centre a examiné certaines opérations liées au TOFE base MSFP 1986 de l'ACB pour l'exercice 2021 pour mieux réconcilier le haut et le bas de la ligne du TOFE notamment celles relatives au financement intérieur.

175. De même, la mission a revu la table de passage du TOFE base MSFP 2014, affiné le TOFE de l'ACB de l'exercice 2021 produit par l'équipe TOFE et a fourni des explications pour mieux classer certaines opérations conformément au MSFP 2014. Par ailleurs, par rapport au projet d'élargissement du champ de couverture, la mission a examiné la disponibilité et le format des sources de données des sous-secteurs des collectivités locales (CL) et des établissements publics nationaux (EPN) ainsi que leur fréquence de production et leur disponibilité pour l'équipe du TOFE. De ce fait, la mission a revu et affiné la table de passage des CL et a élaboré une ébauche de table de passage des EPN. Il a été convenu avec les autorités d'un calendrier de production des TOFEs des collectivités locales et des unités extrabudgétaires.

Gestion de la dette publique

176. Appui à l'amélioration des procédures de prévision, de suivi et de collecte des décaissements sur les financements extérieurs - du 20 au 29 juin 2022. **Objectifs :** Cette mission d'assistance technique en personne avait pour objectif de renforcer les capacités du personnel de la direction de la dette publique et du financement (DDPF) et de formuler des

recommandations en vue d'améliorer les procédures de prévision, de suivi et de collecte des décaissements sur financement extérieur.

177. Constats et Résultats : La mission a établi un diagnostic sur les pratiques actuelles de la DDPF en matière de suivi des décaissements de financements extérieurs et de coordination en place avec les différentes structures impliquées dans la mobilisation de ces financements. La mission a formulé des recommandations visant à améliorer les procédures internes de suivi des décaissements à la DDPF et la coordination avec les autres acteurs de la chaîne des décaissements.

178. La mission a également apporté aux cadres de la DDPF un renforcement de capacités en matière de prévision des décaissements et a doté la DDPF de méthodes de prévisions, de suivi et de collecte des décaissements sous format Word et Excel que la DDPF pourrait internaliser dans son dispositif interne de travail pour améliorer ses pratiques de suivi des décaissements.

Statistiques du secteur réel

179. Les comptes nationaux du 14 au 25 novembre 2022. Objectifs : appuyer l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) du Togo dans l'élaboration des comptes nationaux annuels (CNA) avec la mise en place des comptes financiers conformément au Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008).

180. Constats et résultats : les sources nécessaires pour l'élaboration des comptes financiers 2019 ont été collectées et traitées. On peut citer les déclarations statistiques et fiscales (DSF). En 2019 leur nombre s'élevait à près de treize mille. En outre, le modèle de DSF a été revu avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2018 de la révision du système comptable de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA). L'équilibrage des flux nets d'actifs et des flux nets de passifs par opération financière entre les différents secteurs institutionnels y compris le reste du monde a mis en évidence des incohérences entre plusieurs sources. La réconciliation par secteur entre les soldes des comptes financiers et des soldes des comptes de capital n'est pas achevée et nécessitera des séances de travail entre l'INSEED, la Banque centrale et le Trésor ainsi que la révision de l'équilibrage de certaines opérations financières avant de pouvoir publier ces travaux.

181. Les comptes nationaux trimestriels (CNT) du 5 au 15 décembre 2022. Objectifs : contribuer à mettre en place une maquette de calcul des CNT et une série préliminaire de valeurs ajoutées (VA) aux prix courants et en volumes chaînés en référence aux prix de 2016. Renforcer les capacités des cadres de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) du Togo.

182. Constats et résultats : l'équipe des comptables nationaux de l'INSEED a consenti des efforts importants pour constituer une base d'indicateurs et préparer une maquette de tests. La mission a revu avec l'équipe les indicateurs par branche d'activité et des améliorations ont été apportées aux travaux de l'INSEED. Une liste d'indicateurs a été retenue pour démarrer les estimations des CNT. Ainsi, une première estimation des séries de productions, consommations intermédiaires et VA aux prix courants, en volumes aux prix de l'année précédente et en volumes chaînés a été calculée. Ces séries ne sont pas encore corrigées des variations saisonnières. Le calendrier de travail établi prévoit de poursuivre ces travaux sur au moins quatre trimestre avant d'envisager une publication à partir de décembre 2023 ou au premier trimestre 2024. Ce délai

devrait permettre à l'INSEED de réunir les producteurs et utilisateurs des comptes nationaux afin de leur présenter le projet des CNT et rechercher leur coopération pour résoudre les problèmes notés sur les indicateurs conjoncturels.

K. Commission de l'UEMOA

183. Participation à la réunion de l'Observatoire des Finances publiques des huit Etats membres de l'UEMOA du 25 au 27 juillet 2022. La mission a contribué au renforcement des capacités des experts de l'Observatoire des Finances publiques des huit Etats membres de l'UEMOA en matière de contrôle interne budgétaire (CIB), à travers l'appropriation du guide régional sur le contrôle interne budgétaire et comptable, dans son volet budgétaire.

L. Secrétariat général de la Commission bancaire de l'UMOA

184. Réglementation et supervision bancaires, du 4 au 8 juillet 2022. L'AFRITAC de l'Ouest a conduit en juillet 2022 une mission portant sur la mise à jour du système de notation utilisé par le SGCBU pour évaluer les risques portés par les établissements. La précédente version du système de notation avait été développée avec l'appui de l'AFRITAC de l'Ouest au cours de la période 2015-2017.

185. Cette mission a été conduite sous forme d'atelier et a mis en évidence la nécessité d'une révision de ce système de notation pour tenir compte de l'évolution de la réglementation, de l'émergence de zones de risques et de la mise en œuvre de la supervision sur base consolidée qui impose de désormais noter les groupes bancaires. Elle a conduit à des propositions d'évolution des critères et indicateurs de notation, de revue des questionnaires utilisés pour évaluer la qualité des dispositifs de maîtrise des risques ainsi que d'articulation entre la notation du groupe et celle des établissements y appartenant.

186. Secrétariat général de la Commission bancaire de l'UMOA (SGCBU) - Revue du système de notation des établissements de crédit, du 29 août 2 septembre 2022. Objectifs : finaliser la revue du système de notation utilisé par le SGCBU pour évaluer les risques portés par les établissements assujettis et adapter ses actions de supervision.

187. Constats et résultats : cette mission faisait suite à une précédente intervention de juillet 2022 et visait à identifier de manière définitive les besoins d'évolution du système de notation actuel, lequel avait été construit avec l'appui de l'AFRITAC de l'Ouest sur la période 2015-2017. La mission, également réalisée sous la forme d'atelier collaboratif présentiel, a permis de mettre à jour les critères de notation pertinents, les pondérations associées ainsi que les indicateurs utiles et leur calibrage. Les questionnaires utilisés pour l'évaluation des dispositifs de maîtrise des risques et de contrôle interne ont également été mis à jour. Enfin, l'extension du système de notation aux compagnies financières et aux établissements de crédit maisons mères a été étudiée et des propositions complètes faites en ce sens.

188. Secrétariat général de la Commission bancaire de l'UMOA (SGCBU)- Formation sur les plans préventifs de rétablissement, du 18 au 20 octobre 2022. Objectifs : présenter aux superviseurs bancaires de l'UEMOA les principaux points de contrôle à effectuer lors de l'examen des plans de redressement.

189. Constats et résultats : Cette formation a été organisée à la demande du Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCBU) et 19 de ses agents, principalement des personnes en charge de cet examen, ont participé aux différentes sessions. L'organisation des sessions a conduit tout d'abord à présenter les objectifs poursuivis par les superviseurs lorsqu'ils exigent des plans de redressement, les enjeux pertinents et à rappeler aux participants les normes internationales et les dispositions spécifiques du cadre réglementaire de l'UEMOA. Ensuite, la majeure partie de la formation a été consacrée à l'analyse détaillée des points de contrôle relatifs à la gouvernance du processus de plan de redressement, à l'identification des fonctions critiques, à la détermination des scénarios et des indicateurs, à la définition des options de redressement et des mesures préparatoires puis aux questions de communication. De nombreux cas pratiques ont illustré la formation.

190. Banque centrale des états de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) – Etude d'impact IFRS 9, du 7 au 11 novembre 2022. Dans le cadre d'un projet plus vaste d'application du corpus de normes IFRS aux établissements de crédit de l'UMOA, la mission avait pour objectif de formaliser un schéma d'étude d'impact portant spécifiquement sur la norme IFRS 9, à l'impact particulièrement important pour les banques. Associant différentes directions de la banque centrale, un atelier a permis de formaliser un modèle de questionnaire, à servir par les établissements, de même qu'un projet de guide méthodologique contenant toutes les indications nécessaires afin de garantir l'exploitabilité des résultats.

191. Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest) – Reporting des établissements de crédit en matière d'évaluation de leurs besoins en fonds propres, du 12 au 16 décembre 2022. Cette mission a été consacrée à la revue du projet de texte réglementaire visant à définir le contenu d'un rapport à transmettre périodiquement au SGCBU relatif au processus interne mis en place par les banques pour l'évaluation de leurs besoins en fonds propres (ICAAP). Le projet de texte a été revu et les conditions d'application du principe de proportionnalité ont été définies.

II. SEMINAIRES ET ACTIONS DE FORMATION

192. Le Centre a organisé 9 séminaires/webinaires au cours de l'AF 2023. Ces actions, qui ont permis de renforcer les capacités et l'expérience de 307 cadres des pays et institutions couverts par l'AFRITAC de l'Ouest, sont résumées dans le tableau 3.

Tableau 1. Séminaires/Webinaires organisés au cours de l'AF 2023 (Situation au 30 avril 2023)

Domaines	Thèmes	Dates
Supervision bancaire	L'analyse financière des risques climatiques	11 octobre 2022
Analyses macroéconomique et budgétaire	Renforcer les prévisions budgétaires.	11-26 mai 2022
Analyses macroéconomique et budgétaire	Conjoncture du premier semestre 2022 et les prévisions macroéconomiques	30 mai-3 juin 2022
Administration fiscale	Les bonnes pratiques de management et de gouvernance des administrations fiscales au sein des pays couverts par l'AFRITAC de l'Ouest.	5- 9 décembre 2022

Analyses macroéconomique et budgétaire	Analyse de la fiscalité et prévisions des ressources issues du secteur des industries extractives	13-17 mars 2023
Gestion des dépenses publiques	Atelier régional conjoint FAD/MCM sur l'intégration de la gestion de la dette avec la gestion de la trésorerie	13-17 mars 2023
Statistiques de finances publiques	La prise en compte des opérations non monétaires en statistiques de finances publiques	30 janvier-3 février 2023
Gestion des dépenses publiques	Conférence de haut niveau sur la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption	13-14 juin 2022
Supervision bancaire	Le processus de revue prudentielle, le système d'alerte précoce et leur intégration dans la supervision basée sur les risques	6-10 mars 2023

Séminaire régional phase 2 - Renforcer les prévisions budgétaires - du 11 au 26 mai 2022.

193. Le séminaire a réuni environ 40 participants ayant pris part à la partie portant sur les prévisions des dépenses, 46 participants pour la phase sur les prévisions des recettes, 21 participants ayant pris part aux deux phases. Plusieurs thématiques ont été développées après les présentations de rappels de concepts et des méthodologies qui ont fait l'objet de la première phase du séminaire qui a eu lieu en mars 2021.

194. Les travaux de groupe ont été l'occasion de riches échanges d'expérience.

195. Il ressort globalement des discussions et de l'analyse des réponses au questionnaire soumis aux administrations que malgré les avancées enregistrées en matière de cadrages macroéconomique et budgétaire (en termes de modèle de projection et de cadres institutionnels), les méthodologies de prévisions budgétaires basées sur la distinction entre prévisions tendanciellles (ou de référence) et évaluation des mesures nouvelles restent à implémenter.

196. Il ressort notamment le besoin de renforcer les capacités en matière d'évaluation du potentiel fiscal et de l'espace budgétaire. Outre, les questions purement méthodologiques, plusieurs défis ont été mis en exergue durant les travaux : (i) Harmonisation du champ de couverture (masse salariale, dépense en capital, etc.), entre les Etats et alignement avec les concepts pertinents en la matière ; (ii) Conception d'un calendrier de projection des recettes intégrant l'identification et la mesure de l'impact des mesures nouvelles, cohérent avec le calendrier de préparation du budget (iii) et Mise en œuvre d'une démarche d'évaluation des prévisions de référence des dépenses.

Séminaire sur la conjoncture économique et les prévisions à moyen terme (Commission de l'UEMOA, AFRISTAT et AFRITAC de l'Ouest) – du 30 mai au 3 juin 2022.

197. Tous les Etats invités, excepté le Mali, la Mauritanie et le Cap-Vert, étaient représentés par des participants respectivement en charge de l'analyse conjoncturelle et de la prévision

macroéconomique. Les représentants de la Guinée ont suivi les travaux par visioconférence. Des experts de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), de l'Agence Monétaire pour l'Afrique de l'Ouest (AMAO), du Bureau Sous régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA), et de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ont également pris part en présentiel aux travaux.

198. Quatre temps forts ont marqué le déroulement des travaux : (i) discussion de la conjoncture économique et prévisions à moyen terme des Etats, (iii) échanges sur la conjoncture économique et les prévisions à moyen terme vue par les organisations sous-régionales, (iii) effets de l'inflation actuelle sur les pays et mesures de riposte (thème central du séminaire) et (iv) suivi de la mise en œuvre des recommandations des séminaires passés et nouvelles recommandations du présent séminaire.

199. Comme par le passé, le séminaire a été l'occasion d'échanges autour des analyses de la situation économique et la crédibilité des cadrages macroéconomiques. Il s'est également agi d'échanges d'informations entre les pays et les institutions sous-régionales. Des présentations d'ordre technique ont été également faites. Ainsi, l'AFRITAC de l'Ouest a été chargé d'introduire le thème central avec une communication intitulée : "inflation comme risque à gérer" Le point fait de la mise en œuvre des modèles de prévision de l'inflation montre un faible progrès en la matière et a été l'occasion d'échanges sur des techniques rudimentaires basées sur la méthode des acquis.

200. Le séminaire a permis de faire prendre conscience aux participants de la nécessité de prendre en compte la conjoncture internationale en cours dans les hypothèses de projection et de discuter des mesures de mitigation des risques inflationnistes. Les participants ont recommandé aux partenaires techniques et financiers l'organisation d'un séminaire sur l'analyse des risques macroéconomiques et les mesures d'atténuation et un séminaire de partage d'expériences sur les méthodologies de désaisonnalisation des séries chronologiques dans les Etats, compte tenu de l'abondance et la longueur de séries d'indicateurs conjoncturels actuellement disponibles.

201. Le principal risque dans la mise en œuvre des recommandations du séminaire est lié au calendrier budgétaire qui exige la tenue des débats d'orientation budgétaire en fin juin au plus tard. Les activités déjà réalisées pour la préparation des Débats d'orientation budgétaire prévus en fin juin pourraient en effet limiter la prise en compte des enseignements. Une organisation du séminaire un peu plus tôt dans le processus budgétaire permettrait à la fois des échanges sur les cadrages actualisés mais aussi la prise en compte des enseignements tirés pour leur finalisation.

Séminaire interrégional portant sur l'analyse financière des risques climatiques, le 11 octobre 2022.

202. Objectifs : introduire l'analyse des risques climatiques auprès des Autorités en charge de la stabilité financière et de la surveillance prudentielle.

203. Constats et résultats : ce webinaire, qui regroupait 92 participants relevant des périmètres de l'AFRITAC de l'Ouest, de l'AFRITAC Centre ainsi que l'Union des Comores et de Madagascar, faisait suite à une précédente présentation, réalisée en octobre 2021, et a permis d'en actualiser les concepts et méthodes d'analyse. Ont été présentés la nature et les caractéristiques du risque climatique ainsi que les canaux par lesquels il affecte la stabilité financière. La question des diagnostics et scénarios a ensuite été examinée, afin de préciser les éléments à prendre en compte

pour la conception des scénarios ainsi que les principales sources d'incertitude. Les approches et méthodologies de modélisation du risque climatique et leur impact sur le système financier ont été décrits. Des études de cas ont été présentées, notamment avec des exemples d'analyse du risque climatique conduits dans le cadre de programmes d'évaluation de la stabilité financière récents. Enfin, le webinaire s'est conclu sur la description des défis réglementaires auxquels les Autorités devront faire face.

Atelier régional de haut niveau sur les bonnes pratiques de management et de gouvernance des administrations fiscales au sein des pays couverts par l'AFRITAC de l'Ouest (Abidjan, du 5 au 9 décembre 2022).

204. Cet atelier régional, organisé conjointement avec le Département des finances publiques (FAD) du FMI, a réuni les premiers responsables des administrations fiscales des pays couverts par l'AFRITAC de l'Ouest, auxquels se sont joints les Directeurs en charge de la fiscalité au sein des Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO. Les faiblesses persistantes en matière de gestion et de gouvernance expliquent en grande partie le faible impact des récentes réformes de mobilisation des recettes dans la région. Cet atelier a permis : (1) de finaliser la note conceptuelle sur l'élaboration d'un guide de l'administration fiscale, incluant les bonnes pratiques en matière de gestion et de gouvernance ; et (2) d'adopter le projet d'élaboration d'une directive, nommée « Code de transparence de l'administration fiscale », qui permettra de promouvoir la transparence et l'intégrité au sein des administrations fiscales de la région.

La prise en compte des opérations non monétaires en statistiques de finances publiques (Grand-Bassam, du 30 janvier au 03 février 2023)

205. Depuis déjà quelques années, les pays de la région sont résolument engagés dans une série de profondes réformes visant à améliorer, moderniser la gestion des finances publiques ainsi que la production des statistiques macro-économiques dont celles de l'administration publique. Dans ce contexte, des efforts considérables ont été consentis par les Etats dans le processus de migration aux normes et principes du MSFP 2014. A cet effet, la situation à fin décembre 2022 se présente comme suit :

Actions	Résultats
Basculement au TOFE selon le MSFP 2014	Disposition de table de passage dans tous les pays
Production du TOFE du secteur public	1 seul pays
Possibilité de migration au TOFE base MSFP 2014	1 pays est en voie de migration et 4 disposent des compétences nécessaires pour migrer
Situation des flux de trésorerie	7 pays produisent cette situation
Bilan financier	5 pays le produisent

Situation de la dette publique	Tous les pays produisent cette situation cependant ils ont un besoin additionnel d'information pour l'affinement des différentes opérations
Elargissement progressif du champ de couverture : sécurité sociale	Tous les pays disposent d'une table de passage ; 7 produisent des versions expérimentales dont 3 pays font la diffusion
Elargissement progressif du champ de couverture : Collectivités locales	7 pays produisent les statistiques ; 3 autres pays disposent d'une table de passage sans production
Elargissement progressif du champ de couverture : Unités extrabudgétaires	5 pays produisent dont 3 en font la diffusion ; 4 pays disposent d'une table de passage

206. Ces avancées ont permis au centre d'aborder un autre aspect dans la production des statistiques, à savoir la prise en compte des opérations non monétaires dont la majeure partie n'est pas intégrée dans les statistiques macro-économiques. La récente pandémie de COVID-19 a permis de constater cette situation. En effet, les échanges importants en nature entre divers agents économiques dont l'administration publique ne sont pas reflétés dans les statistiques de finances publiques.

207. Les travaux du séminaire qui font suite à celle d'avril 2022, ont permis d'adopter le mode de calcul des avantages en nature générés par les véhicules de fonction et de mener des réflexions sur celles découlant des maisons de fonction. De même, il a été réitéré la nécessité de refléter toutes les transactions sur les dons en nature dans les statistiques de finances publiques. La réussite de cette intégration des opérations en nature dans les SFP tourne autour de trois (03) méthodologies suivantes à définir : (i) l'identification et la collecte des avantages en nature, (ii) la valorisation (iii) et le calendrier de mise en œuvre.

Ateliers sur l'analyse et la prévision des recettes issues des industries extractives pour les pays d'Afrique centrale et de l'ouest (avec FAD).

208. Objectif : renforcer la conception et la mise en œuvre du régime fiscal des industries extractives (IE) et améliorer les capacités de prévision des revenus, ce en utilisant le modèle d'analyse fiscale des industries extractives (FARI) 1 développé par les services du FMI

209. Constats et résultats : Le deuxième atelier régional pour les pays d'Afrique de l'Ouest a permis de renforcer les capacités des fonctionnaires nationaux en matière d'analyse et de conception de régimes fiscaux pour le secteur extractif et de prévision de leurs recettes.

210. L'atelier a proposé une approche d'apprentissage mixte reposant sur trois piliers : 1) des conférences, 2) des exercices pratiques de modélisation utilisant le modèle FARI, 3) des études de cas nationales. Les conférences étaient axées sur le secteur minier et portaient sur les sujets suivants : Les études de faisabilité et les rapports techniques ; l'évaluation des ressources minérales et pétrolières ; les redevances ; l'impôt sur le revenu des sociétés ; le financement de la dette ; et les taxes sur les loyers. Les participants ont travaillé sur 7 études de cas portant soit sur l'analyse du régime fiscal, soit sur la prévision des recettes.

211. Les études de cas ont été utilisées pour présenter un nouveau modèle FARI simplifié de prévision des recettes qui permet d'agréger plusieurs projets dans un modèle de prévision sectorielle.

212. Les réactions des participants au modèle ont été positives et seront intégrées dans leur développement ultérieur. Les modèles seront affinés et complétés avant le troisième atelier et devraient être prêts à être publiés au cours de l'exercice 24. L'intérêt et l'engagement des participants ont été forts. Les 34 participants de 10 pays ont trouvé les sujets pertinents et le lien avec la modélisation fiscale utile pour illustrer les concepts clés.

Atelier régional conjoint FAD/MCM sur l'intégration de la gestion de la dette avec la gestion de la trésorerie – du 13 au 17 mars 2023

213. Cet atelier régional conjoint MCM/FAD vise à renforcer les connaissances des participants sur l'importance de l'intégration de la gestion de la dette avec la gestion de la trésorerie et les actions qui peuvent être mises en œuvre pour améliorer cette intégration.

214. Principaux enseignements :

- Exploiter juridiquement les données du document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) dans le processus d'élaboration du projet de budget afin de renforcer son réalisme ;
- Assurer tout au long du processus de préparation du budget, l'itération entre les prévisions budgétaires et le plan de trésorerie prévisionnel ;
- Assurer la production de toutes les annexes requises en appui au projet de loi de finances notamment celles relatives à la gestion de la dette et à la gestion de la trésorerie ;
- Elaborer rigoureusement les outils de planification et de prévisions des marchés publics, des engagements de dépenses et de la trésorerie (PPM, PE, PT) afin d'améliorer leur qualité, assurer leur cohérence et leur mise à jour périodique et veiller à leur respect et les rendre contraignants ;
- Assurer une bonne articulation entre les différentes étapes de la réalisation du calendrier des émissions à travers une élaboration rigoureuse, une mise en cohérence et une exploitation judicieuse de la SDMT, du Plan annuel de financement (PAF) et du Plan annuel de trésorerie (PAT) ;
- Renforcer le réalisme budgétaire et respecter les procédures d'exécution du budget en évitant au maximum le recours aux procédures dérogatoires pour réunir des prérequis de la qualité de la gestion de la trésorerie ;
- Utiliser judicieusement le recours à la régulation des dépenses au stade de l'engagement afin d'éviter le recours au rationnement de la trésorerie qui a montré ses limites en termes de génération des arriérés budgétaires ;
- Relever le défi de l'intégration entre la gestion de la dette et de la trésorerie en raffermissant les interactions entre les différents acteurs afin de tirer meilleur profit de la nécessaire synergie d'action en donnant notamment au MEF, une vision de l'entièreté du marché

permettant de prendre les meilleures décisions sur les choix des instruments ainsi les parts du financement à long et à court terme ;

- Avancer résolument vers la mise en place du CUT et la couverture progressive de son périmètre cible ;
- Réfléchir à la diversification des instruments de gestion de la trésorerie en prospectant notamment la possibilité d'avoir recours au papier commercial, au marché des repos ainsi que la participation directe du Trésor dans le marché interbancaire.

Séminaire interrégional portant sur le processus de revue prudentielle, le système d'alerte précoce et leur intégration dans la supervision basée sur les risques, du 6 au 10 mars 2023.

215. Objectifs : ce séminaire avait pour objectif de partager les expériences et bonnes pratiques au regard du développement d'un système intégré de supervision basée sur les risques, en se concentrant sur trois thèmes principaux qui participent simultanément et conjointement de cette démarche : (i) le processus de surveillance prudentielle, (ii) le système de notation utilisé pour identifier et quantifier les risques supportés par les établissements de crédit et (iii) les indicateurs d'alerte précoce.

216. Constats et résultats : une trentaine de participants issus de dix autorités de supervision et de régulation bancaire ont participé au séminaire à la fois présentiel et virtuel, ce qui a permis un large partage d'expériences puisque chacune des autorités a eu l'occasion de présenter son cadre réglementaires et de supervision, les défis auxquels elle est confrontée dans la mise en œuvre du processus de supervision, le système de notation des banques, l'intégration de la notation des banques dans le processus de supervision et les indicateurs d'alerte précoce. En parallèle, les experts ont présenté les attentes des instances internationales au regard de ces problématiques et ont décrit de manière détaillée certains exemples. Au total, le séminaire a permis aux différentes Autorités d'identifier leurs axes de progrès, notamment en matière de détection précoce des difficultés, et de tirer les leçons des expériences de leurs confrères.

Programme d'apprentissage par les pairs

Côte d'Ivoire et Sénégal

217. Le Haut-Commissariat du Plan (HCP) du Maroc a accueilli du 6 au 10 février 2023, trois cadres de l'ANSD du Sénégal et six cadres de l'INS de Côte d'Ivoire. Les échanges ont principalement porté sur les sources de données et la méthodologie utilisées pour l'élaboration des comptes régionaux (CR). En particulier, la régionalisation des productions des sociétés présentes dans la capitale et les autres régions et la régionalisation des données de l'administration centrale et la banque centrale. Ils ont également couvert le traitement des taxes et subventions, et la question du partage volume - prix des agrégats.

Guinée-Bissau

218. Visite d’immersion professionnelle de trois (3) cadres – formation de 3 cadres à la Direction de la dette publique et des dons à Abidjan (DDPD) sur le système de gestion et d’analyse de la dette -SYGADE- du 03 au 07 octobre 2022.

219. Objectifs : Permettre à un noyau dur de la direction générale de la dette publique (DGDP) d’avoir une formation complémentaire et pratique (formation en peer-to-peer) sur l’utilisation du SYGADE pour se familiariser davantage avec ses fonctionnalités.

220. Constats et résultats : Les cadres de la DGDP –Bissau ont pu travailler avec leurs homologues à la DDPD-Côte d’Ivoire pour apprendre à maîtriser l’utilisation du SYGADE pour la saisie des données de la dette et la génération des états de sortie suivant différents paramètres et clés et notamment pour les besoins des statistiques de la dette, le reporting de la dette, la SDMT, l’analyse de viabilité de la dette ou toute autre demande personnalisée.

221. La formation a porté également sur des exemples concrets d’états de sortie utilisés par la DGDP pour la publication régulière des données de la dette ou pour faire face à des demandes de partenaires techniques et financiers fréquemment reçues par la DGDP.

222. Voyage d’échanges d’expérience au Bénin du 17 au 28 avril 2023. Deux cadres de la Direction générale de la prévision et des études économiques et un cadre de la Direction générale du budget ont participé à un voyage d’échanges d’expérience à la Direction générale de l’économie du Bénin. Le voyage a permis aux cadres bissau-guinéens de s’imprégner de l’organisation des services en charge de la programmation économique et budgétaire et des défis liés à l’introduction de la programmation budgétaire à moyen terme conforme aux directives communautaires.

Mauritanie

223. Une mission d’immersion et d’étude portant sur l’inventaire et l’évaluation des immobilisations corporelles de l’Etat, a été organisée par AFRITAC de l’Ouest avec le soutien de FAD auprès de la Trésorerie Générale du Royaume du Maroc du 24 au 28 avril 2023.

224. Cinq cadres du Ministère de l’Economie et des Finances de la République Islamique de Mauritanie relevant de la Direction du Patrimoine de l’Etat et de l’Inspection Générale des Finances ont bénéficié de cette mission d’immersion qui s’insère dans les appuis d’AFRITAC-Ouest dans la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés patrimoniale.

225. La mission s’est enrichie de l’expérience du Royaume du Maroc dans la gouvernance à haut niveau du projet de basculement en comptabilité patrimoniale. Elle a noté avec beaucoup d’intérêt, les cinq principaux piliers ci-après sur lesquels s’est bâti le succès de l’expérience marocaine : 1- référentiel comptable ; 2-système d’information comptable ; 3-qualité comptable ; 4- conduite de changement ; 5- bilan d’ouverture.

III. PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'AF 2024 - ACTIVITES PREVUES PAR DOMAINE

A. ADMINISTRATION DOUANIÈRE

Contexte et priorités

226. Le programme de travail couvre cinq axes principaux : (1) l'appui à la maîtrise de la base taxable des marchandises importées (valeur en douane, classement tarifaire et origine) ; (2) la dématérialisation des procédures douanières (procédure de dédouanement simplifiée et sécurisée) ; (3) l'amélioration de la gestion du risque et de la sélectivité des déclarations ; (4) le renforcement des principales fonctions de l'administration des douanes.; (5) le renforcement du suivi automatisé des engagements douaniers et du traitement de la dette douanière.

227. En conséquence, et compte tenu des avancées opérées par chaque administration douanière concernée, le programme de travail de l'AF 2024 s'attache à atteindre les objectifs suivants :

- Les contrôles douaniers lors des processus de dédouanement sont plus efficaces, et les performances en termes de recettes sont positives avec (i) le renforcement de la fonction évaluation en douane au **Burkina Faso**, au **Mali**, en **Guinée**, et en **Guinée-Bissau**.
- Les opérateurs du commerce international sont contrôlés de façon plus ciblée et optimale grâce au renforcement des capacités de contrôles après dédouanement au **Benin**, **Niger**, **Sénégal** et au **Togo**.
- La gestion des priorités et de la conformité des lois et règlements s'améliore grâce à une gestion des risques performante en **Mauritanie**.
- Les contrôles douaniers aux frontières sont plus pertinents et efficaces tant dans le domaine fiscal que dans celui de la protection du territoire grâce au renforcement des capacités des agents de la surveillance en termes d'analyse de risque et dans le renseignement en **Côte d'Ivoire**.
- Le suivi des engagements douaniers et du traitement de la dette douanière est amélioré au **Burkina Faso**, en **Mauritanie**, et au **Mali**.

Activités programmées et résultats attendus

228. Séminaire régional. Le Centre prendra part à un atelier régional FAD sur la zone continentale africaine à Abidjan et à d'autres activités FAD.

229. Stages d'immersion. Trois stages d'immersion seront organisés au profit de trois pays.

230. Missions d'assistance technique. Le Centre exécutera des missions d'AT (Tableau 2), et participera aux missions de diagnostic organisées par FAD du FMI dans les Pays Membres.

Tableau 2. Missions prévues par pays en Administration douanière

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons AF2024
Bénin	1	Renforcement de la fonction de contrôle a posteriori	(Amélioration de la procédure, de la stratégie, de son organisation et de sa conclusion)
Burkina Faso	2	Renforcer les capacités sur la fonction d'évaluation en douane.	Les contrôles primaires et les contrôles après dédouanement sur la valeur en douane sont mieux alignés sur les principes de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation.
		Renforcement du suivi des engagements douaniers et du traitement de la dette douanière	Le suivi des engagements douaniers et du traitement de la dette douanière est amélioré
Côte d'Ivoire	1	Poursuivre le renforcement des capacités des agents de la surveillance en termes d'analyse de risque et dans le renseignement.	Plus de 15% des contrôles effectués par les agents de la surveillance proviennent de l'analyse des risques effectuée préalablement.
Guinée	1	Renforcer les capacités sur la fonction d'évaluation en douane.	Les contrôles primaires et les contrôles après dédouanement sur la valeur en douane sont mieux alignés sur les principes de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation.
Guinée-Bissau	1	Renforcer les capacités sur la fonction d'évaluation en douane.	Les contrôles primaires et les contrôles après dédouanement sur la valeur en douane sont mieux alignés sur les principes de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation.
Mali	3	Renforcement du suivi des engagements douaniers et du traitement de la dette douanière	Le suivi des engagements douaniers et du traitement de la dette douanière est amélioré
		Renforcement de la fonction d'évaluation en douane et du centre technique d'expertise en valeur	Les contrôles primaires et les contrôles après dédouanement sur la valeur en douane sont mieux alignés sur les principes de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation.
		Procédures de digitalisation en douanes	Des procédures de digitalisation sont mises en œuvre sur la base du nouveau code des douanes.
Mauritanie	2	Renforcement de la gestion automatisée du risque.	Le système de gestion automatisée des risques est mis en place.
		Renforcement du suivi des engagements douaniers et du traitement de la dette douanière	Le suivi des engagements douaniers et du traitement de la dette douanière est amélioré
Niger	2	Poursuivre le renforcement des capacités dans le domaine du contrôle après dédouanement (CAD).	Plus de 10% des principaux opérateurs économiques sont contrôlés dans le cadre d'un programme de CAD.
		Renforcer les principales fonctions de l'administration des douanes.	Le volet douanier du plan détaillé de mise en œuvre de l'intégration des plateformes digitales des administrations fiscale et douanière est disponible.
Sénégal	1	Poursuivre le renforcement des capacités dans le domaine du contrôle après dédouanement (CAD).	Plus de 10% des principaux opérateurs économiques sont contrôlés dans le cadre d'un programme de CAD.
Togo	2	Renforcement de la fonction de contrôle a posteriori	(amélioration de la procédure, de la stratégie, de son organisation et de sa conclusion)
		Renforcer les capacités sur la fonction d'évaluation en douane.	Les contrôles primaires et les contrôles après dédouanement sur la valeur en douane sont mieux alignés sur les principes de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation.

B. ADMINISTRATION FISCALE

Contexte et priorités

231. Capitaliser sur les progrès enregistrés au cours de la période récente et poursuivre la modernisation des fonctions essentielles des administrations fiscales. Les actions engagées en matière de renforcement des fonctions essentielles des administrations fiscales (immatriculation, élargissement de l'assiette, gestion des risques, suivi déclaratif, recouvrement et contrôle fiscal), en étroite collaboration avec les partenaires régionaux et FAD du FMI, seront poursuivies en développant des approches innovantes, rendues possibles par les progrès de la digitalisation (indicateurs régionaux de suivi de la performance, automatisation des procédures, développement des téléservices, interconnexion des bases de données, élargissement de l'analyse risque, etc.).

232. Développer des projets de réformes plus ambitieux lorsque les conditions le permettent. Dans les cas où les capacités des administrations fiscales sont jugées adéquates, les conseillers résidents proposeront d'accompagner, de manière pragmatique et en coordination avec le siège, les états membres dans la mise en place de plans organisationnel et instrumental spécifiques, tels que le développement de projets d'intelligence artificielle en appui à la conformité fiscale ou la mise en œuvre de stratégies de recettes à moyen terme (SRMT) notamment.

233. Intensifier le soutien spécifique apporté aux états fragiles et affectés par les conflits (FCS) grâce au recrutement d'un troisième conseiller résident en administration fiscale. Dans le contexte économique mondial et les situations instables et conflictuelles que certains états membres traversent, les dispositifs d'accompagnement déployés par l'AFRITAC de l'Ouest au bénéfice des administrations fiscales de la Guinée, du Niger et du Togo depuis 2017 et du Burkina Faso et du Mali depuis 2022 seront pérennisés. Les conseillers résidents en charge de ces pays continueront de développer une approche adaptée aux capacités des pays et différenciée, fournissant un cadre d'appui permanent (sur le terrain, à distance) et une série de mesures adaptées aux besoins urgents des administrations fiscales et aux réalités politiques, sociales et économiques de ces cinq pays, afin de soutenir les niveaux de mobilisation des recettes intérieures.

234. A ce titre, les principaux domaines d'intervention seront les suivants :

- Amélioration de l'évaluation des risques, notamment par les services de pilotage et de la capacité de gestion pour optimiser les ressources et améliorer les performances des administrations ;
- Renforcement de l'intégrité du répertoire des contribuables et contribution à son élargissement ;
- Consolidation de la gestion de la conformité fiscale y compris du secteur informel ; et de la mise en œuvre des plans de continuité des activités ;
- Amélioration de l'efficacité des activités de contrôle fiscal et de recouvrement des rappels qui en découlent ;
- Renforcement de la qualité des services offerts aux contribuables ; et
- Promotion de la digitalisation pour sécuriser la collecte des recettes.

Activités programmées et résultats attendus

235. Séminaire régional. ISORA (*International Survey On Revenue Administration*). Un atelier régional de sensibilisation et de formation sera organisé en association avec le FAD du FMI pour aider les pays membres à préparer dans de bonnes conditions le déploiement de la nouvelle enquête internationale "périodique" sur les administrations fiscales, qui s'ajoute cette année à l'enquête "annuelle" réalisée depuis 2016. Ces enquêtes visent à recueillir des renseignements et des données factuelles afin de soutenir les administrations fiscales dans l'analyse de leurs performances en mettant à leur disposition des termes de comparaison avec des administrations comparables.

236. Stages d'immersion. Côte d'Ivoire et Niger. Selon le niveau de mise en œuvre des réformes préconisées en matière d'analyse risque dans la programmation des contrôles et la disponibilité du pays hôte, un voyage d'étude pourrait être organisé au Maroc pour aider (i) l'administration fiscale ivoirienne à identifier les prérequis et les solutions innovantes en ce qui concerne les projets de big data et d'intelligence artificielle en appui à la conformité fiscale et (ii) l'administration fiscale nigérienne à s'approprier les principes de pilotage de la fonction de contrôle fiscal. **Guinée-Bissau.** Selon la priorisation des besoins au vu de la capacité à conduire les réformes préconisées et la disponibilité du pays hôte, un voyage d'étude pourrait être organisé au Sénégal pour aider l'administration fiscale bissau-guinéenne à mieux évaluer et suivre les dépenses fiscales. **Mali et Burkina Faso.** Deux voyages d'études sont envisagés suivant la disponibilité des pays hôtes. Ces pays ont identifié le Maroc, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Bénin comme pays hôtes. Dès réception des besoins formels formulés par les pays demandeurs, ces stages seront organisés pour (i) aider ces pays à mettre en place un infocentre et (ii) identifier les bonnes pratiques en matière de management efficace des moyennes entreprises.

237. Missions d'assistance technique. Les missions d'assistance technique proposées sont reproduites au tableau 3. Concomitamment aux visites d'experts, la participation des conseillers résidents aux missions de FAD va être renforcée afin de consolider les synergies entre les différents programmes d'assistance technique du FMI.

Tableau 3. Missions prévues par pays en administration fiscale

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons AF2024
Bénin	3	Participation à l'évaluation TADAT	L'évaluation TADAT est réalisée
		Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'actions post TADAT	Un plan d'actions post TADAT est élaboré et mis en œuvre
		Appui à l'élaboration d'une note conceptuelle ou d'un outil didactique autour d'un besoin exprimé par le pays	Une note conceptuelle ou un outil didactique est élaboré
Burkina Faso	3	Appui à la mise en place d'un dispositif d'analyse risque en matière de programmation du contrôle fiscal	Un programme de contrôle base sur les risques est mis en œuvre
		Appui à l'automatisation du dispositif d'analyse risque en matière de programmation du contrôle fiscal	40% du programme de contrôle fiscal 2024 est automatisé.
		Appui didactique à la réécriture des outils de pilotage du contrôle fiscal	Une nouvelle note portant orientation du contrôle est publiée
Côte d'Ivoire	3	Appui au renforcement de l'analyse risque dans la programmation des contrôles	Le dispositif en place est consolidé, les sources de données utilisées élargies et la proportion des contrôles issus de l'analyse risque est quantifiable
		Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de modernisation du recouvrement	Un plan de modernisation du recouvrement est élaboré et mis en œuvre
		Appui à l'élaboration d'une note conceptuelle ou d'un outil didactique autour d'un besoin exprimé par le pays	Une note conceptuelle ou un outil didactique est élaboré
Guinée	3	Suivi de la mise en œuvre du plan d'action Post-TADAT et mise à jour du plan de mobilisation des recettes (PMR) pour le compte de l'exercice 2023	Les indicateurs essentiels en matière de gestion, de contrôle et de recouvrement se consolident à la DGE et la DME
		Gestion des fonctions fiscales de base dans un contexte d'informatisation	Les procédures d'immatriculation et de gestion du répertoire des contribuables sont intégralement automatisées
		Appui à l'informatisation de la fonction de recoupement du renseignement à but fiscal	Les travaux conceptuels du dispositif de recoupements automatisés sont finalisés
Guinée Bissau	3	Appui à l'élaboration d'un plan de transfert du registre des contribuables de l'ancienne vers la nouvelle plateforme	Le transfert du registre des contribuables de l'ancienne vers la nouvelle plateforme est réalisé

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons AF2024
		Appui à la mise en œuvre du plan d'élargissement et de fiabilisation du registre des contribuables	Le nombre de contributeurs effectifs et la qualité des informations du registre des contribuables progresse
		Appui à l'élaboration d'une note conceptuelle ou d'un outil didactique autour d'un besoin exprimé par le pays	Une note conceptuelle ou un outil didactique est élaboré
Mali	4	Participation à une mission d'évaluation post-TADAT	L'évaluation post-TADAT est réalisée.
		Appui à la modernisation du cadre organisationnel de gestion des moyennes entreprises	L'organisation des structures de gestion des moyennes entreprises est conforme aux standards
		Appui au renforcement des opérations fiscales des moyennes entreprises	Les indicateurs de gestion sont conformes aux standards.
		Appui au renforcement des capacités dans le secteur de gestion des moyennes entreprises	Deux actions de formation sont organisées au profit des gestionnaires et vérificateurs des moyennes entreprises.
Mauritanie	3	Appui à la mise en œuvre du plan de réorganisation du contrôle fiscal	L'organisation du contrôle fiscal se rapproche des standards internationaux
		Appui au renforcement de l'analyse risque dans la programmation des contrôles	Un plan de développement de l'analyse risque est élaboré et mis en œuvre
		Appui à l'élaboration d'une note conceptuelle ou d'un outil didactique autour d'un besoin exprimé par le pays	Une note conceptuelle ou un outil didactique est élaboré
Niger	3	Gestion des fonctions fiscales de base dans un contexte d'informatisation	Le taux d'automatisation de la gestion du répertoire des contribuables dans le logiciel SISIC s'améliore
		Appui à la collaboration impôts-douane	L'échange automatisé des informations entre la DGI et la DGD sur le statut du numéro d'identifiant unique (NIF) de chaque contribuable est effectif
		Lancement de la phase conceptuelle du dispositif de recoupements automatisés du renseignement à but fiscal	L'avant-projet de cahier des charges fonctionnel de l'outil de recoupements automatisés est disponible
Sénégal	3	Appui au renforcement du suivi et de pilotage du SRMT	Le suivi et le pilotage du SRMT est renforcé, une série d'indicateurs de mesure de la performance et de réduction des risques est exploitée et publiée régulièrement
		Appui au renforcement de l'analyse risque dans la programmation des contrôles	Le dispositif en place est consolidé, les sources de données utilisées élargies et la proportion des contrôles issus de l'analyse risque est quantifiable
		Appui à l'élaboration d'une note conceptuelle ou d'un outil	Une note conceptuelle ou un outil didactique est élaboré

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons AF2024
		didactique autour d'un besoin exprimé par le pays	
Togo	3	Finalisation de la mise en place du tableau de bord automatisé de suivi de la performance (TBA)	Le TBA est fonctionnel et utilisé par les services de gestion et de pilotage
		Lancement de la phase conceptuel du dispositif de recoupements automatisés	Un avant-projet de cahier des charges fonctionnel est élaboré
		Participation à l'évaluation TADAT	Une photographie précise des progrès et les marges de progrès de l'OTR est disponible

C. GESTION DES DEPENSES PUBLIQUES – ASPECT BUDGET

Contexte et priorités

238. Le programme d'activités pour l'exercice 2024 (AF 2024) s'inscrit dans le cadre de la poursuite des objectifs stratégiques du Centre pour le Cycle IV de son financement. Il vise notamment à renforcer la préparation du budget dans le sens d'en améliorer la sincérité, la transparence et la pertinence ainsi qu'à améliorer l'exécution et le contrôle de l'exécution du budget. Les activités inscrites au programme de travail visent plus particulièrement à :

- Améliorer la programmation, la budgétisation et le suivi de la gestion des investissements publics à travers les appuis à la mise en œuvre des recommandations des évaluations PIMA au Bénin, et au **Sénégal**, à la mise à jour du PIMA et l'évaluation du module C-PIMA sensible au changement climatique en Côte d'Ivoire, à l'élaboration des cadres budgétaires et des dépenses à moyen terme en **Guinée Bissau**, à la mise en œuvre des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP) en **Guinée** et à une meilleure prise en compte les éléments du changement climatique en **Mauritanie** et au **Niger**.
- Améliorer le contrôle interne budgétaire en **Côte d'Ivoire** et au **Mali**
- Renforcer les documents budgétaires pour assurer la bonne et utile information du Parlement et du public, notamment sur l'identification et la gestion des risques budgétaires et améliorer la transparence budgétaire au **Burkina Faso**.
- Améliorer la programmation et la budgétisation des dépenses de personnel au **Togo**.

Activités programmées et résultats attendus

239. Séminaire régional. Le programme de travail prévoit deux séminaires régionaux. Un séminaire portera sur la gestion des investissements publics. L'autre sera consacré à la gestion des finances publiques sensible au climat.

240. Participation aux activités des institutions régionales. Le programme de travail prévoit aussi des participations aux activités de renforcement des capacités des professionnels des

finances publiques organisées par l'UEMOA pour la mise en œuvre des directives du cadre harmonisé des finances publiques de l'Union.

241. Missions d'assistance technique. Il est prévu quatorze missions dont deux en Côte d'Ivoire, au Mali et à la Commission de l'UEMOA, une mission au Bénin, au Burkina Faso, en Guinée, en Guinée Bissau, en Mauritanie, au Niger, au Togo et au Sénégal.

Tableau 4. Missions prévues en Gestion des dépenses publiques (Budget)

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons FY2024
Bénin	1	Appui à la mise en œuvre des recommandations du PIMA et C-PIMA	Les capacités de la programmation, de la budgétisation et de l'exécution des investissements publics y compris les éléments liés au changement climatique sont renforcées
Burkina Faso	1	Poursuite de l'appui au renforcement de l'analyse des risques budgétaires, notamment sur les entreprises publics, investissements publics et PPP	La capacité d'analyse des risques budgétaires est renforcée notamment sur ceux liés aux entreprises publiques, aux investissements publics y compris les PPP
Côte d'Ivoire	2	Poursuite de l'appui à la mise en place du contrôle interne budgétaire	La capacité de la gestion du contrôle interne budgétaire est renforcée pour les premiers ministères pilotes et la capacité des formateurs relais est renforcée.
		Appui à la gestion budget vert / et à la gestion des investissements publics sensible au changement climatique (avec FAD)	Un plan d'action est disponible pour intégrer le changement climatique dans la gestion des investissements publics et dans la gestion des finances publiques
Guinée	1	Poursuite de l'appui à la mise en œuvre des AE et CP	Le cadre institutionnel portant la mise en œuvre des AE et CP est établi et la matrice des AE et CP est correctement remplie par les ministères sectoriels pilotes
Guinée-Bissau	1	Poursuite de l'appui à l'élaboration des cadres de documents de programmation économique et budgétaire pluriannuelle	Les capacités des ministères sectorielles et des institutions sont renforcés en vue de la mise en œuvre de la DPPD
Mali	2	Appui à la mise en place du contrôle interne budgétaire	Le cadre institutionnel de la gestion du contrôle interne budgétaire est renforcé
		Poursuite de l'appui à la mise en place du contrôle interne budgétaire	La capacité de la gestion du contrôle interne budgétaire est renforcée pour les premiers ministères pilotes et la capacité des formateurs relais est renforcée.
Mauritanie	1	Appui au renforcement de la gestion des investissements publics y compris les éléments liés au changement climatique	Un plan d'action est disponible pour renforcer la gestion des investissements publics y compris l'intégration des éléments liés au changement climatique
Niger	1	Appui au renforcement de la gestion des investissements publics y compris les éléments liés au changement climatique	Le cadre institutionnel de la gestion de l'investissement public en lien avec le changement climatique est renforcé.
Sénégal	1	Appui à la mise en œuvre des recommandations du PIMA et C-PIMA à travers l'élaboration d'un	Le cadre institutionnel portant la gestion des investissements publics est renforcé.

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons FY2024
		décret sur le cadre de la gestion des investissements publics	
Togo	1	Poursuite de l'appui à la programmation et la budgétisation des dépenses de personnel	Les capacités de la programmation et de la budgétisation des dépenses de personnel en mode programme sont renforcées.
Régional	2	Organisation du séminaire inter régional avec l'AFRITAC du Centre sur le renforcement de la gestion des investissements publics	Les bonnes pratiques régionales et internationales de gestion des investissements publics sont partagées et les capacités des participants sont renforcées.
		Organisation du séminaire inter régional sur la gestion des finances publiques sensible au climat (avec FAD et l'AFRITAC du Centre)	Les bonnes pratiques régionales et internationales de d'intégration de la perspective du changement climatique dans la gestion des finances publiques sont partagées et les capacités des participants sont renforcées.
UEMOA	2	Séminaire de validation du guide du contrôle interne budgétaire avec les états membre et la Commission de l'UEMOA	Un guide unique sur le contrôle interne budgétaire et comptable est validé.
		Elaboration du guide unique sur le contrôle interne budgétaire et comptable, en collaboration avec le conseiller Comptabilité et Trésor en intégrant le guide sur le contrôle interne comptable	Un guide sur le contrôle interne budgétaire et comptable est disponible pour les états membres de l'UEMOA.

D. GESTION DES DEPENSES PUBLIQUES – ASPECT COMPTABILITE ET TRESOR

Contexte et priorités

242. L'appui à la transition à la comptabilité en droits constatés et patrimoniale afin d'améliorer la transparence et la qualité des comptes de l'Etat, la consolidation du compte unique du trésor et la modernisation de la gestion de la trésorerie demeurent les deux objectifs prioritaires pour les pays de la région. L'AFRITAC Ouest poursuit son accompagnement de tous les pays engagés dans la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés et patrimoniale, ainsi que sur la consolidation du Compte unique du Trésor (CUT) et la modernisation de la gestion de la trésorerie de l'Etat, doublé d'un appui spécifique concernant l'intégration de la gestion de trésorerie et de la dette. Cet appui est mis en œuvre avec des missions d'assistance technique, des séminaires régionaux et des missions d'immersion portant sur ces thèmes.

243. Les deux objectifs prioritaires du programme s'articulent autour des 2 axes suivants :

- **La poursuite des appuis à la transition à la comptabilité en droits constatés et patrimoniale**, avec la documentation technique de certaines normes comptables, l'élaboration de guides pratiques relatifs aux opérations d'inventaire et de clôture, la production et la revue qualité des états financiers annuels, la mise en œuvre du contrôle interne comptable, des appuis à la préparation du bilan d'ouverture (BO) et à l'informatisation de la comptabilité générale, au **Burkina Faso**, en **Côte d'Ivoire**, en **Guinée**, au **Mali**, en **Mauritanie**, au **Niger**, au **Sénégal** et au **Togo**. L'appui à la Commission de l'UEMOA se poursuit avec la participation d'AFRITAC Ouest aux activités de la Commission portant sur cette thématique. Un stage d'immersion est également prévu sur ces thèmes.
- **La poursuite des appuis sur la consolidation du compte unique du Trésor, la gestion de la trésorerie, et l'intégration de la gestion de la trésorerie et de la dette** au **Bénin**, au **Burkina Faso**, en **Côte d'Ivoire**, au **Sénégal** et, au **Togo**.

Activités programmées et résultats attendus

244. Séminaires régionaux. Un séminaire régional portera sur le traitement des restes à payer et des restes à recouvrer, afin de partager les expériences et identifier les meilleures pratiques des pays participants et renforcer les capacités sur la thématique.

245. Missions d'assistance technique. Quatorze missions sont prévues dont deux au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et, au Togo. Les missions en Guinée, Burkina Faso et Mali seront réalisées comme habituellement en coordination avec les activités des Conseillers résidents du FMI dans ces pays. Toutes les missions d'assistance technique font l'objet de restitutions auprès du Représentant Résident du FMI avec des partenaires techniques et financiers du pays.

246. Au niveau régional, deux activités d'appui à la Commission de l'UEMOA sont prévues dans le cadre du renforcement des capacités des experts et praticiens des finances publiques de l'UEMOA, avec la participation du Conseiller aux rencontres programmées par la Commission, et les travaux de validation du guide unique sur le contrôle interne budgétaire et comptable.

247. Stage d'immersion. Il est prévu un voyage d'études en vue d'un apprentissage auprès des pairs sur un thème à déterminer. Il sera effectué dans un État ayant une expérience approfondie dans ce domaine, au profit d'un pays récemment engagé sur le thème défini.

Tableau 5. Missions prévues par pays en Gestion des dépenses publiques
- Comptabilité et Trésor

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons AF2024
Bénin	2	Appui à la mise en œuvre du passage à la comptabilité en droits constatés	Des fiches techniques sur la méthodologie de la revue qualité des états financiers sont disponibles et les capacités sont renforcées
		Appui à la poursuite de la consolidation et l'extension du CUT pour la couverture de son périmètre cible.	La Convention de tenue du CUT est adoptée.

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons AF2024
Burkina Faso	2	Appui à la comptabilité en droits constatés : Poursuivre l'implémentation du dispositif de contrôle interne comptable	Le plan d'action pour le déploiement du contrôle interne comptable est bien suivi et la qualité comptable connaît une amélioration.
		Appui à la poursuite de la consolidation et l'extension du CUT pour la couverture de son périmètre cible.	La Convention de tenue du CUT est adoptée.
Côte d'Ivoire	2	Poursuite de l'appui à la comptabilité en droits constatés : documentation des opérations de fin de gestion	Un guide pratique sur l'exécution des opérations de fin d'exercice telles que les charges à payer, les produits à recevoir, détermination des différents résultats, est élaboré.
		Appui à la poursuite de la consolidation et l'extension du CUT pour la couverture de son périmètre cible.	La Convention de tenue du CUT est adoptée.
Guinée	1	Appui à l'informatisation de la comptabilité générale de l'Etat : Préparation de la clôture du premier exercice comptable sous l'exploitation du système d'information comptable (SCIE).	Les balances de clôture du premier exercice comptable sous l'exploitation du nouveau système informatique comptable sont fiabilisées.
Guinée Bissau	1	Appui au renforcement de l'organisation comptable et à l'amélioration de la qualité comptable	La tenue de la comptabilité s'est améliorée
Mali	1	Appui à la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés : appui à la fiabilisation des états financiers	Le plan d'action de fiabilisation des états financiers en CDCP est disponible et les capacités sur la revue qualité des états financiers sont renforcées
Mauritanie	1	Appui à la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés : préparation du premier bilan d'ouverture	Les comptes à reprendre au bilan d'ouverture sont définis et leurs opérations fiabilisées
Niger	1	Appui à la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés : préparation du premier BO	Les comptes à reprendre au bilan d'ouverture sont définis et leurs opérations fiabilisées
Sénégal	2	Appui à la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés : préparation du premier BO	Le plan d'action prioritaire en vue de préparer et fiabiliser le 1er BO est actualisé.
		Appui à la poursuite de la consolidation et l'extension du CUT pour la couverture de son périmètre cible.	La Convention de tenue du CUT est adoptée.
Togo	2	Appui à la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés : le contrôle interne comptable	Le plan d'action pour le déploiement du contrôle interne comptable est bien suivi et la qualité comptable connaît une amélioration.
		Appui à la poursuite de la consolidation et l'extension du CUT pour la couverture de son périmètre cible.	La Convention de tenue du CUT est adoptée.
Régional	1	Séminaire régional sur le traitement des restes à payer et des restes à recouvrer	Les capacités des participants sont renforcées et les expériences partagées

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons AF2024
Régional UEMOA	2	Participation aux réunions de l'observatoire des finances publiques et du réseau de praticiens de l'UEMOA	Les capacités des cadres en charge de la gestion des finances publiques dans les pays de l'UEMOA sont renforcées en vue de mettre en œuvre les directives des finances publiques.
		Valider le guide unique sur le contrôle interne budgétaire et comptable avec les états membre et la Commission de l'UEMOA	Le guide est disponible et exploité
Mission d'immersion	1	Mission de 3 cadres d'un pays dans un pays plus avancé sur un thème à définir.	Les capacités sont renforcées et les expériences partagées
Mission du département des finances publiques	1	Participation du Conseiller à une mission du Département des finances publiques dans un pays couvert par AFRITAC Ouest	

E. STATISTIQUES DE FINANCES PUBLIQUES

Contexte et priorités

248. Le programme d'activités s'inscrit dans la poursuite du processus de migration des statistiques de finances publiques aux normes internationales en vigueur dont celles du manuel de statistiques de finances publiques 2014 Guide des statistiques de la dette du secteur public 2011. Il est axé autour des points suivants :

- Le champ de couverture :
 - Secteur Public :
 - Sociétés publiques ;
 - Administration publique :
 - Central budgétaire ;
 - Unités extrabudgétaires
 - Sécurité sociale ;
 - Collectivités locales ou territoriales.
- La sectorisation des unités du secteur public ;
- Les règles comptables ;
- Le cadre analytique des statistiques de finances publiques :
 - Encours (Compte de patrimoine d'ouverture et de clôture en début et à la fin de chaque période comptable) ;
 - Flux :
 - Transactions

- Autres flux économiques (gains et pertes de détention ; Autres changement de volumes d'actifs et de passifs).
- Prise en compte des opérations non monétaires dans les statistiques de finances publiques
- Elaboration du compte de patrimoine d'ouverture et de clôture de chaque exercice.

249. Les différentes missions d'assistance technique ont permis de constater des avancées techniques dans la quasi-totalité des pays couverts par l'AFRITAC de l'Ouest, en particulier dans la compilation du TOFE de l'Administration centrale Budgétaire selon le MSFP 2014 et le processus d'élargissement de son champ de couverture des statistiques de finances publiques à l'ensemble du secteur des administrations publiques.

250. Ces avancées ont permis à certains pays d'exprimer leur volonté de faire migrer les opérations financières de l'administration centrale budgétaire aux normes du MSFP 2104 d'une part et d'utiliser cette nouvelle version du TOFE pour le suivi des critères du programme économique et financier d'autre part.

251. Au titre de l'extension du champ de couverture des SFP aux autres sous-secteurs de l'administration publique et des sociétés publiques, il ressort que :

- a. Un pays produit les statistiques complètes du secteur public et deux autres élaborent les statistiques consolidées de l'administration publique et ont entamé celle des sociétés publiques conformément aux principes du MSFP 2014.
- b. Sur une base expérimentale, la quasi-totalité des pays, élabore le tableau des opérations financières de la sécurité sociale et plus de la moitié produit la situation des collectivités locales et des unités extrabudgétaires.

252. Par ailleurs, les avancées permettent d'envisager la poursuite du processus de migration aux principes du MSFP 2014. En effet les normes nouvelles requièrent entre la prise en compte des opérations non monétaires dans les SFP, l'élaboration des comptes de patrimoine d'ouverture et de clôture ainsi que les autres flux économiques.

Activités programmées et résultats attendus

253. Le programme de travail AF24 consistera à consolider les acquis, pousser les pays qui connaissent des avancées à maintenir la tendance, et définir une méthodologie de prise en compte des besoins nouveaux inclus dans le MSFP 2014. En outre, la présence d'un second conseiller en SFP, permettra d'accroître l'assistance du centre et de cibler le soutien à certains pays en particulier dont ceux dits fragiles.

254. Séminaire régional. Il est projeté au titre de l'année fiscale AF24, l'organisation d'un séminaire régional élargi aux pays francophones couverts par l'AFRITAC du Sud. Cet atelier qui fera suite à celle de l'AF22 et AF 23, portera sur la prise en compte des opérations en nature dans les statistiques de finances publiques. Les séminaires antérieurs ont permis de proposer des méthodologies d'intégration desdites opérations. En outre, le séminaire portera aussi sur les moyens à mettre en œuvre afin d'améliorer la production des dépenses selon la classification fonctionnelle.

255. Missions d'assistance technique. Résumé dans le tableau 6, les missions d'assistance technique s'inscrivent dans le maintien du dynamisme impulsé lors de l'année fiscale précédente. Elle sera toutefois caractérisée par la tenue d'au moins deux missions dans certains pays. Il est à noter aussi que dans certains pays les missions seront conduites conjointement avec des missions financées par le projet D4D pour un support additionnel afin de mieux assister les pays.

256. L'année fiscale 2024 permettra de franchir un nouveau cap dans la production des statistiques de finances publiques avec l'élaboration des comptes de patrimoine d'ouverture et de clôture sur une base expérimentale dans certains pays ainsi que l'intégration de certaines opérations en nature dans les statistiques ainsi que.

Tableau 6. Missions prévues par pays en Statistiques de finances publiques

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons FY2024
Bénin	2	<p>Basculement au TOFE selon le MSFP 2001/2014.</p> <p>Extension des autres tableaux du cadre d'analyse minimum aux sous-secteurs de l'administration publique</p> <p>Production d'une ébauche du bilan financier</p> <p>Élargissement du champ des statistiques de finances publiques au secteur de l'administration publique.</p> <p>Prise en compte des avantages en nature dans le TOFE</p>	<p>Les statistiques des différents sous-secteurs de l'administration publique sont produites à titre expérimental conformément au MSFP 2014.</p> <p>Prise en compte des opérations non monétaires dans les SFP cas des véhicules de fonctions et des dons en nature</p> <p>Production de la situation consolidée de l'administration publique</p> <p>Production de la situation de trésorerie, du bilan financier et de la situation de la dette des sous-secteurs des collectivités locales, de la sécurité sociale et des unités extrabudgétaires.</p>
Burkina Faso	3	<p>Affinement des TOFE des sous-secteurs de l'administration publique selon le MSFP 2001/2014</p> <p>Elaboration du TOFE consolidé de l'administration publique selon le MSFP 2014</p> <p>Elaboration du TOFE des sociétés publiques à titre expérimental</p> <p>Elaboration du TOFE consolide du secteur public à titre expérimental</p> <p>Basculement au TOFE base MSFP 2014</p> <p>Intégration des opérations non monétaires dans le TOFE</p> <p>Affinement des situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie pour l'administration centrale budgétaire</p> <p>Production de la situation de la dette du secteur public</p> <p>Elaboration du bilan complet</p> <p>Formation et sensibilisation des acteurs sur la méthodologie du MSFP 2014</p>	<p>Les statistiques des différents sous-secteurs de l'administration publique sont produites régulièrement conformément au MSFP 2014.</p> <p>Le TOFE consolidé de l'administration publique est produit</p> <p>Le TOFE des sociétés publiques est produit à titre expérimental</p> <p>Le TOFE consolide du secteur public est élaboré à titre expérimental</p> <p>Le Burkina Faso a migré à la méthodologie du MSFP 2014</p> <p>Les opérations non monétaires sont intégrées dans le TOFE</p> <p>Les situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie sont affinées pour l'administration centrale budgétaire</p> <p>La situation de la dette du secteur public est produite</p> <p>Le bilan complet est élaboré</p> <p>Les acteurs sont formes et sensibilises sur la méthodologie du MSFP 2014</p>

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons FY2024
Côte d'Ivoire	2	<p>Affinement des TOFE des sous-secteurs de l'administration publique selon le MSFP 2014</p> <p>Affinement des situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie</p> <p>Elaboration du TOFE consolidé de l'administration publique selon le MSFP 2014</p> <p>Intégration des avantages en nature dans le TOFE</p>	<p>Les statistiques des différents sous-secteurs de l'administration publique sont produites régulièrement conformément au MSFP 2014.</p> <p>Production de la situation consolidée de l'administration publique</p> <p>Elaboration sur une base expérimentale du TOFE du sous-secteur des sociétés publiques</p> <p>Prise en compte des opérations non monétaires dans les SFP cas des véhicules de fonctions et des dons en nature</p>
Guinée	3	<p>Affinement et production du TOFE de l'administration centrale budgétaire selon le MSFP 2014</p> <p>Production des TOFE des unités extrabudgétaires, des collectivités locales et des organismes de sécurité sociale a titre expérimental</p> <p>Basculement au TOFE base MSFP 2014</p> <p>Production des situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie pour l'administration centrale budgétaire</p> <p>Intégration des opérations non monétaires dans le TOFE</p> <p>Formation et sensibilisation des acteurs sur la méthodologie du MSFP 2014</p>	<p>Le TOFE de l'administration centrale budgétaire est produit selon le MSFP 2014 en cohérence avec celui base MSFP 1986 (double commande)</p> <p>Les TOFE des unités extrabudgétaires, des collectivités locales et des organismes de sécurité sociale sont produits à titre expérimental</p> <p>La Guinée a migré à la méthodologie du MSFP 2014</p> <p>Les situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie sont produites trésorerie pour l'administration centrale budgétaire</p> <p>Les opérations non monétaires sont intégrées dans le TOFE</p> <p>Les acteurs sont formes et sensibilises sur la méthodologie du MSFP 2014</p>
Guinée-Bissau	2	<p>Finalisation de la production du TOFE selon le MSFP 2014</p> <p>Ébauche des situations de la dette et des flux de trésorerie</p> <p>Affinement des tables de passage de la sécurité sociale et des collectivités locales</p> <p>Elargissement du champ de couverture des SFP au sous-secteur des unités extrabudgétaires</p> <p>Encadrement des travaux du comité en charge des statistiques des finances publiques (SFP).</p>	<p>Production du TOFE des sous-secteurs de l'administration publique (central, collectivités locales et sécurité sociale) selon le MSFP 2014</p> <p>Production du TOFE du sous-secteur des unités extrabudgétaires</p> <p>Formation des acteurs de finances publiques</p> <p>Production des autres tableaux du cadre d'analyse minimum selon le MSFP 2014</p>
Mali	2	<p>Finalisation de la production du TOFE selon le MSFP 2014 des sous-secteurs de l'administration publiques</p> <p>Affinement des situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie</p> <p>Élargissement progressif du champ des statistiques de finances publiques.</p>	<p>Les statistiques des différents sous-secteurs de l'administration publique sont produites à titre expérimental conformément au MSFP 2001/2014</p> <p>Production des autres tableaux du cadre d'analyse minimum du central budgétaire</p>
Mauritanie	2	<p>Reprise des travaux de production du TOFE selon le MSFP 2001/2014</p> <p>Élaboration des ébauches des autres tableaux du cadre d'analyse minimum</p> <p>Examen des données pour l'élargissement progressif du champ des statistiques de finances publiques.</p>	<p>La table de passage de l'administration publique centrale budgétaire est finalisée et les versions expérimentales des statistiques des sous-secteurs des collectivités locales et de la sécurité sociale sont produites selon le MSFP 2014 (décembre 2022) ;</p>

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons FY2024
		Mise en place d'un comité en charge des statistiques des finances publiques (SFP).	Prise en compte des opérations non monétaires dans les SFP cas des véhicules de fonctions et des dons en nature Mise en place d'un comité SFP élargi
Niger	2	Finalisation de la production du TOFE selon le MSFP 2014. Affinement de la situation de la dette et de la situation de trésorerie. Elargissement du champ de couverture des SFP Intégration des avantages en nature dans le TOFE	Les versions expérimentales des statistiques de l'administration publique centrale budgétaire, des collectivités locales et de la sécurité sociale sont produites selon le MSFP 2014. Production des autres tableaux du cadre d'analyse minimum selon le MSFP 2014 Elaboration de l'ébauche de la table de passage des unités extrabudgétaires Prise en compte des opérations non monétaires dans les SFP cas des véhicules de fonctions et des dons en nature
Sénégal	2	Affinement des statistiques des différents sous-secteurs de l'administration publique. Production de la situation consolidée de l'administration publique selon les normes et délais de la NSDD Elargissement des statistiques au secteur public Elargissement du champ des tableaux du cadre d'analyse minimum. Production du compte de patrimoine Intégration des avantages en nature dans le TOFE Mise en place d'un comité en charge des statistiques des finances publiques (SFP).	La situation consolidée des statistiques de l'administration publique est produite conformément aux délais de la NSDD Prise en compte des opérations non monétaires dans les SFP cas des véhicules de fonctions et des dons en nature Production du compte de patrimoine Elargissement du champ de couverture de la dette au secteur public Et des situations consolidées de : <i>De l'administration publique</i> <i>Du secteur public</i>
Togo	3	Production du TOFE de l'administration centrale budgétaire selon le MSFP 2014. Production des TOFE des unités extrabudgétaires, des collectivités locales et des organismes de sécurité sociale à titre expérimental Production des situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie pour l'administration centrale budgétaire Intégration des opérations non monétaires dans le TOFE Formation et sensibilisation des acteurs sur la méthodologie du MSFP 2014	Le TOFE de l'administration centrale budgétaire est produit selon le MSFP 2014 Les TOFE des unités extrabudgétaires, des collectivités locales et des organismes de sécurité sociale sont produits à titre expérimental Les situations de la dette, du bilan financier et des flux de trésorerie sont produites pour l'administration centrale budgétaire Les opérations non monétaires sont intégrées dans le TOFE Les acteurs sont formés et sensibilisés sur la méthodologie du MSFP 2014

F. STATISTIQUES DU SECTEUR REEL

Contexte et priorités

257. Les activités programmées dans le domaine des statistiques du secteur réel sont concentrées sur la comptabilité nationale, les indicateurs de haute fréquence et les prix. Elles visent trois objectifs principaux :

- Poursuivre la mise en œuvre du *Système de Comptabilité Nationale (SCN) 2008* et le changement d'année de base en Guinée et améliorer la ponctualité des comptes nationaux dans **tous les pays** membres de l'AFRITAC de l'Ouest.
- Accompagner les projets de rénovation de l'année de base des comptes nationaux au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal.
- Poursuivre la mise en place ou le développement des comptes nationaux trimestriels (CNT) au **Bénin, Burkina Faso en Côte d'Ivoire, au Mali, en Mauritanie, au Niger, Sénégal** et au **Togo**.
- Appuyer le développement des indicateurs de haute fréquence en Côte d'Ivoire, en Mauritanie et au Sénégal.

Activités programmées et résultats attendus

258. Séminaire régional. Le Centre organisera deux ateliers régionaux dont un en coordination avec AFRITAC Centre. Ces formations visent à renforcer les capacités des cadres des instituts nationaux de statistiques pour la préparation des estimations des comptes nationaux annuels et trimestriels. Ils aideront les statisticiens à faire un meilleur usage des sources de données administratives.

259. Missions d'assistance technique. Les activités programmées sont résumées au Tableau 7.

260. Après les activités de rebasage finalisées par neuf pays sur les dix d'AFRITAC, un accompagnement sera fourni à la Guinée pour la mise en œuvre du *SCN 2008* avec une nouvelle année de base combinée à la rétopolation pour mettre à disposition des utilisateurs des séries longues de PIB. En Guinée, une intensification des appuis avec la contribution d'autres partenaires techniques a permis à l'INS de disposer de premières estimations des comptes de l'année de base 2018. Celles-ci doivent faire l'objet d'un examen minutieux et de recommandations techniques pour leur amélioration.

261. Au cours de l'année fiscale 2024, la Guinée recevra des appuis d'AFW pour assurer la production des comptes de l'année 2019 selon le *SCN 2008* mais également pour continuer à fournir aux utilisateurs les comptes 2022 selon l'ancienne base 2006 et le *SCN 1993*. Il convient de noter que pour la plupart des pays, les années de base 2014, 2015 et 2016 commencent déjà à s'éloigner. Aussi, plusieurs pays notamment au sein de l'UEMOA ont annoncé leur intention de rebaser les comptes nationaux.

262. En outre, le développement de la séquence des comptes de secteurs constitue également un axe d'amélioration des comptes nationaux. Des appuis seront ainsi offerts à la Côte d'Ivoire, à la Mauritanie et au Togo pour élaborer le tableau des comptes économiques intégrés incluant des comptes financiers.

263. L'amélioration de la ponctualité et la rédaction des notes méthodologiques occuperont une partie des activités du centre. Cet appui concernera en particulier le Bénin, où la série des comptes nationaux définitifs accuse un retard notable.

264. L'AFRITAC poursuivra l'introduction et le développement des comptes nationaux trimestriels notamment avec le Togo et le Niger. Au Togo, des premières estimations des comptes nationaux trimestriels selon l'optique production ont été mises en place avec une première tentative de désaisonnalisation du PIB. Cet effort sera poursuivi avec une publication officielle attendue au premier semestre 2024.

Tableau 7. Missions prévues par pays et institution en Statistiques du secteur réel

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons FY2024
Bénin	2	Amélioration du dispositif des CNT	Le calendrier des fêtes est disponible ; Les modèles de CVS sont identifiés pour chaque activité; Une série de PIB trimestriel CVS 2015-2022 est disponible;
		Amélioration du délai de publication des comptes nationaux 2017-2021	Les sources sont traitées ; Les travaux décentralisés sont réalisés ; Les CN 2017-2021 sont élaborés
Burkina Faso	1	Mise en place année de base 2019 et élaboration des comptes financiers	Les collectes de données incluant les sources administratives sont conduites ; Les opérations financières sont traitées
Côte d'Ivoire	2	Mise en place année de base 2015 selon le SCN 2008: alignement des CNT	La base TVA est reconstituée ; les IHF et les CN sont mis en cohérence
		Mise en place année de base 2015 selon le SCN 2008: séquence des comptes jusqu'aux comptes financiers	Les sources sont collectées et traitées par l'INS;
Guinée	2	Compilation des CN 2021 et 2022 selon le SCN 1993 et rebasage des comptes selon le SCN 2008	Les sources des CN 2021 et 2022 sont collectées et traitées ;
		Mise en place année de base 2015 selon le SCN 2008: CN 2018 et 2019	Les sources sont collectées et traitées par l'INS;
Guinée-Bissau	1	Compilation des CN 2021 et 2022 selon le SCN 2008 et rebasage des comptes	Les sources sont collectées et traitées par l'INS; Un bilan diagnostic de la base 2015 est disponible
Mali	2	Mise en place année de base 2015 selon le SCN 2008: retropolation	Les sources sont collectées et traitées ;

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons FY2024
		Mise en place année de base 2015 selon le SCN 2008: alignement des CNT (CVS)	Les sources sont collectées et traitées par l'INS;
Mauritanie	1	Les CNT et les comptes financiers sont produits	Les sources sont collectées et traitées par l'INS;
Niger	1	Mise en place d'une nouvelle année de base selon le SCN 2008	Un bilan diagnostic de la base 2015 est effectué ; Les notes méthodologiques des études sont disponibles
Sénégal	2	Mise en place d'une nouvelle année de base selon le SCN 2008	Un bilan diagnostic de la base 2014 est effectué ;
		Elaboration des CNT et des comptes financiers	Les sources sont collectées et traitées par l'INS;
Togo	2	Elaboration des comptes financiers	Les collectes de données sont conduites ; Les opérations financières sont traitées
		Elaboration des CNT CVS	Le calendrier des fêtes est disponible; Les modèles de CVS sont identifiés pour chaque activité ; Une série de PIB trimestriel CVS 2015-2022 est disponible;

G. Gestion de la dette et du développement des marchés financiers.

Contexte et priorités

265. Les activités prévues en matière de gestion de la dette s'inscrivent dans un contexte international difficile, qui a engendré des implications importantes sur les finances publiques et la dette publique dans la région.

266. L'élargissement des besoins de financement et des tensions de liquidité dans certains pays, les hausses successives des taux d'intérêt par les banques centrales nationales et étrangères et l'augmentation de la parité du dollar américain par rapport à l'euro et aux monnaies nationales au cours des années 2021 et 2022, ont entraîné une augmentation de la dette, poussant certains pays à un risque élevé de surendettement.

267. Ces implications nécessitent la mise en œuvre d'une gestion prudente, moderne et transparente de la dette ainsi que l'utilisation des outils modernes de gestion de la dette, la mise en place des bonnes pratiques de gestion de la dette et une meilleure coordination entre la politique d'endettement et les politiques budgétaire et monétaire. Les activités prévues dans ce domaine visent particulièrement à :

- ❖ Renforcer les capacités en matière de préparation et de mise en œuvre de la stratégie de la dette à moyen terme (SDMT) et du plan annuel de financement et appuyer les autorités en

Guinée-Bissau et Mauritanie à formuler et publier une stratégie de gestion de la dette à moyen terme ;

- ❖ Aider à la consolidation des progrès réalisés en matière d'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie de la dette à moyen terme et du plan annuel de financement au **Benin**, en **Côte d'Ivoire**, au **Mali**, au **Niger** et en **Guinée** ;
- ❖ Aider à l'amélioration du cadre institutionnel et organisationnel de la dette publique au **Burkina Faso**, en **Guinée** et au **Mali** ;
- ❖ Améliorer le reporting de la dette au **Mali**, en **Guinée** et en **Guinée-Bissau** ;
- ❖ Soutenir la **Guinée** et la **Mauritanie** dans le développement du marché intérieur des titres d'État.
- ❖ Renforcer les capacités d'analyse de viabilité de la dette en **Côte d'Ivoire**, en **Guinée**, au **Togo** et sur le plan régional avec la commission de l'UEMOA.

Activités programmées et résultats attendus

268. Au niveau régional. Un séminaire régional sera organisé sur l'intégration des risques liés aux passifs conditionnels dans la gestion de la dette. Le séminaire vise à sensibiliser les gestionnaires de la dette sur leur rôle dans la gestion des risques budgétaires lié aux passifs conditionnels, en particulier les passifs conditionnels explicites et la dette implicite des entreprises publiques et à renforcer leurs connaissances sur les techniques d'identification, de quantification, de projection et de gestion de ces risques budgétaires dans le cadre des travaux liés à la gestion de la dette publique.

269. La commission de l'UMOA. Le Centre animera une formation pratique en Analyse de Viabilité de la Dette dans les pays à faible revenu, dédiée aux membres des Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE) de la commission de l'UMOA.

270. Le programme d'activités met l'emphase sur des activités conjointes avec le département MCM et la BM. Ces activités concernent l'AT en matière d'élaboration et de mise en œuvre de la SDMT et du PAF et de développement du marché intérieur des titres publics.

Tableau 8. Missions prévues par pays et institution en Gestion de la dette

Pays/Institution	Nombre de missions	Activités	Jalons FY2024
Bénin	1	Appui à la formulation et à la mise en œuvre de la stratégie de dette à moyen terme et du PAF.	(i) Le document de la SDMT contient : a) l'historique et les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour justifier la stratégie recommandée ; c) la description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le PAF est établi à partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat.
Burkina Faso	1	Appui à l'amélioration du cadre institutionnel de gestion de la dette	a) Le manuel de procédures de gestion de la dette est mis à jour ; b) Les services intervenant dans les activités de gestion de la dette sont effectivement réorganisés en front middle et back office ; c) Les rôles et responsabilités de tous les intervenants dans le processus de gestion de la dette sont précisés ; et d) les étapes de gestion des opérations de la dette sont formalisées.
Côte d'Ivoire	2	Appui à la formulation et à la mise en œuvre de la stratégie de dette à moyen terme et du PAF. Formation sur l'utilisation du cadre révisé de viabilité de dette CVD-PFR	(i) Le document de la SDMT contient : a) l'historique et les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour justifier la stratégie recommandée ; c) la description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le PAF est établi à partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat. Une meilleure connaissance du nouveau cadre de viabilité de la dette ainsi que de l'outil analytique permettant au personnel de mieux apprécier les vulnérabilités, la dynamique de la dette et le risque de surendettement
Guinée	4 (dont une en virtuel)	Appui à la formulation et à la mise en œuvre de la stratégie de dette à moyen terme et du PAF. Formation sur l'utilisation du	Le document de la SDMT contient : a) l'historique et les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour justifier la stratégie recommandée ; c) la description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le PAF est établi à partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat. Une meilleure connaissance du

Pays/Institution	Nombre de missions	Activités	Jalons FY2024
		<p>cadre révisé de viabilité de dette CVD-PFR</p> <p>Renforcement du cadre institutionnel et organisationnel de gestion de la dette.</p> <p>Appui à l'amélioration du reporting de la dette</p>	<p>nouveau cadre de viabilité de la dette ainsi que de l'outil analytique permettant au personnel de mieux apprécier les vulnérabilités, la dynamique de la dette et le risque de surendettement.</p> <p>Les services de la dette sont organisés selon le modèle front-middle et back office et leurs responsabilités sont définies selon les meilleures pratiques.</p> <p>Un reporting périodique de la dette est assuré.</p>
Guinée-Bissau	2	<p>AT sur la formulation et à la mise en œuvre de la stratégie de dette à moyen terme et du PAF.</p> <p>Appui à l'amélioration du reporting de la dette ;</p>	<p>Le document de la SDMT contient :</p> <p>a) l'historique et les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour justifier la stratégie recommandée ; c) la description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le PAF est établi à partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat.</p> <p>Un reporting périodique de la dette (bulletin trimestriel et rapport annuel) est assuré.</p>
Mali	3 (dont une en peer-to-peer)	<p>Renforcement du cadre institutionnel et organisationnel de gestion de la dette.</p> <p>AT sur la formulation et à la mise en œuvre de la stratégie de dette à moyen terme et du PAF.</p> <p>Appui à l'amélioration du reporting de la dette</p>	<p>Les services de la dette sont organisés selon le modèle front-middle et back office et leurs responsabilités sont définies selon les meilleures pratiques. Un manuel de procédures de gestion des opérations de la dette est élaboré ;</p> <p>Le document de la SDMT contient :</p> <p>a) l'historique et les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour justifier la stratégie recommandée ; c) la description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le PAF est établi à partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat.</p> <p>Le système d'enregistrement et de gestion de la base de données de la dette est amélioré.</p>
Mauritanie	2	<p>Appui à la formulation et à la mise en œuvre de la stratégie de dette à moyen terme.</p>	<p>Le document de la SDMT contient :</p> <p>a) l'historique et les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour justifier la stratégie recommandée ; c) la</p>

Pays/Institution	Nombre de missions	Activités	Jalons FY2024
		Appui au développement du marché intérieur des titres publics	description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le PAF est établi à partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat. Mise en œuvre des actions à court terme pour le développement du marché intérieur des titres publics.
Niger	1	Appui à la mise en œuvre de la stratégie de dette à moyen terme- mission de suivi-	La SDMT développée contient : a) l'historique et les principales vulnérabilités du portefeuille de la dette publique ; b) la description de l'analyse entreprise pour justifier la stratégie recommandée ; c) la description de la stratégie recommandée et sa justification ; et, d) le PAF est établi à partir de la SDMT et du plan de trésorerie de l'Etat.
Togo	1	Formation sur l'utilisation du cadre révisé de viabilité de dette CVD-PFR	Une meilleure connaissance du nouveau cadre de viabilité de la dette ainsi que de l'outil analytique permettant au personnel de mieux apprécier les vulnérabilités, la dynamique de la dette et le risque de surendettement
Commission UMOA	1	Formation sur l'utilisation du cadre révisé de viabilité de dette CVD-PFR ;	Une meilleure connaissance du nouveau cadre de viabilité de la dette ainsi que de l'outil analytique permettant au personnel de mieux apprécier les vulnérabilités, la dynamique de la dette et le risque de surendettement.
Séminaire régional	1	Séminaire régional sur la gestion de la dette et gestion du passifs conditionnels	La gestion des risques liés au portefeuille de la dette intègre les vulnérabilités liées aux passifs conditionnels.

H. SUPERVISION BANCAIRE

Contexte et priorités

271. Le champ d'intervention de l'AFRITAC de l'Ouest dans le domaine de la supervision et de la réglementation financière vise à renforcer la solidité du système financier. La démarche vise la mise en conformité des réglementations et pratiques avec les principes définis par le Comité de Bâle, tels que le cadre prudentiel dit Bâle II / Bâle III, et la consolidation des acquis en matière de supervision basée sur les risques. Les activités prévues dans ce domaine porteront donc essentiellement sur la refonte ou l'adaptation de certains textes réglementaires, auprès de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), de la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) et de la Banque centrale de Mauritanie (BCM), ainsi que sur le développement

des outils ou méthodologies de supervision et le développement des capacités des superviseurs. Le Centre interviendra également au profit de l'Agence Monétaire et Financière (AMF) dans la perspective du développement de la supervision basée sur les risques appliquée aux activités de supervision des marchés et des intermédiaires de marché. Enfin, il doit être souligné que l'AFRITAC de l'Ouest intervient également dans deux juridictions (Union monétaire Ouest-Africaine -UMOA- et République de Guinée) afin de promouvoir l'adaptation des cadres comptables aux standards internationaux IFRS (*International Financial Reporting Standards*) et que les risques climatiques feront l'objet de premières interventions bilatérales auprès de la BCEAO.

Activités programmées et résultats attendus

272. Missions d'assistance technique dans les pays. Les actions engagées pour le renforcement de la supervision bancaire en Guinée et en Mauritanie seront poursuivies et approfondies (cf. Tableau 9).

273. S'agissant de la République de Guinée, ces missions s'inscrivent dans le cadre plus vaste d'un programme d'assistance technique discuté par le département Marchés monétaires et de Capitaux du FMI et les Autorités guinéennes. Dans ce contexte, il est proposé d'inscrire cinq missions au programme 2024 de l'AFRITAC de l'Ouest qui concernent majoritairement des sujets réglementaires. Il s'agit, tout d'abord, de poursuivre les travaux engagés pour la mise en œuvre en République de Guinée du ratio de liquidité court terme (*Liquidity Coverage Ratio* -LCR) avec le déploiement concret de la feuille de route formalisée en janvier 2023 ; il s'agit là d'un élément essentiel de la convergence de la réglementation bancaire guinéenne vers les meilleures pratiques internationales, en l'occurrence le volet liquidité du dispositif dit Bâle III. Ces missions contribueront à la réalisation d'une étude d'impact et à la finalisation d'un projet d'instruction. Il est également prévu deux missions portant sur les sujets réglementaires : (i) la première concernera des sujets déjà identifiés relatifs à des textes anciens (apparentés, grands risques) tandis que (ii) la seconde identifiera les nouveaux besoins de mise à jour de la réglementation découlant de la future loi bancaire. Enfin, une mission sera consacrée au développement d'un système d'indicateurs d'alerte précoce visant à identifier en temps utile, avant même le bris des seuils prudentiels, les difficultés des banques. Il doit être souligné que l'efficacité de ce programme d'assistance technique suppose que les effectifs de la Direction de la Supervision Bancaire de la BCRG soient mis à niveau.

274. Concernant la République Islamique de Mauritanie, les travaux prévus porteront essentiellement sur les procédures opérationnelles, de manière à les orienter dans le sens de la mise en œuvre d'une supervision basée sur les risques. Cela concerne le contrôle sur place et le contrôle sur pièces, qui bénéficieront chacun d'une mission d'assistance technique. Une autre mission sera dédiée, de manière transversale, aux questions de gouvernance de manière à assister la BCM dans la mise en place d'outils lui permettant de s'assurer de la qualité de la gouvernance des banques mauritaniennes. L'intérêt d'une telle mission a été mis en évidence par une récente mission du FMI et s'inscrit dans le cadre rénové de gouvernance mis en place par la BCM avec une instruction datée de 2022, rédigée avec l'appui de l'AFRITAC de l'Ouest. Enfin, compte tenu du développement des risques informatiques et de la digitalisation croissante de l'activité des banques mauritaniennes, il est proposé de démarrer, sous condition de la disponibilité des ressources adéquates au sein de la BCM, la mise en œuvre de la feuille de route bâtie en 2020.

275. Assistance technique au Secrétariat général de la Commission bancaire de l'UMOA (SGCBU) et à la Direction de la Stabilité financière (DSF) de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest. Les activités d'assistance technique prévues pour l'année 2023/2024 viseront

à accompagner l'évolution du cadre réglementaire relatif à la prise en compte des risques liés au climat, au travers de deux missions, à contribuer à l'adaptation du cadre prudentiel aux spécificités des institutions de microfinance et à la mise en place d'une réglementation relative aux financements participatifs (*crowdfunding*). Les missions programmées auront également pour objectif de participer au renforcement des capacités du SGCBU sur un certain nombre de sujets qui peuvent être soit généraux soit appliqués à des thématiques concrètes sur la base d'un programme élaboré d'un commun accord.

276. Assistance technique à l'Autorité des Marchés Financiers. Au cours de la phase IV, l'AFRITAC de l'Ouest a appuyé l'AMF dans la mise à jour de divers textes à caractère réglementaire. L'AMF souhaite aujourd'hui identifier les moyens d'en améliorer l'identification et la lisibilité pour les différents intervenants et participants du marché, au travers par exemple d'un recueil ; l'AFRITAC de l'Ouest pourrait délivrer un appui en ce sens. Enfin, est prévue la réalisation d'une formation à l'attention des superviseurs.

277. Séminaire régional. Il est prévu d'organiser un séminaire régional présentiel portant sur les problématiques liées à la digitalisation des activités bancaires en termes de réglementation et de supervision. Enfin, deux webinaires sont envisagés, le premier relatif à l'éveil à la prise en compte des problématiques liées au genre dans le secteur financier sera organisé, le second pour actualiser les interventions déjà réalisées dans le domaine du risque climatique.

Tableau 9. Missions prévues par pays en Supervision et réglementation financières

Institutions/ Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2024
BCEAO / SGCBU	12	Renforcement de la réglementation bancaire et supervision basée sur les risques.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Préparation d'un cadre de collecte des données liées au risque climatique (taxonomie et cadre comptable). ❖ Revue d'un projet de texte réglementaire relatif à la gestion du risque climatique. ❖ Revue d'une note d'orientation relative au dispositif prudentiel applicable aux institutions de microfinance. ❖ Revue du projet de dispositif prudentiel applicable aux institutions de microfinance. ❖ Appui pour la publication d'un texte réglementaire applicable au financement participatif. ❖ Formation des agents du SGCBU au contrôle des risques de fraude. ❖ Formation des agents du SGCBU au contrôle des compagnies financières. ❖ Formation des agents du SGCBU à la conduite de revue de la qualité des actifs. ❖ Formation des agents du SGCBU au contrôle sur pièces et sur place du risque de liquidité. ❖ Formation des agents du SGCBU à la prise en compte prudentielle du risque climatique. ❖ Formation au risque de marché et à son contrôle. ❖ Formation des agents du SGCBU à l'instruction des dossiers d'agrément.
	1	Amélioration des exigences réglementaires en matière de comptabilité et de provisionnement prudentiel.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Revue d'avancement de l'implémentation des normes IFRS.
AMF	2	Mise en place de la supervision basée sur les risques.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appui à la formalisation d'un cahier des charges pour la constitution d'un recueil des textes réglementaires applicables. ❖ Formation des cadres et agents de l'AMF à la supervision basée sur les risques.
Guinée	5	Renforcement de la réglementation et de la supervision bancaire.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réalisation d'une étude d'impact relative au ratio de liquidité à court terme. ❖ Finalisation d'un projet d'instruction relatif au ratio de liquidité à court terme. ❖ Révision des textes réglementaires relatifs aux relations avec les apparentés et à la division des risques. ❖ Etablissement d'une feuille de route des besoins d'adaptation de la réglementation. ❖ Mise en place d'un système d'indicateurs d'alerte précoce.
Mauritanie	4	Renforcement de la réglementation et de la supervision bancaire.	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Révision des procédures de contrôle sur place. ❖ Révision des procédures de contrôle sur pièces. ❖ Adaptation des outils prudentiels de supervision. ❖ Rédaction d'un projet de texte renforçant les obligations réglementaires en matière de cybersécurité.

I. ANALYSES MACROECONOMIQUE ET BUDGETAIRE

Contexte et priorités

278. Dans le domaine, les activités portent prioritairement sur le développement des capacités institutionnelles pour la préparation et le suivi des politiques macroéconomiques. Le programme d'activités pour l'année fiscale 2024 se focalisera également sur l'importance de renforcer les synergies entre les différentes administrations chargées de mettre en œuvre la fonction macro budgétaire. Il couvrira :

- Le renforcement des cadrages macroéconomiques à moyen terme. Ceci passe par
 - L'approfondissement des instruments de prévisions macroéconomiques et budgétaires et leur prise en main **au Burkina Faso** et au **Sénégal** ;
 - L'intégration des processus de cadrages macroéconomiques et budgétaires au **Mali** et en **Mauritanie** ;
 - L'analyse des risques macroéconomiques et l'évaluation de leurs impacts dans les documents budgétaires en **Guinée-Bissau** ;
- L'amélioration de l'intégration de l'analyse de viabilité de la dette dans les processus de préparation des cadres à moyen terme **en Côte d'Ivoire** ;
- Le renforcement de l'analyse des risques budgétaires au **Bénin**, au **Burkina Faso**, en **Côte d'Ivoire**, en **Guinée**, et au **Niger**.

Activités programmées et résultats attendus

279. Sur le plan régional. Un atelier de formation sur l'analyse de la viabilité de la dette sera organisé. Le 3eme atelier sur l'analyse et la prévision des recettes issues des industries extractives pour les pays d'Afrique de l'Ouest sera également organisé avec l'appui des départements du FMI.

280. Au niveau des pays. Les activités prévues pour l'année fiscale 2024 sont résumées dans le tableau suivant. Elles visent principalement à aider les pays à renforcer l'analyse des cadrages macroéconomiques et budgétaires et la crédibilité des budgets. Des appuis seront apportés en matière de prévision des recettes, de masse salariale et d'analyse et de suivi des risques budgétaires.

281. Coopération avec d'autres institutions régionales. Le Centre participera à des activités organisées par l'AFRISTAT, la Commission de l'UEMOA et la Commission Économique pour l'Afrique. Celles-ci couvriront des séminaires régionaux sur la conjoncture et les prévisions macroéconomiques dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et des ateliers sur les meilleures pratiques de cadrage.

282. De même, le Centre explorera les possibilités de synergie pour réaliser des formations avec l'Institut de formation du FMI pour l'Afrique, où les cours existants et un nouveau cours de prévision immédiate sont de bons compléments aux objectifs de développement des capacités du Centre dans la région. Dans la même veine que les activités de développement des capacités, l'Institut de

renforcement des capacités du FMI propose un certain nombre de cours de formation dans les domaines macroéconomiques et budgétaires généraux et le changement climatique qui pourraient être utiles aux pays membres de l'AFRITAC de l'Ouest, ainsi que la possibilité d'organiser des webinaires sur des sujets allant de la dynamique de la dette aux prévisions immédiates.

283. Stages d'immersion. Le programme prévoit également l'organisation effective, au sein d'une unité macro budgétaire, de stages d'immersion dont les thèmes pourraient porter sur le cadrage macroéconomique et budgétaire à moyen-terme et la préparation du budget annuel.

Tableau 10. Missions prévues par pays en Analyse macroéconomique et budgétaire

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2024
Bénin	1	Renforcer l'analyse des risques budgétaires (projet avec FAD)	La quantification de deux risques budgétaires spécifiques est renforcée
Burkina Faso	2	Renforcer l'analyse des risques budgétaires (SOEs, investissements publics et PPP) Améliorer la pratique et les outils de prévision des recettes.	La quantification et l'analyse des risques liés aux entreprises publiques, aux investissements publics et aux PPP sont renforcées dans la DRB Le processus de préparation des prévisions de recettes est amélioré ; Les outils de prévision des principales recettes fiscales sont améliorés
Côte d'Ivoire	2	Renforcer la gestion des risques budgétaires Atelier de formation, analyse de la viabilité de la dette	La pratique d'analyse des risques macroéconomiques est améliorée L'analyse de viabilité de la dette est mieux intégrée dans les processus de préparation des cadres à moyen terme
Guinée	1	Renforcer l'analyse des risques budgétaires	Les risques macroéconomiques sont analysés et quantifiés - Une déclaration de qualité sur les risques budgétaires est annexée au projet de loi de finances 2024
Guinée-Bissau	1	Cadrage des dépenses à moyen terme et amélioration du DBPEP	Les risques macroéconomiques sont analysés et leurs impacts évalués dans les documents budgétaires ; Un outil de cadrage des dépenses à moyen terme est opérationnel
Mali	1	Renforcer la pratique de cadrage macroéconomique et de quantification des risques macroéconomiques	Les risques macroéconomiques sont analysés et leurs impacts évalués dans les documents budgétaires ; La pratique de cadrage macroéconomique est renforcée avec l'utilisation de MME_DNPD rénové
Mauritanie	3	Opérationnaliser le dispositif de cadrage macroéconomique et budgétaire	Le dispositif de cadrage macroéconomique et budgétaire produit un cadrage macroéconomique intégré dans le DPMT ; Les risques macroéconomiques sont analysés et leurs impacts évalués dans les documents budgétaires
Niger	1	Analyse des risques budgétaires (avec FAD)	Une déclaration sur les risques budgétaires est annexée au projet de loi de finances 2024
Sénégal	1	Améliorer la prévision du TOF APU	Le modèle de cadrage macroéconomique intègre un TOF de l'administration publique
Togo	1	Renforcer l'analyse des risques macroéconomiques	Les risques macroéconomiques sont analysés et leurs impacts évalués dans les documents budgétaires Les cadrages budgétaires annuels et

Pays	Nombre de missions	Activités	Jalons 2024
			pluriannuels sont préparés sur base des projections macroéconomiques

Tableau 11. Séminaires/webinaires régionaux prévus pour l'année fiscale 2024

Domaine	Thème	Date et lieu	Partenaires	Participants
Administration douanière	Les processus douaniers pour la mise en œuvre de la ZLECAF	6-7 juin 2023 Abidjan	FAD	30 Financement FAD
Administration fiscale	Atelier régional de sensibilisation et de formation ISORA	14-18 août 2023 Ebène	FAD, ATI	10 AFW prend en charge 50%
Administration fiscale	Séminaire sur les conditions de réformes dans les FCS	Janvier ou février 2024 Lome/Conakry		15
Gestion des dépenses- aspect budget	La gestion des investissements publics	30 mai-1 ^{er} juin 2023 Abidjan	GIZ, FAD, AFC	30 Financement GIZ
Gestion des dépenses- aspect budget	La gestion des finances publiques sensible au climat	Février-Avril 2024	FAD, AFC	30
Gestion des dépenses- aspect Trésor	Séminaire régional sur le traitement des restes à payer et des restes à recouvrer en comptabilité en droits constatés	Février-Avril 2024		30
Dette et développement des marchés financiers	L'intégration des risques liés aux passifs conditionnels dans la gestion de la dette	AF24		30
Statistiques du secteur réel	L'usage des données administratives	Aout-octobre 2023	STA	30
Statistiques du secteur réel	Atelier conjoint AFW / AFC	Février-Avril 2024	AFC	30
Statistiques de finances publiques	La prise en compte des opérations en nature dans les statistiques de finances publiques	Décembre 2023 Dakar		30
Analyses macroéconomiques et budgétaires	La conjoncture économique au premier semestre 2023 et les prévisions dans les États membres de l'UEMOA, la Guinée et la Mauritanie	22 au 26 mai 2023 Ouagadougou	UEMOA AFRISTAT	AFW prend en charge la Mauritanie et la Guinée
Analyses macroéconomiques et budgétaires	La conjoncture économique du second semestre 2023 et les prévisions dans les États membres de l'UEMOA, la Guinée et la Mauritanie	20 au 24 novembre 2023 Ouagadougou	UEMOA AFRISTAT	AFW prend en charge la Mauritanie et la Guinée

Domaine	Thème	Date et lieu	Partenaires	Participants
Analyses macroéconomiques et budgétaires	Evaluation de la mise en œuvre de la fonction macro-budgétaire dans les pays membres	Nov.2023-Janvier 2024 En ligne		30
Analyses macroéconomiques et budgétaires	3eme atelier sur l'analyse et la prévision des recettes issues des industries extractives pour les pays d'Afrique de l'Ouest	26-30 juin 2023	FAD	Financement FAD
Analyses macroéconomiques et budgétaires	Changement climatique et politiques macro-financières	Septembre 2023	ATI, AFC	30
Supervision bancaire	Les problématiques liées à la digitalisation des activités bancaires en termes de réglementation et de supervision	Février-Avril 2024 Kinshasa		30
Supervision bancaire	L'éveil à la prise en compte des problématiques liées au genre dans le secteur financier	En ligne		30
Supervision bancaire	Le risque climatique	En ligne		30

Tableau 12. Programme d'apprentissage par les pairs – Voyages d'études prévus

Domaine	Sujets du stage	Pays hôte potentiel	Commentaires
Administration fiscale	Le traitement de l'information dans le processus de gestion des risques	Maroc	En fonction de l'avancée des réformes (Côte d'Ivoire)
Administration fiscale	Outils et méthodologie d'évaluation et de suivi des dépenses fiscales	Sénégal	En fonction des capacités d'absorption du pays bénéficiaire (Guinée-Bissau)
Administration fiscale	Automatisation de l'analyse risque en matière de programmation du contrôle fiscal	À déterminer	Au profit du Mali
Administration fiscale	L'infocentre	À déterminer	Au profit du Burkina Faso
Administration douanière	Trois stages d'immersion seront organisés au profit de trois pays.		
Gestion des dépenses publiques-Trésor	Thème à définir	Pays avancé	3 cadres
Gestion des dépenses publiques-Budget	Thème à définir	Pays avancé	3 cadres
Statistiques du secteur réel	Les comptes trimestriels	A déterminer	
Analyses macroéconomiques et budgétaires	Pratique de cadrage macroéconomique et budgétaire et organisation et outils de la fonction macro- budgétaire.	A déterminer	

IV. EXECUTION DU BUDGET 2022-23 (EN DOLLARS ÉTATS-UNIS AU 30 AVRIL 2023)

Projet	Budget du programme ²	Résumé de la Phase IV			AF23		AF24
		Budget opérationnel	Dépenses	Budget opérationnel	Dépenses	Exécution (%)	Budget opérationnel
Gestion des dépenses publiques	8,580,253	13,719,001	10,764,520	2,438,548	2,044,542	84%	2,560,475
Administration douanière	4,890,041	4,944,059	3,818,311	838,634	593,451	71%	880,566
Administration fiscale	6,257,224	7,856,493	5,345,207	1,244,605	893,672	72%	2,160,353
Supervision et régulation bancaires	3,905,531	4,351,792	3,494,270	764,492	709,687	93%	802,717
Gestion de la dette	3,956,536	2,019,986	2,019,986	-	-	-	-
Statistiques du secteur réel	4,820,268	4,677,164	3,653,257	730,299	573,206	78%	866,814
Statistiques de finances publiques	4,455,771	3,325,866	2,358,382	698,657	464,763	67%	733,590
Administration du Projet	1,725,174	2,707,769	1,964,808	451,902	293,687	65%	584,747
Conseiller macroéconomique	3,941,239	244,150	244,150	-	-	-	-
Projet de formation	1,075,000	300,143	300,143	-	-	-	-
Gouvernance and Evaluation (y compris RBM)	639,321	247,051	180,943	37,019	9,781	26%	38,870
Budget Stratégique de Reserve	1,000,000	336,012	-	160,000	-	-	176,012
Sous-Total	45,246,358	44,729,486	34,143,977	7,364,156	5,582,791	76%	8,804,144
Gestion du fonds fiduciaire	3,167,245	3,131,064	2,390,078	515,491	390,795	-	616,290
Total	48,413,603	47,860,550	36,534,055	7,879,647	5,973,586	76%	9,420,434
Dépenses FMI	3,668,723	3,668,723	4,103,740	-	647,137	-	-
Pays hôte en nature	523,527	523,527	84,503	-	-	-	-
Total	52,605,853	52,052,800	40,722,298	7,879,647	6,620,723	84%	9,420,434

² Budget du document programme

V. ETAT DES CONTRIBUTIONS FINANCIERES POUR LE CYCLE IV AU 30 AVRIL 2023

Partenaires	Date de signature de l'accord	Devise l'accord	Montant de l'accord	Montant de l'accord USD	Contributions reçues	Contributions sollicitées	Futures contributions
				(A)	(B)	(C)	D = (A-B-C)
Partenaires				43,352,777	42,104,215	1,232,906	-
Chine	7/13/2018	USD	4,000,000	4,000,000	4,000,000	-	-
Commission européenne	8/24/2017	EUR	10,000,000	11,816,141	11,863,611	-	-
Banque européenne d'investissement	4/19/2018	EUR	200,000	247,555	237,180	-	-
France	7/6/2022	EUR	8,000,000	9,056,599	8,695,384	-	-
Allemagne	9/29/2017	EUR	2,500,000	2,945,335	2,791,100	-	-
Allemagne	11/26/2018	EUR	2,500,000	2,842,524	2,839,800	-	-
Luxembourg	12/21/2016	EUR	5,000,000	5,194,266	5,721,100	-	-
Pays-Bas	11/25/2020	EUR	2,000,000	2,378,121	1,207,730	1,102,901	-
Norvège	12/3/2019	NOK	40,000,000	4,363,382	4,233,377	130,005	-
Suisse	12/18/2019	CHF	500,000	508,854	514,933	-	-
Membres				5,289,001	896,424	1,975,803	2,416,774
Benin	2/7/2019	USD	609,357	609,357	496,392	100,000	12,965
Burkina Faso	4/24/2018	USD	500,000	500,000	100,000	100,000	300,000
Guinée	10/30/2019	USD	500,000	500,000	100,000	100,000	300,000
Guinée-Bissau	9/20/2021	USD	500,000	500,000	-	-	500,000
Mali	4/24/2018	USD	503,841	503,841	200,032	100,000	203,809
Mauritanie	4/24/2018	USD	678,666	678,666	-	378,666	300,000
Niger	3/12/2019	USD	775,000	775,000	-	475,000	300,000
Sénégal	2/1/2019	USD	612,087	612,087	-	312,087	300,000
Togo	2/25/2019	USD	610,050	610,050	-	410,050	200,000
Total partenaires et membres				48,532,138	43,000,639	3,208,709	2,416,774
Transferts internes							
Banque européenne d'investissement				6,418	6,418		
France				18,182	18,182		

Germany			10,822	10,822		
Luxembourg			6,238	6,238		
Internal Transfers Total			41,660	41,660		
Pays hôte & FMI						
Pays hôte (Cote d'Ivoire)						
Espèce	USD	1,500,000	1,500,000	603,724	296,276	600,000
Nature			523,527			
FMI			3,668,723			
Total Pays hôte et FMI			5,692,250			
Grand total			54,375,688	43,646,023	3,504,985	3,016,774

Source : Institut pour le Développement des Capacités